La LIBERTÉ

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996
Vol. 94 n° 41 • du 30 janvier au 5 février 2008 • SAINT-BONIFACE
1,10 $ + taxes

Dans L'ACTUALITÉ

Déboires et succès

L'AMBM CHANGE QUOI DANS LA VIE des municipalités membres et de la francophonie? Portrait d'un outil qui permet aux francophones d'être mieux branchés.

■ Page 3.

À quand la loi?

LA LOI SUR LES SERVICES EN FRANÇAIS c'est pour bientôt? Et que faire pour favoriser son adoption?

■ Page 7.

Pas de panique!

RÉCESSION CHEZ LES AMÉRICAINS : faut-il s'inquiéter?

■ Page 35

Test sur le hockey

TESTEZ VOS CONNAISSANCES SUR le hockey, à la veille de la venue de l'équipe de CBC au Manitoba pour célébrer le jour du hockey.

■ Page 25.

Le SOMMAIRE

Comment nous joindre?

Téléphone : 237-4823
Télécopieur : 231-1998
Sans frais : 1-800-523-3355
la-liberte@la-liberte.mb.ca

Consultations contestées



photo : Patricia Bitu Tshikudi

Débattre des zones qui permettent aux écoles urbaines de recruter leurs élèves; débattre du mandat de chacune, quand certaines ont de la place et d'autres sont remplies à craquer, ça n'a jamais été facile. La rencontre menée par le groupe Mosaïk à l'école Taché montre bien que ce ne le sera pas davantage cette fois. ■ Page 5.



photo : Julien Abord-Babin

Tout un show!

Le groupe Les six cordes a fait danser la salle, au « Chaud » de l'hiver, samedi dernier. Le spectacle bénéfice était organisé par la radio communautaire Envol 91.

■ Page 20.

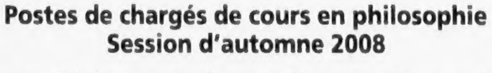
Coup d'œil national





Vous déménagez?

Si c'est le cas, veuillez nous en informer sans tarder afin de ne manquer aucun de nos articles.



Postes de chargés de cours en philosophie
Session d'automne 2008

La Faculté des arts, d'administration des affaires et des sciences est à la recherche de chargés de cours pour enseigner des cours de philosophie :

Session d'automne 2008

- PHIL 1321 Introduction à la logique
- PHIL 1511 Introduction historique à la philosophie
- PHIL 2701 Philosophie de la religion

Date d'entrée en fonction : septembre 2008

Exigences :

- Maîtrise ou doctorat en philosophie
- Expérience dans l'enseignement serait un atout

Prière d'envoyer votre curriculum vitae avec trois lettres de recommandation avant le 15 février 2008 à :

Maha Naman-Basakay
Bureau du Doyen
Faculté des arts et d'administration des affaires et la Faculté des sciences
Collège universitaire de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Winnipeg (Manitoba) R2H 0H7 Canada
Téléphone : (204) 237-1818 (poste 316)
Télécopieur : (204) 233-0217
idiallo@ustboniface.mb.ca



Le CUSB souscrit au principe de l'équité en matière d'emploi et encourage la candidature de toute personne qualifiée, femme ou homme, y compris les Autochtones, les personnes handicapées et les membres des minorités visibles. Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, cette annonce s'adresse aux personnes ayant la citoyenneté canadienne ou la résidence permanente du Canada.

La LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190
383, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

Directrice et rédactrice en chef : **Sylviane LANTHIER** ■ Adjointe à la direction : **Sophie GAULIN** ■ Journalistes : **Julien ABORD-BABIN, Patricia BITU TSHIKUDI** et **Sophie DESRUISSEAUX** ■ Stagiaire : **Simon GOUIN** ■ Chef de la production et infographiste : **Véronique TOGNERI** ■ Secrétaire administrative : **Roxanne BOUCHARD** ■ Caricaturiste : **Cayouche (Réal BÉRARD)** ■ Bicolo : **Roxanne BOUCHARD** et **Véronique TOGNERI** ■ Projets spéciaux : **Daniel BAHUAUD**.

Les bureaux sont situés au **383, boulevard Provencher** et sont ouverts de **9 h à 17 h du lundi au vendredi** ■ Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4** ■ Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable ■ Téléphone : **(204) 237-4823** ■ Sans frais : **1 800 523-3355** ■ Télécopieur : **(204) 231-1998**.

L'heure de tombée pour les annonces est le mercredi 17 h pour parution le mercredi de la semaine suivante. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %. ■ Nos annonceurs ont jusqu'au mardi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'adresse Internet : **http://journaux.apf.ca/laliberte/** ■ Courrier électronique : Administration : **la-liberte@la-liberte.mb.ca** ■ Rédaction : **redaction@la-liberte.mb.ca** ■ Département graphique : **production@la-liberte.mb.ca**

L'abonnement annuel: **Manitoba** : 33,90 $ (TPS et taxe provinciale incluses) ■ **Ailleurs au Canada** : 37,10 $ (TPS incluse) ■ **États-Unis** : 95 $ ■ **Outre-mer** : 130 $ ■ Les abonné(e)s manitobain(e)s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ par mois ■ Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

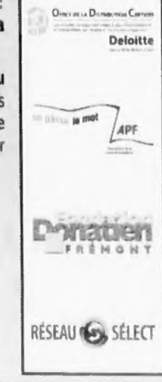
Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach**.

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996

RETOURNER TOUTE CORRESPONDANCE NE POUVANT ÊTRE LIVRÉE AU CANADA À :
C.P. 190, SAINT-BONIFACE (MANITOBA) R2H 3B4

COURRIEL : **la-liberte@la-liberte.mb.ca**

ISSN 0845-0455



« Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement du Canada par l'entremise du Programme d'aide aux publications pour nos dépenses d'envoi postal »

Canada

MUNICIPALITÉS BILINGUES

Une représentation au sommet

Malgré les défis auxquels elle a fait face récemment à Saint-Laurent et Sainte-Anne, l'AMBM continue sa marche vers l'avant pour les municipalités bilingues du Manitoba.

Julien ABORD-BABIN

L'Association des municipalités bilingues du Manitoba (AMBM), n'a pas eu la vie facile ces derniers temps. Le 9 janvier, le conseil de la Municipalité rurale (MR) de Sainte-Anne a voté contre une affiliation. Quant à la MR de Saint-Laurent, son statut de membre ne tient plus qu'à un fil, alors que ses conseillers municipaux s'apprêtent à se prononcer en réunion spéciale sur une motion visant à se désaffilier de l'association. Malgré cela, l'AMBM continue à mener de front toute une série de dossiers.

Fondée en 1996, l'AMBM est devenue au fil des ans l'interlocuteur incontournable pour tout ce qui a trait au développement des communautés bilingues. À force de réseautage, l'association est devenue une ambassadrice de choix pour ces municipalités. Elle a su se tailler une place au sein de l'Association des municipalités du Manitoba (AMM) où elle siège depuis trois ans, ce qui lui a aussi permis d'obtenir une représentation au sein de la Fédération canadienne des municipalités.

« Notre présence au sein de ces organisations permet de nous positionner au Manitoba anglophone et aussi sur la scène nationale, explique le directeur général de l'AMBM, Jean Beaumont. Ça nous permet de nous faire connaître ailleurs, mais aussi de développer des partenariats importants pour pouvoir prendre de l'ampleur. »

Sur le terrain, plusieurs projets de l'AMBM et de son organe de développement communautaire, le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba (CDEM), commencent à faire l'envie de plusieurs communautés. Le projet Place aux jeunes, qui vise à faire revenir des jeunes dans les communautés rurales, intéresse de nombreuses municipalités. L'expérience du CDEM au niveau des technologies de l'information commence aussi à faire des jaloux, alors que de plus en plus de municipalités en milieu rural tentent d'obtenir des connexions Internet à haute vitesse.

Il reste tout de même plusieurs défis à relever pour l'AMBM, surtout dans le recrutement de nouveaux membres. À cet égard, l'affiliation manquée de la MR de Sainte-Anne est emblématique des nouveaux défis auxquels doit faire face l'association. Les communautés bilingues qui ne sont toujours pas membres à l'AMBM sont celles où les francophones sont très minoritaires, ce qui complique l'affiliation.

« En ce moment, on estime que l'AMBM représente 90 % des francophones du Manitoba, confie Jean Beaumont. Ceux qu'il nous manque se trouvent dans des petits villages qui font partie de municipalités rurales où des francophones habitent depuis longtemps, mais sont maintenant très minoritaires. C'est par exemple, la situation de Richer qui fait partie de la MR de Sainte-Anne. »



Archives La Liberté

À Saint-Pierre-Jolys, le maire Réal Curé estime que l'AMBM a donné aux municipalités bilingues une crédibilité qu'elles n'avaient pas il y a dix ans. Ouverture officielle d'un centre de services bilingues en 2002 (photo du bas) : une des retombées concrètes issues d'une meilleure organisation des francophones.

Pour recruter ces communautés, l'AMBM doit faire preuve d'originalité. Il faut convaincre les conseils municipaux des bienfaits du bilinguisme pour l'ensemble de la communauté. S'ils votent toujours contre, l'AMBM peut approcher les villages francophones uniquement. Ce genre d'affiliation existe déjà. Le village de Lorette, par exemple, fait partie de l'AMBM sans que la MR de Taché en soit membre.

L'affiliation de petits villages entraîne toutefois une nouvelle série de défis logistiques qu'il faut régler au cas par cas. L'AMBM fait face à des comités communautaires plutôt qu'à des administrations municipales. Il faut aussi se contenter de ressources plus limitées, ce qui peut être compensé par un partenariat avec d'autres villages de la région. C'est le cas des villages de Notre-Dame-de-Lourdes et de Saint-Léon qui se partagent une corporation de développement communautaire, la CDC Lourdéon.

Des mentalités qui changent

Plusieurs petites communautés bilingues pourraient se joindre à l'AMBM, mais ce ne sera toujours pas sans débat. Malgré tout, tant l'AMBM que ses membres estiment que les mentalités changent face au bilinguisme.

« Les communautés bilingues sont beaucoup plus acceptées et respectées qu'auparavant, estime le maire de Saint-Pierre-Jolys, Réal Curé. Nos demandes ne seraient jamais rejetées comme elles pouvaient l'être il y a à peine dix ans. Il y a un progrès clair à tous les niveaux politiques et c'est en bonne partie grâce à l'AMBM. »

Jean Beaumont est particulièrement fier du partenariat avec l'AMM qui contribue à rendre l'AMBM plus crédible auprès des anglophones et qui lui assure une bonne représentation auprès des gouvernements provincial et fédéral. « On a un très bon partenariat avec l'AMM et on commence à être très bien connu, explique le directeur général de l'AMBM. Avec elle, on rencontre des ministres. On est à la table de grandes négociations, ce qui ne se faisait pas il y a quelques années. Tout ça montre qu'on arrive à maturité en tant qu'organisme et qu'on est pris au sérieux. »

L'AMBM contribue aussi au Réseau national des municipalités francophones. Cette nouvelle organisation permettra un meilleur partage d'information entre les municipalités francophones de partout au pays. Comme quoi, malgré les obstacles, l'AMBM continue à prendre de l'ampleur.

ÉDITORIAL

par Sylviane Lanthier



Vers un Plan Verner

Bernard Lord a terminé la semaine dernière à Ottawa une série de consultations avec les communautés de langue officielle en milieu minoritaire. Ces consultations donneront lieu à un rapport (attendu mi-février), qui contiendra des recommandations destinées à aider la ministre Josée Verner à peaufiner le prochain Plan d'action sur les langues officielles.

En juin dernier, le Sommet des communautés francophones et acadienne a réuni à Ottawa plus de 700 personnes de partout au pays, venues réfléchir sur l'avenir de la francophonie et déterminer les dossiers prioritaires des dix prochaines années. Bien sûr, c'est un fourre-tout, on y trouve presque les priorités de chacun des secteurs, chacun des organismes, chacune des personnes concernées. Difficile de faire autrement si on veut que les premiers concernés - les francophones - y retrouvent leurs préoccupations, et veuillent se faire les porteurs des orientations définies par ce Sommet.

Reste qu'il y a eu beaucoup de réflexion avant, pendant et après cet événement.

Quand Josée Verner est venue dire, au lancement du Sommet, qu'elle annonçait la tenue d'une autre série de consultations nationales, l'accueil de la salle ne fut pas des plus chaleureux; on était déjà 700 sur place; les discussions de ce Sommet n'étaient-elles pas justement, une sorte de plateforme pour l'avenir?

Mais bon. Une ministre a bien le droit de consulter; et une nouvelle ministre d'un nouveau gouvernement a bien le droit de vouloir recréer des liens, revoir les priorités, redéfinir les problématiques, s'approprier les dossiers. C'est même un bon signe, quand une ministre manifeste son intention de savoir, comprendre, s'approprier les enjeux. Et consulter.

Josée Verner n'a pas mené elle-même ces consultations. Ce ne sont pas non plus des gens de son ministère qui les ont menées. On se souviendra de tournées de Liza Frulla et de son personnel pour redéfinir les façons de faire de Patrimoine canadien, qui ne s'étaient pas toujours déroulées dans le bonheur le plus parfait.

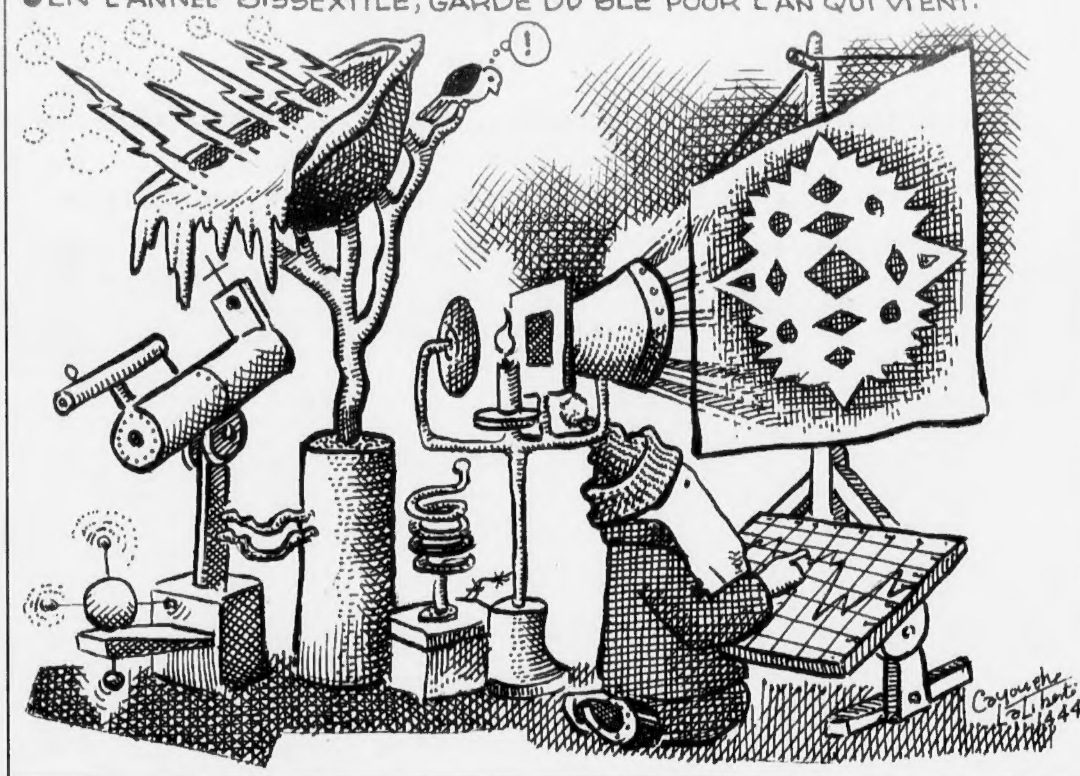
Josée Verner, elle, a eu la sagesse d'envoyer chez les francophones un émissaire qui peut tout aussi bien se réclamer de la francophonie canadienne que de la famille conservatrice. Puisque Bernard Lord fait en effet partie des deux et qu'il les comprend très bien, il était difficile de trouver meilleur trait d'union entre ces deux groupes.

Que contiendra le prochain Plan d'action sur les langues officielles? Après avoir annoncé des consultations nationales qui furent rapidement mises en œuvre et menées rondement, la ministre du Patrimoine et des Langues officielles déposera-t-elle un *plan Verner* revu, amélioré, et capable de porter la société canadienne vers l'avenir en ancrant davantage encore l'importance de la dualité linguistique? Saura-t-elle pour ce faire s'appuyer sur des communautés francophones qui ne veulent qu'une chose : poursuivre leur développement et contribuer le plus pleinement possible à cette société?

En tout cas, la ministre aura en main toute l'information dont elle a besoin, toutes les opinions et toutes les mises en garde pour comprendre les réalités, les besoins, les forces et les faiblesses de ces communautés. On peut d'ores et déjà voir en ligne le compte-rendu général des consultations menées par Bernard Lord. (1)

Ce qu'on souhaite maintenant à la ministre, c'est d'être en mesure de rédiger un plan qui saura s'arrimer aux messages livrés lors des consultations et aux priorités issues du Sommet des communautés. Pour que, après avoir bien parlé, nous puissions maintenant avoir les moyens de bien travailler!

(1) L'adresse Internet est la suivante : www.pch.gc.ca/consultations/lo-ol_2008/index_f.cfm



À VOUS la parole

Gros oubli

Madame la rédactrice,

Hélas, étant maintenant dans le Grand Nord où je ne me sers aucunement de mon français, c'est avec joie que j'attends la publication de *La Liberté* pour faire un peu de lecture en français.

Parfois, le courrier n'est pas toujours à date. Comme exemple, j'ai reçu les deux publications de *La Liberté* après Noël mais celle du 19 au 25 décembre, je viens de la recevoir il y a quelques jours. Et je dois admettre ma très grande déception!!

Le père Noël était glorifié, ainsi que mère Noël! Mais où était Jésus dans cette édition du journal? Vous faites constamment référence dans cette édition à Noël, mais quasiment **aucune** référence à la vraie raison de Noël (sauf l'article de Monseigneur Goulet).

Il me semble que vous devriez avoir plus de considération pour vos lecteurs et lectrices, qui sont en grande majorité des canadiens français et croyants. La vraie raison de Noël : la naissance du Sauveur, et non le père et la mère Noël!

La fête de Pâques arrive : nous espérons que vous ferez référence au vrai sens de cette fête : la Résurrection du Christ qui vit avec nous dans nos cœurs, dans la Parole et d'une façon spéciale, dans l'Eucharistie.

J'attends anxieusement votre prochaine publication pour lire du français ici dans le Grand Nord.

L'abbé Maurice Jeanneau
St. Theresa Point (Manitoba)
Le 15 janvier 2008

Citation DE LA SEMAINE

« Ça nous a pris sept ans, mais nous avons réussi à faire traduire toutes les lois. »

Vaughan Baird, avocat dans la cause Bilodeau qui a aussi été actif dans le sport amateur à Winnipeg, est le Citoyen de l'année de la St. Andrews Society of Winnipeg. ■ **Page 14.**

ZONES DE RECRUTEMENT

Taché s'inquiète

Les écoles urbaines de la Division scolaire franco-manitobaine veulent-elles ou non un changement à leurs zones de repêchage? Et quelles sortes de restructuration ces changements pourraient-ils amener? Chaque école urbaine est consultée sur le sujet et à Taché, la question sera chaudement discutée.

Patricia BITU TSHIKUDI

La consultation sur les zones de repêchage dans les écoles urbaines de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) suscite questions et inquiétudes auprès des parents de l'école Taché.

Responsable d'effectuer ces consultations, Mosaïk Consultants était à l'école Taché le 21 janvier au soir, pour expliquer aux parents comment ces consultations allaient être menées et sur quoi elles allaient porter.

La rencontre visait à fournir aux parents l'information nécessaire pour alimenter leurs réflexions, avant de mener de prochaines sessions qui permettront de recueillir les commentaires de chaque comité scolaire.

Mais d'entrée de jeu, plusieurs parents se sont montrés insatisfaits du mandat que la DSFM a donné aux consultants. La tension a été palpable à plusieurs reprises lors de la rencontre qui a duré près de trois heures.

Parents inquiets

« Je ne veux pas tirer sur le messager, mais je dois dire que je suis extrêmement déçu par le mandat que vous a donné la DSFM », s'est insurgé un parent.

Les inquiétudes des parents portaient sur l'avenir de l'école. Ils auraient voulu avoir des réponses précises sur les enjeux liés à un changement possible des zones de repêchage. Ainsi, ils se demandent comment le transport scolaire entrera en jeu dans la décision. Ils se demandent aussi combien de temps la mise en place de nouvelles zones pourrait prendre, et ce qui arriverait entre-temps.

Les consultants ont assuré que les enfants affectés par un changement aux zones de recrutement des écoles continueraient de bénéficier du transport scolaire, en respectant les politiques de la DSFM.

Selon eux, une période de transition de deux ans est aussi prévue dans la mise en œuvre des changements possibles.

Les consultants ont par ailleurs précisé en quoi les zones de repêchage actuelles causaient problèmes : leur répartition actuelle et le fait que certaines zones sont communes à plusieurs écoles entraînent un déséquilibre vis-à-vis du nombre possible d'élèves que chacune peut recruter.

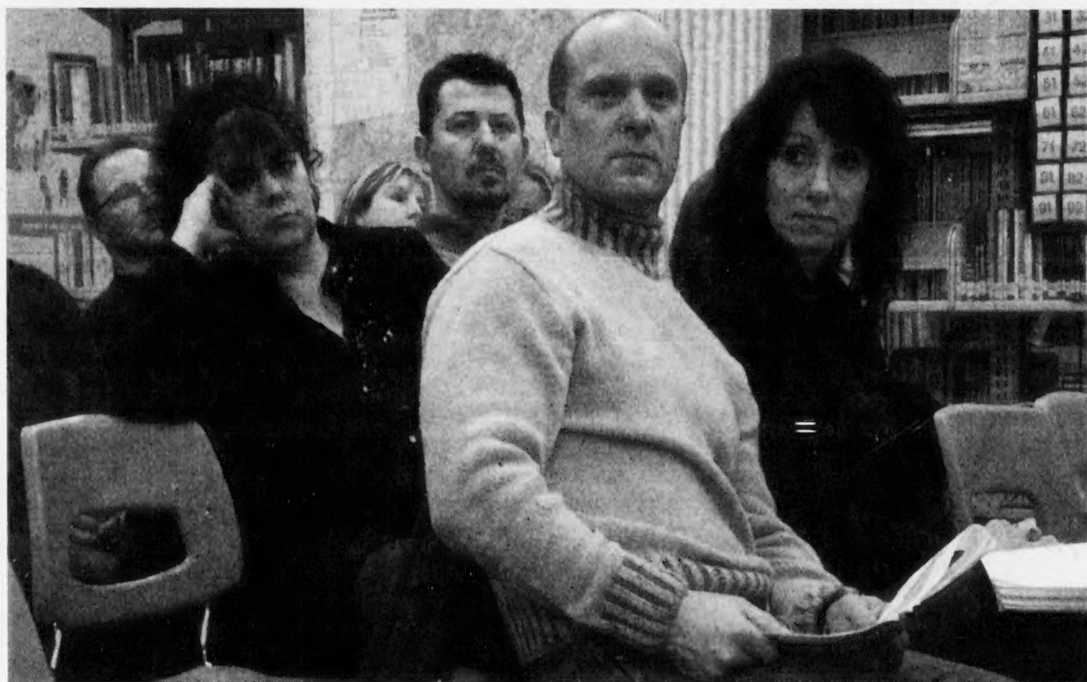


photo : Patricia Bitu Tshikudi

Les parents de l'école Taché se sont déplacés en grand nombre pour assister à une première rencontre de consultation sur les zones de repêchage.

Scénarios problématiques

Mosaïk a aussi présenté des scénarios à envisager ainsi que leur impact pour chaque école. Ces scénarios, qui excluent le statu quo, comprennent par exemple des changements mineurs aux zones actuelles, l'élimination des zones communes ou encore de vocations nouvelles pour certaines écoles. Ces scénarios ont été vivement critiqués par plusieurs parents. « Dans les scénarios que vous nous donnez, il n'y en a aucun qui propose le statu quo pour notre école », a souligné une mère.

« Vous nous proposez des scénarios qui ne représentent pas ce que nous voulons », a renchéri un autre parent.

« Ce n'est pas réaliste, ce qu'ils nous proposent, affirme une autre mère, Tanya Apostolopoulos. Ils nous font des grilles, mais il n'y a pas d'explication dans les données. On avait d'autres besoins. L'école devait être agrandie, ça ne fait pas de sens de vouloir faire du changement maintenant. Ce sera difficile de plaire à tout le monde. »

La présidente du comité scolaire, Carole Boily, indique aussi que les scénarios proposés ne sont pas réalistes. « Ils ne s'accordent pas à la réalité et ne cadrent pas avec la vision que la communauté s'était faite », dit-elle.

Les consultants ont répondu qu'ils pourront faire d'autres propositions au cours des rencontres internes prévues avec chaque comité scolaire.

Plusieurs facteurs seront à considérer dans le rapport qui sera déposé à la commission scolaire le 30 juin 2008.

Le dépôt du rapport sera toutefois précédé par d'autres rencontres avec les membres de la communauté. Les recommandations pourraient être appliquée en septembre 2009.

À l'école Taché, la prochaine rencontre des consultants avec le comité scolaire est prévue le 5 février.

PROJET ÉOLIEN

La décision se fait attendre

Patricia BITU TSHIKUDI

Voilà déjà plusieurs mois que le comité en charge du projet d'éoliennes à Saint-Joseph attend la réponse d'Hydro-Manitoba.

« Ils doivent choisir trois projets et on espère être dans ces choix », confie le préfet de la municipalité rurale de Montcalm, Roger Vermette.

Saint-Joseph n'est pas le seul à attendre une réponse. Hydro-Manitoba a demandé en mars dernier aux entreprises intéressées de soumettre des propositions pour de nouveaux projets d'énergie éolienne. Hydro-Manitoba voudrait pouvoir acheter jusqu'à 300 mégawatts d'énergie renouvelable.

À ce jour, dix projets dont celui de Saint-Joseph, ont été déposés. La date limite pour soumettre les propositions était le 17 juillet 2007.

La demande s'inscrivait dans le cadre de la stratégie manitobaine de développement de l'énergie éolienne. Le Manitoba espère ainsi développer sa stratégie visant la production de 1 000 mégawatts d'énergie renouvelable.

Pour Roger Vermette, le projet, s'il est accepté, apporterait beaucoup à la région.

« Si notre projet est accepté, cela va aider au développement économique de toute la région. Ça va créer de nouveaux emplois et amener de nouveaux commerces », assure-t-il.

Même si dix projets ont été déposés, Roger Vermette estime que Saint-Joseph a beaucoup d'atouts. « Nos chances sont très bonnes », affirme-t-il.

Selon lui, le prix proposé par les compagnies d'éoliennes pèsera dans la balance au moment du choix.

Pour l'heure, tout le monde attend une réponse de la part d'Hydro-Manitoba.

À Hydro-Manitoba, on dit étudier les offres des entreprises. « Nous regardons actuellement les prix qu'ils nous proposent et nous donneront notre réponse avant la fin de l'hiver », assure le responsable des relations publiques d'Hydro-Manitoba, Glen Schneiden.

ÉDUCATION

Une salle de classe virtuelle

***Le jeu de l'enfant*, un cours proposé par le Collège universitaire de Saint-Boniface en partenariat avec la Division scolaire franco-manitobaine, sera offert aux élèves de niveau secondaire des écoles rurales, grâce à un procédé innovant.**

Simon GOUIN

Lever la main, poser une question au professeur et écrire sur le tableau, le tout à partir de votre ordinateur . Voici quelques-unes des prouesses rendues possibles par un logiciel nommé *Elluminate*. Cette innovation technologique permettra au Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB) en partenariat avec la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) de proposer un cours à distance à des élèves de niveau secondaire des écoles rurales. Intitulé ***Le jeu de l'enfant***, ce cours enseignera les façons d'animer des jeux auprès des enfants.

« C'est la seconde année que ce cours est offert, précise la professeure en éducation de la jeune enfance en charge de cet enseignement, Louise Laflèche. D'une durée de 45 heures, il permet aux personnes qui souhaitent travailler comme auxiliaires dans un service de garde d'obtenir les 40 heures de formation exigées par la Loi sur la garde d'enfants au Manitoba. »

La validation de ce cours donne des crédits pour le secondaire, ainsi que des crédits pour le Diplôme d'éducation de la jeune enfance du CUSB. « Si les élèves qui ont suivi ce cours décident de poursuivre leurs études en éducation de la jeune enfance au Collège, ce cours leur sera crédité », souligne Louise Laflèche.

« Les élèves des écoles de la DSFM sont souvent motivés de suivre un cours d'un niveau supérieur, précise Louise Laflèche. Et la mise en place de cet enseignement offre un nouveau choix d'options aux élèves du secondaire. »

Mais comment proposer ce cours à un maximum d'élèves répartis dans des endroits dispersés? La réponse à cette question a été trouvée par la coordonnatrice de l'Apprentissage électronique de la DSFM, Valérie Vielfaure.

Après avoir fait des recherches auprès d'autres divisions scolaires, Valérie Vielfaure a été séduite par ce qui se fait au Nouveau-Brunswick. « Auparavant, ce cours était dispensé grâce à un pont téléphonique, mais il était difficile de faire participer les élèves, explique-t-elle. Avec le logiciel *Elluminate*, il y a plus d'interaction visuelle et orale. »

Ce logiciel permet de donner des cours de façon synchronisée : les élèves doivent donc être présents derrière leur ordinateur à un moment précis pour pouvoir suivre l'enseignement. Un tableau blanc s'affiche, sur lequel le professeur peut diffuser le contenu de sa leçon. Une barre d'outils donne la possibilité aux élèves d'interpeller le professeur ou l'ensemble de la classe, à l'écrit ou à l'oral. Quant au professeur, il peut parler aux élèves et leur demander d'écrire au tableau.

« L'année dernière, lorsque je demandais aux élèves de s'exprimer par téléphone, ils ne me répondaient pas, indique Louise Laflèche. Avec cette classe virtuelle, ils pourront s'exprimer par écrit, ce qui leur est plus facile. »

Afin d'évaluer l'enseignement, des travaux pratiques seront demandés. Ils devront être envoyés sous format électronique, afin de les partager au sein de la classe virtuelle.

Les cours se dérouleront les mardis de 12 h à 14 h du 5 février 2008 au 10 juin 2008. Pour s'inscrire ou pour se renseigner, contacter Évelyne Garand au 237-1818 poste 478.

WINNIPEG

Un parc aquatique au centre-ville

Patricia BITU TSHIKUDI

La Ville de Winnipeg contribuera à hauteur de 7 millions $ pour la réalisation d'un parc aquatique intérieur à Winnipeg.

La contribution financière de la Ville au projet évalué à 35 millions $, a été approuvée par le comité exécutif la semaine dernière.

Le nouveau complexe comprendrait des glissades d'eau intérieures, des commerces ainsi qu'un hôtel.

Des appels d'offres de la part d'investisseurs privés sont sollicités à compter de cette semaine.

Selon le maire Sam Katz, il serait souhaitable de construire le nouveau parc aquatique au centre-ville de Winnipeg. À l'heure actuelle, deux sites sont considérés : l'ancien bureau de poste et le stationnement devant le Centre des congrès.

Du côté des investisseurs privés, on mentionne aussi le site de l'ancienne usine Canada Packers, situé à l'angle des rues Marion et Archibald, à Saint-Boniface. « Plusieurs sites sont considérés et parmi eux, il y a celui de l'ancienne usine Canada Packers. C'est une opportunité pour faire de cet endroit un attrait, explique Normand Gousseau d'Entreprises Riel. Un projet comme celui-là aiderait certainement au développement économique de Saint-Boniface. »

Le conseiller de Saint-Boniface, Daniel Vandal dit qu'il est encore trop tôt pour se prononcer sur les différentes offres à étudier. « L'appel d'offres n'a pas encore été lancé officiellement. On doit voir les propositions qui vont être faites à la Ville », explique-t-il.

Il admet toutefois que si le site de l'ancien Canada Pakers était considéré, ce serait une très bonne chose pour Saint-Boniface.

« Le site représenterait la pierre angulaire pour le développement économique de Saint-Boniface », affirme Daniel Vandal.

Le parc aquatique ne viendrait pas seul puisque la construction d'un hôtel est aussi envisagée. « Avec le projet, on construirait certainement un hôtel, lance Normand Gousseau. D'autres produits et services seraient aussi offerts. »

L'ancien site Canada Packers offrirait plus de possibilités d'expansion. « C'est une bonne option parce qu'il s'agit d'un site naturel, qui a beaucoup de potentiel. Ce serait très positif pour le quartier et ça entraînerait des retombées économiques importantes pour Saint-Boniface », affirme Daniel Vandal.

Le parc aquatique est un projet étudié depuis près de cinq ans à l'hôtel de ville de Winnipeg.

La Ville attend les propositions du secteur privé. Une décision finale sera rendue au cours de l'année 2008 et le projet devrait voir le jour en 2009.

FRANCOPHONIE

Un pas après l'autre...

Trois mois après l'adoption d'une motion en vue de revendiquer une loi sur les services en français, la SFM se prépare à entamer les premières démarches.

Patricia BITU TSHIKUDI

La Société franco-manitobaine (SFM) s'est donnée comme mandat de faire avancer le dossier de la politique sur les services en français lors de son assemblée générale annuelle en octobre dernier.

« Nous allons bientôt rencontrer le ministre Greg Selinger, explique le président-directeur général de la SFM, Daniel Boucher. On va avoir une conversation avec lui et voir comment on va s'y prendre. »

Même si cette loi est présente à l'esprit de plusieurs Franco-Manitobains depuis longtemps, les étapes pour atteindre cet objectif demeurent nombreuses.

« On doit encore monter la charpente de ce que nous allons demander. Il est clair que la politique déjà existante servira de base à nos revendications, mais on doit encore voir ce qu'il serait possible d'ajouter, explique Daniel Boucher. Pour l'instant, on n'a pas encore assez analysé la question pour dire ce qui sera demandé de façon précise. »

Pour le chargé de cours au Collège universitaire de Saint-Boniface, Rénald Rémillard, il faudra prendre le temps de bien analyser le dossier avant de faire des revendications. « On devra identifier les lacunes et les éléments à améliorer pour faire avancer la cause, explique-t-il. Il faut faire preuve de réalisme. Il ne faut pas être trop extrême, ni trop timide non plus. »

Daniel Boucher estime qu'il est impératif de rencontrer toutes les parties impliquées dans le dossier, ce qui inclut les trois partis politiques et la communauté.

À la Province, on dit aussi attendre d'avoir consulté tout le monde avant de pouvoir vraiment commencer à parler de la loi.

« Le ministre a déjà rencontré, mais de façon informelle, les membres de la SFM à ce sujet. Mais il faut encore qu'il y ait des rencontres avec tous les intéressés, c'est-à-dire les conservateurs et les libéraux », explique le chargé des communication du ministre Selinger, Colin Lemoine. Greg Selinger s'était dit ouvert à l'idée de mettre en place une loi sur les services en français dès les tout débuts du projet.

Archives La Liberté

La SFM se prépare à entamer les premières démarches qui mèneront à la loi sur les services en français.

Pourquoi une loi?

Quels avantages auraient la loi sur les services en français par rapport à la politique, actuellement en vigueur? Le directeur général de l'Association des municipalités bilingues du Manitoba, Jean Beaumont, répond : « la stabilité et la sécurité ».

« Avoir une loi sur les services en français serait plus sécurisant au niveau provincial. Les lois ne se changent pas aussi facilement que les politiques, explique-t-il. Une politique peut être changée à tout moment selon le gouvernement en place, alors que pour ce qui est des lois, c'est plus compliqué et ça impliquerait un débat plus large. »

Pour Rénald Rémillard, « une loi est justifiable. On a un recours dans la mesure où la loi n'est pas respectée. On peut poursuivre quand il y a non respect de ce droit », explique-t-il.

Selon lui, l'adoption d'une loi sur les services en français normaliserait le français en termes de langue officielle et lui donnerait une valeur ajoutée.

« On a des lois sur toute sorte de choses, mais pour le français, on a des règlements? La normalisation du français n'est pas négligeable, di-t-il. C'est de dire aux Franco-Manitobains : votre langue est partie intégrante de la communauté et est reconnue par les instances publiques. »

« On rehausse le statut de la langue. Au niveau du message qui est véhiculé, ça a un impact plus large encore, affirme-t-il. Entreprendre des démarches nous offre la possibilité d'actualiser la politique sur les services en français. La dernière fois qu'on a remis à jour ces politiques remonte à 1999. Il y a des choses, des réalités qui ont changé depuis. »

Plus qu'un symbole, une loi aurait aussi une valeur juridique. « Une loi donnerait le droit à une personne d'être entendue et comprise dans toutes les instances des tribunaux, par exemple », explique Daniel Bouher.

« Une loi valoriserait le fait que le Manitoba est une province qui offre des services dans les deux langues officielles », estime pour sa part Jean Beaumont.

Revendications

Au cours des dernières semaines, plusieurs débats entourant les services en français ont été soulevés de part et d'autre.

Le syndicat des infirmières de l'Hôpital général Saint-Boniface, s'insurge contre la création de postes désignés bilingues au sein de l'hôpital; la Municipalité de Sainte-Anne qui refuse de faire partie de l'AMBM. Une loi sur les services en français pourrait-elle faciliter le fait français dans des cas concrets comme ceux-là?

« Elle pourrait, mais difficilement, explique Daniel Boucher, en faisant référence au cas de la municipalité de Sainte-Anne. Les municipalités ont le droit de faire ce qu'elles veulent. C'est plutôt au niveau provincial que la loi aurait vraiment un impact », dit-il.

C'est le contenu de la loi qui fera toute la différence. Étant donné que le dossier n'est pas encore vraiment avancé, il est difficile de savoir dans quelles mesures une loi pourrait donner plus de force à l'AMBM ou comment elle influencerait d'autres institutions gouvernementales ou paragouvernementales.

Pour que ces démarches aboutissent et se déroulent harmonieusement, la SFM devra faire preuve de doigté, estime Rénald Rémillard. « Le tout doit se faire dans un processus de dialogue. On ne peut pas vraiment arriver et dire on veut a...b...ou c. Personne ne veut que le dossier devienne une affaire politique. »

« On essaie de regarder ce qui s'est fait dans les autres provinces comme le Nouveau-Brunswick ou la Nouvelle-écosse, explique Rénald Rémillard. Mais chaque province est spécifique, on doit donc aussi faire une analyse pour savoir ce que veulent les gens ici et ce qui devrait être inclus dans la loi. »

ÉDUCATION

La DSFM se retrousse les manches

Les trois membres de la DFSM envoyés en prospection au Nouveau-Brunswick sont de retour. La DSFM doit maintenant faire ses devoirs et établir une approche en vue de faire du Centre scolaire Léo-Rémillard, une institution communautaire.

Patricia BITU TSHIKUDI

De retour à Winnipeg après un séjour de près d'une semaine à Fredericton au Nouveau-Brunswick, la directrice du Centre scolaire Léo-Rémillard, Louise Gauthier, le président du comité scolaire, Michel Bazin ainsi que le commissaire, Michel Boucher doivent maintenant s'atteler à faire les démarches nécessaires pour que le Centre scolaire Léo-Rémillard, devienne une institution communautaire.

« On prévoit mettre en place un processus de consultations avec les élèves, les parents de l'école Léo-Rémillard et les membres de la communauté afin de voir comment on va s'y prendre pour mettre le projet en branle et surtout savoir ce qu'ils, aimeraient avoir dans l'école », explique Michel Bazin.

Le comité en charge du projet travaillera donc au cours des prochaines semaines à mettre en place les ressources nécessaires pour les consultations.

« Nous allons faire les premières consultations avec le personnel du Centre Léo-Rémillard », explique Michel Bazin. Les dates ne sont pas encore fixées, mais les consultations devraient commencer au cours des prochaines semaines.

« Un centre communautaire serait un lieu où les gens de la communauté aurait des locaux pour se rassembler autours d'activités », explique Michel Bazin.

Le séjour de la délégation manitobaine à l'école au Nouveau-Brunswick, leur a donné l'occasion de visiter l'école Sainte-Anne à Fredericton. L'établissement s'est doté il y a une trentaine d'années, d'un programme scolaire qui allie activités culturelles et sportives diverses à son programme académique régulier.

Elle offre à ses étudiants une panoplie d'occupations après les heures de classe. Les élèves peuvent ainsi bénéficier d'une aide aux devoirs et s'adonner à leurs activités sportives ou culturelles favorites, sous la supervision de bénévoles qualifiés. Le modèle, une réussite au Nouveau-Brunswick, doit être importé au Manitoba et instauré au Centre scolaire Léo-Rémillard.

La délégation de la DFSM retient de son séjour qu'il est primordial pour la viabilité du projet, que l'école et le centre communautaire soient indépendants l'un de l'autre.

« Les besoins de l'école sont prioritaires, explique Michel Bazin. Le volet communautaire doit être autosuffisant. Il est clair aussi que la mise en place d'un projet comme celui-là nécessite des ressources particulières. »

En effet, pour mettre en place le centre communautaire au sein de l'école, il sera nécessaire de faire des démarches pour l'obtention d'un permis de location très précis ainsi qu'une multitude d'autres autorisations. « On se doit aussi de bien identifier notre clientèle cible », confie le président du comité scolaire.

Ce dernier ajoute qu'il est aussi dans leurs projets de s'associer à différents organismes de la communauté. L'idée étant de pouvoir faire profiter les élèves d'activités culturelles déjà organisées.


Archives La Liberté
Louise Gauthier était de la délégation envoyée en prospection à l'école Sainte-Anne, au Nouveau-Brunswick.

La DSFM prévoit le début du volet communautaire au Centre scolaire Léo-Rémillard pour septembre 2008.

ARTS VISUELS

Le CUSB dit non

La place de la statue de Louis Riel était sujet de controverse entre le CUSB et la Maison des artistes visuels francophones. Mais, l'œuvre restera là où elle est présentement.

Sophie DESRUISSEAUX

La statue de Louis Riel restera sur le terrain du Collège Universitaire Saint-Boniface (CUSB). Le bureau des gouverneurs du CUSB a pris cette décision le 15 janvier dernier.

Des consultations internes avaient été effectuées pour connaître l'avis des étudiants, des professeurs et des employés. « Ces consultations ont démontré et confirmé l'attachement profond que la population du CUSB avait envers les artistes qui ont fait la statue, Martien LeMay et Étienne Gaboury », explique le secrétaire général du CUSB, Stéphane Dorge.

Le bureau des gouverneurs a considéré le côté historique. « Louis Riel a étudié au CUSB. C'est un de ses plus imminents personnages », indique Stéphane Dorge.

Les étudiants ont eu leur mot à dire. « Ils étaient très clairs dans leurs propos. Ils voulaient conserver la sculpture. Ils savent que dans les années 1990 les étudiants du CUSB avaient travaillé très fort pour l'obtenir et ils ne veulent pas oublier ça », dit Stéphane Dorge.

Les étudiants sont d'ailleurs les premiers à se réjouir de la nouvelle. « Nous sommes très contents », lance la directrice générale de l'Association étudiante du CUSB, Geneviève Clément.

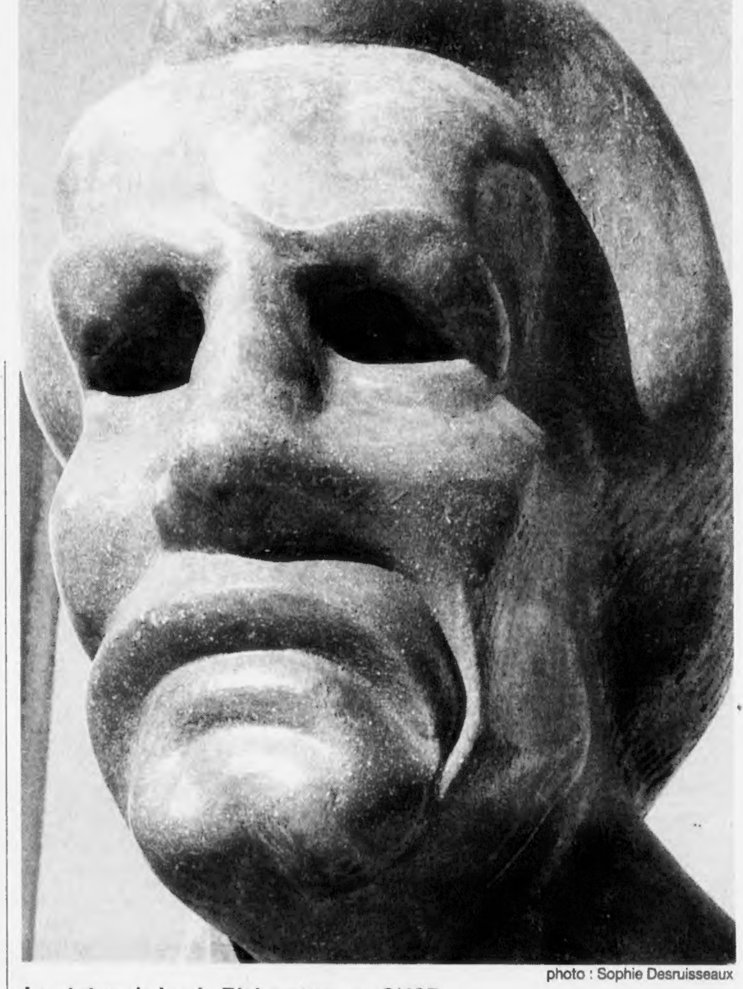


photo : Sophie Desruisseaux

La statue de Louis Riel restera au CUSB.

Du côté de la Maison des artistes

Rappelons que la Maison des artistes visuels francophones désirait la statue de Louis Riel. Elle souhaitait l'exposer à l'entrée du Jardin des sculptures. « Deux grands artistes, Marcien LeMay et Étienne Gaboury, ont fait ce monument. Nous croyons que leur place était au Jardin des sculptures », estime le président de la Maison des artistes visuels francophones, Raymond Poirier.

L'organisme respecte la décision du CUSB. Il est en train de considérer d'autres options. « Ça nous coûtait aussi cher de déménager la statue que d'en faire sculpter une autre. Nous allons donc en commander une nouvelle », explique Raymond Poirier.

Ce dernier ne croit pas que la nouvelle statue sera une représentation de Louis Riel. « J'en suis à 99 % convaincu. Nous nous intéressions plus à Marcien LeMay et à Étienne Gaboury qu'à Louis Riel en tant que tel. Ceci dit, ça aurait été intéressant d'avoir la statue de Louis Riel, vu ce qu'il représente dans la communauté », conclut-il.

FRANCOPHONIE

Le Programme de contestation judiciaire en sursis

Julien ABORD-BABIN

Après des mois d'incertitude, le gouvernement fédéral a clarifié sa position quant au démantèlement du Programme de contestation judiciaire du Canada (PCJ). Tel qu'annoncé le 25 septembre 2006, le programme sera aboli, mais le gouvernement s'engage à continuer le financement des causes approuvées avant cette date.

Bien qu'ils préféreraient un rétablissement complet du programme, les responsables du PCJ étaient contents de recevoir cette clarification qui permettra de mieux planifier la réduction progressive des effectifs. « Lorsque la décision a été prise, l'avenir immédiat n'était pas très clair, déplore le directeur général du PCJ, Noël Badiou. Nous avions l'impression qu'on nous verserait seulement les montants déjà approuvés. »

Le PCJ soutient près de 90 causes en ce moment. Causes qui pourront toutes être menées à terme grâce au financement du gouvernement. Cela signifie que le bureau du PCJ restera ouvert jusqu'à ce qu'elles aient toutes été réglées.

« Les causes peuvent être ouvertes pendant plusieurs années et vont parfois jusqu'à la Cour suprême, explique Noël Badiou. Donc le bureau restera ouvert encore plusieurs années, même si c'est sous une forme très réduite. »

Le bureau du PCJ employait huit personnes à temps plein avant les coupures du gouvernement conservateur. Depuis, le personnel a été réduit à l'équivalent de trois postes, soit deux personnes à temps plein et deux à temps partiel.

Lorsqu'en 1992 le gouvernement de Brian Mulroney avait aboli pour la première fois le PCJ, tout avait été fermé en six mois. Cette fois le démantèlement devrait donc se faire plus graduellement.

Puisque le bureau n'est pas complètement fermé, Noël Badiou estime que sa réouverture pourrait se faire assez facilement dans le cas d'un changement de gouvernement ou si jamais les tribunaux estiment que l'abolition du PCJ est anticonstitutionnelle. La Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (FCFA) poursuit présentement des démarches en Cour fédérale pour faire invalider la décision du gouvernement.

Dialogue urbain

Avec le programme Échanges urbains, Centraide souhaite donner la parole aux résidants de Winnipeg.

Julien ABORD-BABIN

Afin de mieux orienter ses programmes, Centraide Winnipeg lance le projet Échanges urbains qui permettra de consulter la communauté et d'identifier les préoccupations des Winnipégois. Un questionnaire en français a été dévoilé la semaine dernière pour que les francophones puissent participer activement au projet.

Centraide espère dorénavant faire circuler trois ou quatre questionnaires par année pour connaître les préoccupations des Winnipégois. « Échanges urbains est un outil qui nous permettra d'être en communication continue avec la population de Winnipeg, explique un membre du conseil d'administration de Centraide Winnipeg, Michel Lagacé. Ça nous permettra de prendre le pouls de la communauté pour mieux façonner l'avenir. »

Ce nouveau programme s'inspire du projet *Journey Forward* qui avait réalisé, en 2000, un premier sondage d'opinion auprès du public. Environ 3 200 personnes y avaient participé. « Ce projet nous avait permis d'identifier trois secteurs prioritaires, la jeunesse, les quartiers et la pauvreté, rappelle Michel Lagacé. À partir de cela nous avons pu orienter nos fonds vers ces secteurs, mais depuis, les choses peuvent avoir changé. La perception des gens évolue. »

Échanges urbains permettra donc un suivi à long terme des besoins de la communauté. Ce sera un outil très utile pour préparer des nouveaux projets et recevoir la rétroaction des citoyens. Toutes les données recueillies seront également rendues publiques et partagées avec les autres organismes communautaires ainsi que le gouvernement.



photo : Julien Abord-Babin

De gauche à droite, Michel Lagacé, Pat Harper, Adrienne Silver, Gwenda Templeton et Eric Friesen de Centraide Winnipeg.

« On sait ce dont la communauté a besoin, mais parfois on a besoin de se le faire dire, confie la directrice générale de Pluri-elles, Mona Audet. Ça nous permettra de mieux comprendre la communauté, de développer des nouveaux programmes, mais aussi de justifier certains programmes lorsqu'on approche des partenaires potentiels. »

« Ça donnera aussi la chance aux francophones de donner leur opinion et de participer à la réflexion », se réjouit Mona Audet.

« La communauté francophone est parmi les premières qu'on essaye de cibler, explique Michel Lagacé. On tient beaucoup à ce que les francophones participent. Le questionnaire français nous permet aussi de rejoindre une partie importante des nouveaux arrivants qui doivent faire face à des enjeux particuliers. »

La participation au questionnaire est complètement anonyme et ouverte à tous. Tous les répondants pourront aussi avoir accès aux résultats des consultations. Le premier questionnaire cherche à identifier de façon plutôt générale les préoccupations des Winnipégois. Un deuxième, qui sortira au printemps, se penchera plutôt sur les valeurs.

Centraide collaborera avec différents organismes pour distribuer les questionnaires qui seront aussi disponibles sur Internet à l'adresse MyCityMySay.ca ou par téléphone au 477-5360.

Vous avez des événements à signaler?

Composez le 237-4823 ou le 1 800 523-3355.

Agriculture

Un secteur en constante adaptation

Keystone Agricultural Producers tenait sa conférence annuelle du 23 au 25 janvier, une occasion pour les agriculteurs manitobains de discuter des défis à surmonter.

Julien ABORD-BABIN

Signe que l'environnement est devenu un enjeu important pour tous les secteurs, la convention annuelle de Keystone Agricultural Producers (KAP) a été lancée par un discours du premier ministre de la province Gary Doer sur le rôle de l'agriculture dans un Manitoba plus vert. Le discours s'est toutefois réorienté sur les relations avec les États-Unis et leur nouvelle politique d'étiquetage selon le pays d'origine qui aura un impact considérable sur les éleveurs canadiens.

« J'ai l'impression que les américains n'ont pas tout à fait réalisé l'impact que cette nouvelle réglementation pourrait avoir sur leur industrie, leur économie et leurs consommateurs en plus des producteurs canadiens, a déploré le premier ministre du Manitoba Gary Doer, devant l'assemblée de KAP. Cette réglementation aura plusieurs implications logistiques désavantageuses pour nos éleveurs, mais aussi pour les usines américaines qui pourraient fermer sans le bétail canadien.»

« Il est clair que cette réglementation aura un impact sur l'économie manitobaine, a ajouté le premier ministre de la province. Cela signifie que nous avons besoin d'augmenter la capacité de nos usines d'abattage. »

Gary Doer encourage aussi les agriculteurs à profiter du potentiel qu'offre le développement des nouvelles énergies. Tant les biocarburants que l'énergie éolienne offrent des opportunités intéressantes pour les agriculteurs selon le premier ministre.


photo : Julien Abord-Babin

Le premier ministre du Manitoba Gary Doer s'est adressé aux membres de KAP lors de l'ouverture de leur convention annuelle. À droite, le président de KAP, David Rolfe.

La ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Initiatives rurales, Rosann Wowchuk a elle aussi repris le thème de l'environnement dans son discours aux agriculteurs. « Les fermiers contribuaient à rendre notre économie plus verte avant que ce soit à la mode », a-t-elle déclaré, en encourageant les membres de KAP à continuer.

« Nous n'avons pas encore les moyens de réaliser tous nos objectifs en matière d'environnement dans le domaine de l'agriculture, ajoute Gary Doer. Il est toutefois clair que les agriculteurs ont un rôle important dans la protection de nos cours d'eau et la réduction de nos émissions de gaz à effet de serre (GES). »

La ministre de l'Agriculture a également encouragé les fermiers manitobains à explorer de nouveaux marchés d'exportation. « Beaucoup de marchés émergent de par le monde, a lancé Rosann Wowchuk. Nous sommes capables de produire beaucoup de nourriture et nous devons trouver des moyens de rejoindre ces marchés. »

« Nous devons continuer à percer sur ces marchés, mais aussi encourager nos concitoyens à manger de la nourriture produite localement, ajoute la ministre. Cela bénéficierait à tout le monde, tant sur le plan économique qu'écologique. »

Bilan de l'industrie

Le président de KAP, David Rolfe, a lui aussi présenté un bilan annuel de l'industrie agricole. Une année assez mouvementée marquée par le débat national sur l'avenir de la Commission canadienne du blé (CCB) et les différentes inquiétudes liées aux échanges avec les États-Unis.

« De façon générale, l'année 2007 a été marquée par plusieurs bénéfices financiers, estime David Rolfe. Le prix du grain et de l'huile a augmenté, ce qui a permis une bonne rentabilité pour nos producteurs. Cela a toutefois contribué à la crise du bétail».

« L'enjeu du monopole de l'orge a quant à lui attiré toute l'attention, aux dépends du secteur de l'élevage qui n'a pas connu une très bonne année », a ajouté le président de KAP.

La ministre de l'Agriculture a quant à elle réitéré sa position quant au monopole de l'orge. « Nous allons continuer à soutenir le droit des producteurs à leur agence de commercialisation, a-t-elle déclaré. Cette agence leur appartient et c'est à eux de décider de son avenir. »

Tous les intervenants ont tenu à se tourner vers l'avenir et à saluer les jeunes agriculteurs qui tenaient eux aussi leur réunion annuelle le 25 janvier. « Les jeunes fermiers font face à de nombreux obstacles, mais nous leur fournissons toujours plus de programmes de formations et d'aide financière pour les aider à se lancer en affaire», a rappelé Rosann Wowchuk.

ALIMENTATION

Del's revient à Saint-Boniface

Les aliments de l'entreprise familiale Del's Specialty Meats sont maintenant disponibles au magasin Family Foods sur le Boulevard Provencher.

Patricia BITU TSHIKUDI

Après une absence de plusieurs années, les produits de l'entreprise familiale Del's Specialty Meats sont de retour sur les étagères de Saint-Boniface.

« Nos produits sont vendus dans plusieurs boutiques de Winnipeg alors qu'ils sont très peu représentés à Saint-Boniface, explique le copropriétaire de Del's Specialty Meats, Richard Gallant. On veut faire revenir les produits de Del's à Saint-Bonniface. »

L'entreprise qui a vu le jour à Saint-Boniface est aujourd'hui établie dans la région de Letellier. Son départ, combiné à la difficulté de pénétrer dans les grandes surfaces, ont contribué à la rareté des produits Del's Specialty dans le vieux quartier français. « On trouve nos produits à plusieurs endroits en ville, mais pas à Saint-Boniface, explique Richard Gallant. C'est en partie dû au fait qu'il n'y a pas beaucoup de petites boutiques aux alentours et beaucoup plus de magasins à grande surface comme le Safeway par exemple à proximité. »

Avec l'arrivée du Family Foods à l'emplacement de l'ancien IGA du Boulevard Provencher, les propriétaires de Del's Specialty Meats peuvent aujourd'hui, offrir aux amateurs d'aliments locaux, six de leurs produits.

« Nos pâtés, cretons, tartes au sucre, tarte du voyageur, pizzas et tourtières sont maintenant disponibles au Family Foods », annonce Ricard Gallant.

Une nouvelle qui enchante le copropriétaire de Del's Specialty Meats.

« Family Foods a pris l'initiative de vendre les produits locaux dans ses magasins, un peu comme dans ceux du Québec, explique Richard Gallant. Le nouveau propriétaire du Family Foods, Dave Sikorski a été très enthousiaste à cette idée et c'est une très bonne chose. »

« Avant, on était avec le IGA qui est aujourd'hui remplacé par le Family Foods. Mais le magasin n'acceptait qu'une quantité limitée de nos produits, explique Richard

Gallant. Pour l'instant, Family Foods a accepté de prendre un peu de tout dans nos produits. On va voir comment ça va aller et on ajustera l'inventaire par rapport à la demande », ajoute-t-il.

Même si les produits du terroir comme ceux de Del's Specialty Meats peinent à pénétrer les grands marchés, ils parviennent toutefois à rester dans la course, en faisant affaires avec de plus petites boutiques. Mais là aussi, tout n'est pas toujours rose.

« Nos produits se vendent très bien en ville et en région aussi, où nous répondons à des demandes spéciales, explique Richard Gallant. Toutefois, les produits que nous vendons sont surgelés et nécessitent d'être conservés dans des congélateurs et des réfrigérateurs. Or, cela entraîne beaucoup de dépenses pour les petites boutiques d'alimentation qui elles, vendent des produits qui se conservent plus facilement. »

On note toutefois un changement de tendance en matière de produits du terroir. Le géant Sobey's par exemple a ajouté une section de produits locaux à ses magasins.



photo : Patricia Bitu Tshikudi

L'entreprise Del's Specialty Meats veut regagner la clientèle de Saint-Boniface en offrant ses produits dans le Family Foods du boulevard Provencher.

Ceux de Del's Specialty Meats sont vendus dans une cinquantaine de magasins à travers la province. Saint-Boniface figure maintenant parmi les endroits où sont disponibles les produits de Del's Specialty Meats. Un retour au bercail pour des produits d'ici.

SAINT-JEAN-BAPTISTE

Nouvelle aile pour Le paradis des pionniers

Patricia BITU TSHIKUDI

Huit nouvelles unités doubles verront bientôt le jour à la résidence Le Paradis des pionniers, de Saint-Jean-Baptiste.

Les responsables de l'établissement pour aînés font face à une demande grandissante, qui a motivé le projet d'agrandissement du centre. « Comme partout ailleurs, la population est vieillissante explique la présidente du comité du chalet Montcalm, Mona Lavallée. On a [illegible] agrandir le centre. Nous avons même une liste d'attente avec le nom de 18 personnes en attente d'être placées. »

Le paradis des pionniers verra donc huit nouvelles unités doubles s'ajouter à l'établissement qui compte actuellement 17 suites à chambre unique et des studios.

Le projet d'agrandissement du Paradis des pionniers a été lancé il y a quelques années déjà. Toutefois, la campagne de financement a débutée il y a juste un an. « Nous avons réussi à amasser un montant de 204 000 $ jusqu'à présent, confie Mona Lavallée. Il s'agit pour la plupart, de dons d'entreprises de la communauté. »

Les responsables du projet travaillent encore à trouver du financement, mais assurent être sur la bonne voie. « On étudie plusieurs options pour trouver d'autres sources de revenus, mais jusqu'à présent, ça va bien », affirme la présidente du comité.

Cette dernière tient à remercier les entreprises et individus de la région de Montcalm qui ont fait [illegible] pour le projet.

La construction des huit unités est espérée pour le printemps prochain et prendrait environ six mois. Les responsables espèrent que le tout sera terminé pour l'automne et que les suites seront prêtes à être occupées aux alentours du mois de septembre.

Le coût du projet est estimé entre 700 000 $ et 750 000 $. Le comité responsable de la construction des nouvelles unités se dit ouvert à recevoir les dons de la communauté.

SAINTE-ANNE

Le Cordon Bleu perd ses couleurs

Après avoir été menacé de poursuite judiciaire, le restaurant le Cordon Bleu à Sainte-Anne devra changer de nom.

Julien ABORD-BABIN

Il y a un an et demi, Roger et Céleste Plouffe n'auraient jamais pensé que le nom de leur petit restaurant familial pourrait causer préjudice à qui que ce soit. Ils ont donc eu la surprise de leur vie en recevant une lettre de la prestigieuse école culinaire française Le Cordon Bleu qui exigeait que le restaurant retire le nom qu'il porte depuis 1968.

« J'ai reçu la première lettre il y a un an et demi, confie Céleste Plouffe. Au début je n'y ai pas porté attention, me disant que ça ne pouvait pas être sérieux, mais ils ont continué à nous envoyer des lettres nous menaçant d'aller devant les tribunaux. »

Fondé en 1895, Le Cordon Bleu est une école de cuisine et de pâtisserie française qui possède 30 établissements dans 15 pays, dont un à Ottawa. L'académie possède aussi quelques restaurants de cuisine gastronomique. On reste donc assez loin du petit restaurant familial de Sainte-Anne.

« Ils nous ont fait savoir qu'ils craignaient que les clients nous confondent et que l'on tire profit de leur nom, explique Céleste Plouffe. J'ai essayé de leur expliquer que notre restaurant était complètement différent et qu'on ne faisait pas dans la cuisine raffinée, mais ils n'ont rien voulu entendre. »

Roger et Céleste Plouffe ont donc un an pour trouver un nouveau nom à leur restaurant. Afin de trouver le meilleur, ils ont décidé d'organiser un concours. La personne qui proposera le meilleur nom gagnera ainsi 100 $. Le public aura jusqu'au 1er avril pour faire des propositions. Le nouveau nom ne pourra retenir aucun élément du Cordon Bleu.

« On a déjà reçu des propositions intéressantes et qui nous viennent d'un peu partout, remarque Céleste Plouffe. Certaines nous viennent d'aussi loin qu'Ottawa et Vancouver. »

« Mais même si on change le nom, je crois que pour les gens d'ici on restera toujours le Cordon Bleu », ajoute Céleste Plouffe.

Même si la propriétaire préfère rire de l'absurdité de la situation que d'en pleurer, il reste qu'un changement de nom implique beaucoup de travail. « Ce qui sera le plus coûteux c'est le changement de l'enseigne, mais il faudra aussi refaire les menus, renommer des plats, changer notre licence et informer nos fournisseurs pour s'assurer que toute la paperasse soit en règle, fait remarquer Céleste Plouffe. Tout ça risque de me prendre beaucoup de temps. »

L'académie le Cordon Bleu a accepté de verser une somme d'argent pour aider le restaurant à mener à bien ses démarches, mais ça ne couvrira surement pas tous les coûts estime Céleste Plouffe. « Leur première offre était une vraie joke, mais on a négocié pour arriver à un compromis », explique-t-elle.

Bien qu'elle estime que ce soit une grande perte de temps, Céleste Plouffe préfère cette option à un procès qui aurait pu être coûteux. « On aurait pas fait le poids face à une grosse corporation comme celle-là, déplore Céleste Plouffe. Ils ont beaucoup plus de ressources et si on avait perdu ça aurait pu nous coûter très cher. »

COMMUNAUTAIRE

Des dollars pour les aînés

La SFM, la FAFM, le Club des Pionniers de Saint-Jean-Baptiste et les Services aux aînés du village de Saint-Pierre-Jolys ont obtenu des subventions qui leur permettront de réaliser certains projets.



photo : Sophie Desruisseaux

Le directeur général de la FAFM, Gérard Curé, souhaite rapprocher les différentes générations en organisant des activités communes.

Sophie DESRUISSEAUX

« C'est un rêve qu'on réalise », lance la secrétaire du Club des Pionniers de Saint-Jean-Baptiste, Pauline Vermette. Cette dernière a une bonne raison de se réjouir. L'association qu'elle représente vient tout juste de recevoir un peu plus de 15 000 $ du gouvernement fédéral.

Le Club des Pionniers de Saint-Jean-Baptiste est un des 48 projets qui a été retenu pour obtenir une subvention dans le cadre du Programme nouveaux horizons pour les aînés. Une somme totalisant 724 588 $ a ainsi été distribuée.

Le président du Conseil du Trésor et député de Provencher, Vic Toews, est fier d'apporter son soutien aux groupes d'aînés. « Le gouvernement du Canada est heureux de soutenir les personnes âgées qui renforcent notre communauté et aident à construire notre pays », a-t-il affirmé dans un communiqué.

Les organismes savent très bien où ils investiront les sommes récoltées. Certains veulent diversifier leurs activités. « Nous organisons déjà des dîners, des tournois de cartes et des parties de bingo. C'est correct, mais nous voulons aller plus loin », explique Pauline Vermette.

Le Club des Pionniers de Saint-Jean-Baptiste a donc décidé de se rapprocher de l'école de la région. « Nous en avons déjà parlé avec la directrice et elle est très enthousiaste. Nous pourrions, par exemple, écouter un film avec les élèves et, après, en discuter. Ça permettrait aux enfants de connaître un point de vue différent », indique-t-elle.

Le Club des Pionniers de Saint-Jean-Baptiste souhaite aussi produire pour les enseignants une brochure avec les noms des personnes âgées du village et leurs talents respectifs.

La Fédération des aînés franco-manitobains (FAFM), qui a reçu un peu plus de 19 000 $, veut aussi aider les différentes générations à se rapprocher. « Nous organiserons des activités qui intéressent les enfants, les adolescents et les aînés. Ils pourront ainsi partager leurs expériences de vie. En plus, ça encouragera la langue française puisque les enfants réaliseront qu'il est possible de vivre en français », explique le directeur général de la FAFM, Gérard Curé.

D'autres associations organisent plutôt des séances d'information. C'est le cas, entre autres, de Services aux aînés du village de Saint-Pierre-Jolys. « Nos cours donnent de l'information sur le diabète ou des conseils pour prévenir les chutes », explique la coordonnatrice de Services aux aînés du village de Saint-Pierre-Jolys, Suzanne Musick.

Le réseau communautaire de la Société franco-manitobaine (SFM) a obtenu 24 500 $ afin de tourner une vidéo. Cette dernière contiendra des messages importants. « La vidéo traitera de sujets tabous comme le mélange de médicaments avec l'alcool, le partage des médicaments, la conduite sous influence de médicaments et la surmédication », précise la gestionnaire du développement communautaire de la SFM, Diane Bazin.

RECONNAISSANCE

Vaughan Baird, Citoyen de l'année

La St. Andrews Society of Winnipeg a remis son prix du Citoyen de l'année à Vaughan Baird, un homme qui a beaucoup contribué à la reconnaissance des droits des francophones du Manitoba.

Julien ABORD-BABIN

« J'ai été très surpris de recevoir ce prix, raconte Vaughan Baird. Quand le président de la St. Andrews Society est venu me voir je me suis tout de suite dit qu'il voulait de l'argent. »

Pourtant, Vaughan Baird a de quoi être fier et cet hommage ne devrait rien avoir de surprenant. En plus d'être impliqué depuis des années au sein de L'Association canadienne du plongeon amateur qu'il a aidé à fonder et d'avoir contribué au développement des sports aquatiques au Manitoba, Vaughan Baird a défendu une des plus importantes causes juridiques de l'histoire de la province : la cause Bilodeau.

C'est donc en grande partie grâce au travail de Vaughan Baird que les francophones du Manitoba ont pu obtenir, en 1986, la traduction de toutes les lois provinciales. Encore aujourd'hui, cette victoire est celle dont Vaughan Baird est le plus fier. « Ça nous a pris sept ans, mais nous avons réussi à faire traduire toutes les lois, se rappelle-t-il fièrement. En plus de forcer le gouvernement a fournir 90 ans de traduction, cette cause à eu des implications au Québec qui avait commencé à faire ses lois juste en français. Pour moi c'était important parce que ça forçait tout le monde à respecter la constitution canadienne. »

En plus de son travail d'avocat Vaughan Baird est impliqué depuis de nombreuses années dans la promotion des sports aquatiques et de son sport de prédilection, le plongeon. Lui-même ancien champion provincial de plongeon, il a fondé en 1968 L'Association canadienne du plongeon amateur dont il est toujours président honoraire. Il a aussi été impliqué dans la planification de nombreuses compétitions nationales et internationales dont les jeux Pan Am de 1967.

Vaughan Baird a également participé à la conception de la piscine Pan Am à Winnipeg, reconnue comme une des plus belles du monde et qui accueille encore des compétitions de haut calibre. « Avant 1967, on n'avait pas de plongeoir de 10 mètres à Winnipeg, maintenant on est bien équipés, ce qui est important pour développer ce sport au Manitoba », explique-t-il.

Vaughan Baird est aussi reconnu sur la scène sportive internationale en tant que juge pour les compétitions de plongeon. Il a été juge lors de trois olympiques et plusieurs compétitions internationales au cours d'une carrière de près de 30 ans.

« En donnant le prix du Citoyen de l'année à Vaughan Baird, nous voulions reconnaître tout ce qu'il a accompli au cours de sa vie », explique Jim Gillis, secrétaire-trésorier de la St. Andrews Society of Winnipeg. L'organisme reconnaît chaque année un Manitobain d'origine écossaise pour sa contribution à la collectivité.



photo : Julien Abord-Babin

Vaughan Baird a reçu le prix du Citoyen de l'année de la St. Andrews Society of Winnipeg pour ses nombreuses contributions à la communauté.

Musique

Hommage à un héros du quotidien

Après avoir produit un livre en hommage à Guy LeGal, Marcel Gauthier et Patricia Gendreau travaillent sur un DVD afin de conserver le souvenir de cet homme de talent.



Gracieuseté : Patricia Gendreau et Marcel Gauthier

Guy LeGal (qu'on voit en haut à droite avec les autres membres du groupe Les frères Guy) était devenu un incontournable aux Bières et Saynètes de Lorette et au Festival du Voyageur. Photos du bas : Marcel Gauthier et Patricia Gendreau.

photo : Julien Abord-Babin

Julien ABORD-BABIN

Guy LeGal était de ces hommes qui marquent profondément tous ceux qui l'entourent. Musicien de talent, il était toujours prêt à prendre sa guitare pour répandre la joie autour de lui, tant dans les *partys* de famille que dans les fêtes communautaires. Avec ses camarades des Frères Guy, il était devenu un incontournable ddes Bières et Saynètes et du Festival du Voyageur. Pour que ne soit jamais oublié cet homme et sa musique, Marcel Gauthier et Patricia Gendreau ont entrepris de traquer toutes les vidéos de Guv LeGal sur scène pour en faire un DVD.

« Guy a beaucoup marqué les gens autour de lui et quand il est décédé beaucoup de monde demandaient s'il avait enregistré sa musique », explique la nièce de Guy LeGal, Patricia Gendreau. Avec son mari Marcel Gauthier, elle a donc entrepris de réunir toutes les vidéos de Guy LeGal dans un dernier hommage à l'homme et sa musique.

« Pour Guy, la musique c'était une prière quotidienne, confie Patricia Gendreau. Depuis qu'il était tout jeune il chantait tout le temps, même en trayant les vaches. C'était sa façon de montrer qui il était et de faire plaisir aux gens. »

Guy LeGal a développé son talent pour la musique surtout dans un contexte privé. Il animait les réunions de famille et chantait dans la chorale de la paroisse. C'est en 1985 qu'il est monté sur scène pour la première fois dans le cadre du festival Bière et Saynète. Il y est retourné à chaque année jusqu'en 2005. Un parcours documenté par de multiples vidéos amateurs.

« Le DVD nous permet de suivre son évolution de 1985 à 2005, explique Marcel Gauthier. On le voit la première fois qu'il monte sur scène et on peut voir son évolution au fil des ans. On voit aussi l'évolution des Quatre Guy qui sont ensuite devenus les Frères Guy. »

Retrouver toutes ces vidéos n'a toutefois pas été facile et la réalisation du DVD a entraîné toute une série de défis techniques, pour Marcel Gauthier qui en a entrepris la réalisation dans son temps libre. « Comme je travaille à partir de vidéos amateurs, la qualité n'est pas toujours très bonne, explique-t-il. Plusieurs vidéos se trouvent aussi sur bandes super 8, ce qui complique le transfert au numérique et peut entraîner une perte de qualité. »

Cela fera tout de même un très beau souvenir pour la famille et les amis de Guy LeGal qui pourront conserver plusieurs heures de vidéo inédites. Après avoir produit un livre regroupant des témoignages, des photos et d'autres documents retraçant la vie de Guy LeGal, Patricia Gendreau espère pouvoir conserver le souvenir de son oncle, décédé subitement il y a un an, à l'âge de 60 ans.

« Guy c'était un homme bien ordinaire et très humble, mais pour moi c'était un véritable héros du quotidien, se rappelle Patricia Gendreau. C'était un homme courageux et travaillant, fort de caractère et fort d'esprit qui savait se faire accueillant avec tout le monde. Il ne disait jamais rien de mal sur personne. Il voyait toujours le bon côté des choses et savait partager sa joie de vivre. »

Orchestre symphonique de Winnipeg

La parole aux passionnés

L'Orchestre symphonique de Winnipeg a 60 ans. Les mélomanes Gilles Landry et Bernard Léveillé, et les compositeurs Rémi Bouchard et Marcien Ferland, partagent leurs meilleurs souvenirs de soirées passées en compagnie de ses musiciens.

Daniel BAHUAUD

L'Orchestre symphonique de Winnipeg (OSW) fête son 60e anniversaire. Pour les passionnés de musique, c'est une occasion de se rappeler les spectacles mémorables de cette institution chérie et respectée. Sans parler du rôle qu'elle a joué dans leur épanouissement culturel personnel.

« J'ai commencé à fréquenter les concerts de l'OSW alors qu'il présentait ses concerts à l'Auditorium de Winnipeg, devenu aujourd'hui l'édifice des Archives publiques du Manitoba, rappelle le mélomane Gilles Landry. J'y ai entendu bien des grands ouvrages du répertoire classique pour la première fois : la *5e symphonie* de Beethoven, la 4e de Tchaïkovski. Et au podium, Victor Feldbrill, le deuxième directeur artistique de l'OSW durant les années 1960.

« En 1961, raconte Gilles Landry, j'ai vu Leon Fleischer jouer du Rachmaninov au piano. C'était merveilleux! L'auditorium laissait à désirer. Le son était ce qu'il était. Mais la salle était toujours remplie. Plus tard, je me suis mis à préférer l'opéra. Et bien que je fréquente de moins en moins ses concerts, l'OSW fait toujours partie de mon cheminement musical puisqu'il accompagne l'Opéra du Manitoba. »

Nouvelle musique, nouvelle passion

Un passionné du répertoire contemporain, Bernard Léveillé est au même diapason. « Je suis au rendez-vous depuis près de 25 ans et je fais toujours des découvertes, déclare-t-il. Surtout depuis la création, en 1992, du Festival de musique contemporaine (FMC).



Archives La Liberté

Des membres de l'Orchestre symphonique de Winnipeg en concert à la cathédrale de Saint-Boniface en 2004. Des musiciens qui savent rapprocher la musique des gens.

Sans l'OSW, je n'aurais pas cette passion pour la musique contemporaine. C'est remarquable d'assister à la première d'un nouvel ouvrage et de voir le compositeur, qui dit souvent quelques mots sur sa partition. Toute la salle fait une découverte en même temps. C'est palpitant comme expérience. »

Même son de cloche chez le compositeur Rémi Bouchard. « En 1996, le célèbre compositeur estonien Arvo Pärt était un invité de marque au FMC, explique-t-il. J'étais au premier balcon, et je savourais sa *Messe de Berlin*. Soudainement, je me suis aperçu que Pärt était assis droit devant moi! J'étais stupéfait. »

En plus de croiser des grands compositeurs, Rémi Bouchard, qui assiste à tous genres de concerts de l'OSW, dit également aimer l'expérience d'une bonne soirée musicale, surtout lorsqu'elle se fait en groupe. « La musique est très personnelle, mais elle est aussi partage, déclare-t-il. C'est comme aller au cinéma. C'est mieux avec ses amis. Souvent, après un concert, nous prenons un café et discutons de ce que nous avons aimé et moins aimé du programme.

« J'aime aussi quand l'OSW nous rend visite, poursuit-il. J'habite Neepawa et Winnipeg n'est pas la porte à côté. Mais grâce au sixième directeur artistique de l'OSW, Bramwell Tovey, l'orchestre effectue des tournées en région. En décembre, l'OSW était chez nous, pour offrir de la musique de Noël de Steve Bell. »

« Tovey avait la vision, souligne Bernard Léveillé. Il a instauré le FMC tout en ayant le souci de rejoindre tous les Manitobains. En plus de comprendre le public, c'était un musicien habile, surtout avec les chœurs. J'ai adoré sa direction du *Carmina Burana* de Carl Orff. Mais jusqu'à présent, c'est son successeur, Andrey Boreyko, qui m'a le plus impressionné. C'est le meilleur maestro, à mon avis. Un maître. »

Des musiciens généreux

Compositeur et directeur de la chorale des Intrépides, Marcien Ferland a passé plus d'une soirée avec les musiciens de l'orchestre, qu'il a dirigés à plusieurs reprises.

« Au printemps de 1978, j'ai dirigé l'OSW, qui jouait *La Basilique de Saint-Boniface*, ma cantate pour deux chœurs, grand orchestre et soprano, raconte-t-il. L'expérience a été pour moi une école de formation, puisque je n'avais pas l'habitude d'être au podium devant un orchestre symphonique. J'étais à l'aise avec des choristes amateurs dévoués. *La Basilique de Saint-Boniface*, qu'on a d'abord jouée dans le gymnase de l'école de Saint-Pierre-Jolys, et ensuite à la Cathédrale de Saint-Boniface, était diffusée sur les ondes de Radio-Canada, ce qui ajoutait au stress. Mais, à l'exception d'une ou deux prima donnas, les musiciens étaient très ouverts et s'entendaient bien avec nous, amateurs. Certains m'ont apporté une aide précieuse. Ils me conseillaient, et m'ont épargné des erreurs que j'aurais pu commettre. Le harpiste, Richard Turner, m'a donné beaucoup de conseils sur son instrument. Frédéric Liessens m'a aidé à composer pour la percussion. Et je n'ai que de belles choses à dire du second violon de l'OSW de l'époque, Charles Dobias, qui a été mon premier violon chaque fois que j'ai dirigé l'orchestre. Il est décédé en 2001. C'était un homme exceptionnel, qui comprenait la psychologie d'un orchestre. Il m'a aidé à mieux communiquer avec les musiciens. »

Bernard Léveillé estime que les musiciens de l'OSW sont en effet d'habiles communicateurs. « On sent la générosité des musiciens de l'OSW dans l'ardeur avec laquelle ils contribuent à la vie musicale de Winnipeg, déclare-t-il. On s'imagine difficilement ce que seraient sans eux le Ballet royal de Winnipeg, l'Opéra du Manitoba et l'Orchestre de Chambre de Winnipeg. »

T'es parent avec qui, toi?



Bonjour!

Je m'appelle **Darielle Lynne Connelly** et je suis née le 5 août 2007. Mes parents, Marc Connelly et Nadine Pilon me gâtent avec beaucoup d'amour.

Je suis choyée par mes grands-parents Germain et Yvette Pilon et Raymond (Papie) et Diane (Mamie) Connelly. J'envoie des becs à mon oncle Martin Pilon et ma tante Lisa Pilon, ainsi qu'à mes oncles et tantes Patrick Connelly, Mitch Connelly et Shannon Vien, Denis et Nicole Connelly Smith, Ginette Connelly, Lynne Connelly et Nord Lawson. Je ne peux pas oublier des gros bisous à mes cousins et cousines, Danic et Claudie Smith et Marcel Connelly.

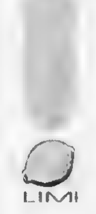
▸▸▸ Sortir...

Testez vos connaissances



Partagez votre amour des jeux questionnaires et testez vos connaissances et votre mémoire en équipe avec le jeu questionnaire ***Quelques arpents de pièges*** de retour pour une nouvelle saison. Une soirée de jeux animée par Edward Humphrey aura lieu le 1er février à 17 h, à la Salle Antoine-Gaborieau du CCFM 340, boulevard Provencher. L'entrée est gratuite.

Improvisation



Voyez un duel d'improvisation prometteur le 1er février. L'équipe des bleus affrontera celle des rouges lors d'un match imprévisible d'une durée indéterminée. La rencontre se fera dans la Salle Antoine-Gaborieau du Centre culturel franco-manitobain.

Coût d'entrée : 10$ et 5 $ pour les étudiants.

Concert Jazz



Le tromboniste et compositeur Darren Sigesmund sera au Centre culturel franco-manitobain le 1er février, dans le cadre des Concerts de jazz canadien. Le musicien basé à Toronto proposera aux spectateurs un mélange dynamique de jazz, de musique latine et de classique qui en enchantera plus d'un.

Le spectacle aura lieu à la Salle Pauline-Boutal du CCFM et débutera à 20 h. Le coût des billets varie entre 15 et 25 $. Info. : 233-8972

Subconscient urbain



Voyez dès le 8 février l'exposition ***Subconscious city*** de Shawna Dempse et Lorri Millan. L'œuvre est exposée au Musée des beaux-arts de Winnipeg (WAG). Il s'agit d'une exposition qui explore l'intérieur et l'extérieur de Winnipeg et ses habitants à travers son architecture urbaine. Info. : 786-6641.

ARTS VISUELS

Musique sur images!

S'inspirer d'images pour créer des morceaux de musique : voilà le défi qu'ont dû relever six musiciens.

Sophie DESRUISSEAUX

Les nostalgiques des films muets apprécieront la soirée expérimentale ***Musique sur écran*** organisée par le 100 Nons. (1) Six musiciens joueront des morceaux exclusifs alors que, sur un écran, défileront des films ou des photos.

La directrice artistique de l'événement, Danielle Sturk, a fait appel aux cinéastes et aux photographes francophones. « Nous avons reçu une douzaine de soumissions. Les documents durent entre deux et dix minutes », indique Danielle Sturk.

Ensuite, elle a choisi des musiciens et leur a remis les vidéos. Ces derniers doivent les regarder, s'en inspirer et composer une mélodie. « Les artistes peuvent collaborer entre eux et échanger des idées, mais le but de l'activité est qu'ils puissent individuellement faire une recherche approfondie de leur art », explique la directrice artistique.

Lors du spectacle, les documents visuels seront projetés sans la bande sonore originale du film. Les musiciens accompagneront les images. Ils créeront donc l'ambiance. « Le pouvoir est vraiment entre les mains des musiciens. Nous leur avons même conseillé de ne pas écouter la musique originale afin qu'elle ne les influence pas », dit Danielle Struck.



photo : Sophie Desruisseaux

La directrice artistique de *Musique sur écran*, Danielle Sturk croit que les spectateurs pourront connaître et apprécier une autre facette de six musiciens.

Les amateurs auront donc le droit à quelque chose de différent de la part des artistes. Les six musiciens, Marie-Josée Clément, Pierre Freynet, Nadia Gaudet, Jérémie Gosselin, Pretty Grizzly et Joel Perreault sont surtout connus pour leurs chansons populaires. Pour eux, la soirée expérimentale est l'occasion d'explorer d'autres aspects de la musique. « Ils travaillent quelque chose de complètement différent. Ils doivent créer une ambiance », précise la directrice artistique.



photo : Gracieuseté Stéphane Oystryk

Le spectacle *Musique sur écran*, présentera des films et des photographies dont celle-ci du photographe Stéphane Oystryk.

Le guitariste Pierre Freynet qui participera au spectacle partage l'opinion de Danielle Stuck. « J'ai toujours été attiré par des nouveaux concepts liés à la musique. La soirée expérimentale est l'occasion pour moi d'essayer quelque chose de nouveau », confie-t-il.

Il suggère d'ailleurs à toutes les personnes intéressées par *Musique sur écran* de venir voir le spectacle sans hésiter. « Ça sera comme dans le temps des films de Charlie Chaplin alors que des musiciens étaient dans la pièce où était projeté le film. Il faut penser à ça en assistant au spectacle », lance-t-il.

Rappelons que les soirées expérimentales du 100 Nons ont débuté l'an passé. Les artistes voulaient une activité où la compétition était absente. « Ils souhaitaient explorer et créer dans une ambiance relaxante et amusante. C'est ainsi que sont nées les soirées expérimentales », raconte Danielle Sturk.

(1) Le spectacle se tiendra le 31 janvier à 20 h à la salle Antoine-Gaborieau du Centre culturel franco-manitobain. Les billets coûtent 10 $ et seront disponibles à la porte.



Musique

Cafésonique à Cannes

Le président-directeur général de l'entreprise Cafésonique Ron Lamoureux, s'est envolé pour Cannes le 23 janvier. L'homme d'affaires s'y rend, non pas pour briller sur le tapis rouge du Festival du film, mais bien pour faire rayonner son entreprise.

Se vendre ou se faire connaître… peu importe ses ambitions, l'endroit où tout entrepreneur du monde de la musique doit être du 26 au 31 janvier, c'est à Cannes, pour la conférence organisée par le Marché international de la musique (MIDEM). L'événement d'envergure internationale réuni tous les gros bonnets de l'industrie musicale mondiale. « C'est un événement de quatre jours avec plusieurs ateliers, explique le président-directeur général de Cafésonique, Ron Lamoureux. C'est une occasion de faire du réseautage et de rencontrer les gens du milieu. C'est aussi une vitrine pour les nouveaux arrivants dans l'industrie. »

Ce sont donc 10 000 entrepreneurs du monde de la musique comme Ron Lamoureux, qui ont eu l'occasion de se rencontrer et de réseauter au cours de leur séjour dans la ville française.

Le voyage, à la charge de chaque participant, constitue une occasion en or pour les artisans du milieu, de créer des liens et des partenariats selon Ron Lamoureux. « On s'attend à avoir beaucoup de contrats au bout des quatre jours », assure-t-il.

« On a un stand pendant les quatre jours, explique Ron Lamoureux. On peut donc aller chercher plus de monde pour rentabiliser notre communauté virtuelle. C'est une occasion de développer de nouveaux partenariats. »

Cafésonique est une entreprise qui se spécialise dans la création de sites Internet en 3D. L'entreprise possède aussi un site Internet en trois dimensions qui offre divers services aux musiciens et artistes à travers le monde. Elle offre la possibilité aux musiciens déjà établis et issus de la relève de se faire connaître via le portail Internet. « Les musiciens peuvent y mettre des spectacles, parler avec d'autres artistes à travers le monde, présenter des vidéo clips. Bref, il s'agit d'une vitrine, un monde virtuel pour les professionnels de la musique. »

Il s'agit d'une entreprise d'envergure internationale dont la maison-mère est basée ici même à Winnipeg. « On a des représentants dans dix pays à travers le monde, plusieurs d'entre eux vont nous rejoindre à Cannes, confie Ron Lamoureux. »

Le patron de Cafésonique qui s'est rendu à Cannes avec six de ses représentants, dit avoir établi de bonnes relations avec les organisateurs du MIDEM lors de leur dernière participation à la conférence. « Le MIDEM nous a demandé de créer leur site Internet », affirme l'homme d'affaires.

Ron Lamoureux assure que lors de leur dernière participation à l'événement très couru, de tous les stands exposés, le leur a été le plus populaire. « Nous sommes très demandés. »

L'entreprise manitobaine est si populaire, assure Ron Lamoureux, qu'elle a du mal à répondre à la demande. « Nous avons trop de demandes pour les ressources que nous avons », confie le patron de Cafésonique.

L'entreprise espère créer de nouveaux partenariats lors de son séjour. Parmi les entreprises manitobaines qui se sont rendues à Cannes, on compte huit autres entreprises.

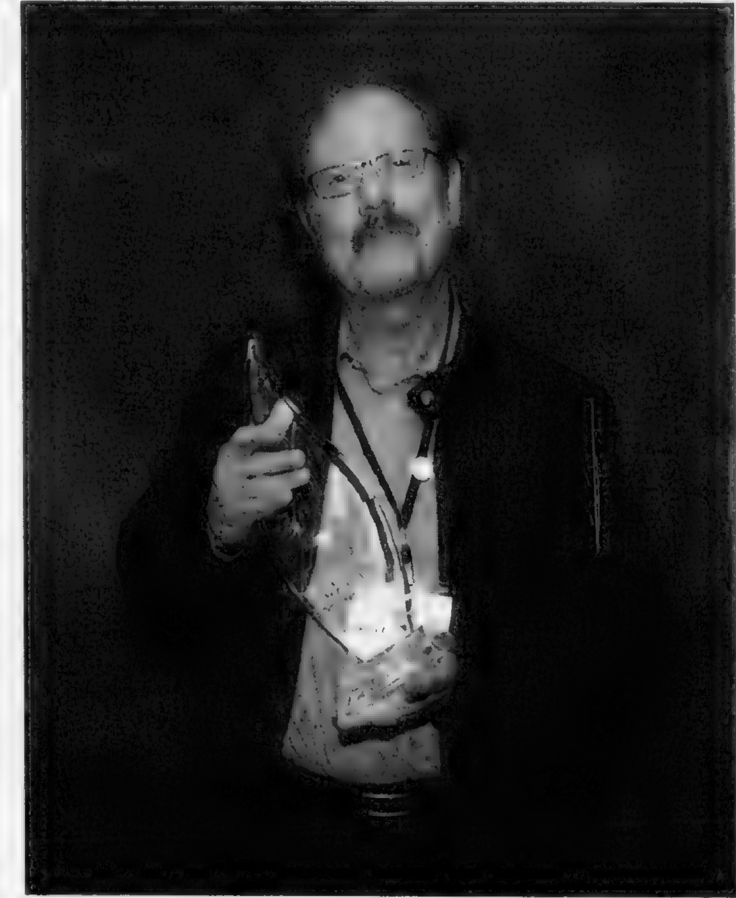


Photo : Gracieuseté de Ron Lamoureux

Ron Lamoureux s'est rendu à Cannes pour participer à la plus grande conférence des producteurs de l'industrie de la musique, le Marché international de la musique (MIDEM).

CAMPAGNE ANNUELLE DE FINANCEMENT 2007–2008

CONTRIBUEZ DÈS MAINTENANT

CETTE ANNÉE, NOS ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS POURRONT RÉALISER LEURS RÊVES GRÂCE À DES PERSONNES COMME VOUS.



VERS LES 10 MILLIONS... LES DERNIERS MILLES



2010	10 000 000 $
2008	9 000 000 $
2006	8 350 000 $
2004	7 171 059 $
2000	4 099 427 $
1997	2 035 600 $
1993	1 347 706 $

MESSAGE DES **CO-PRÉSIDENTS**

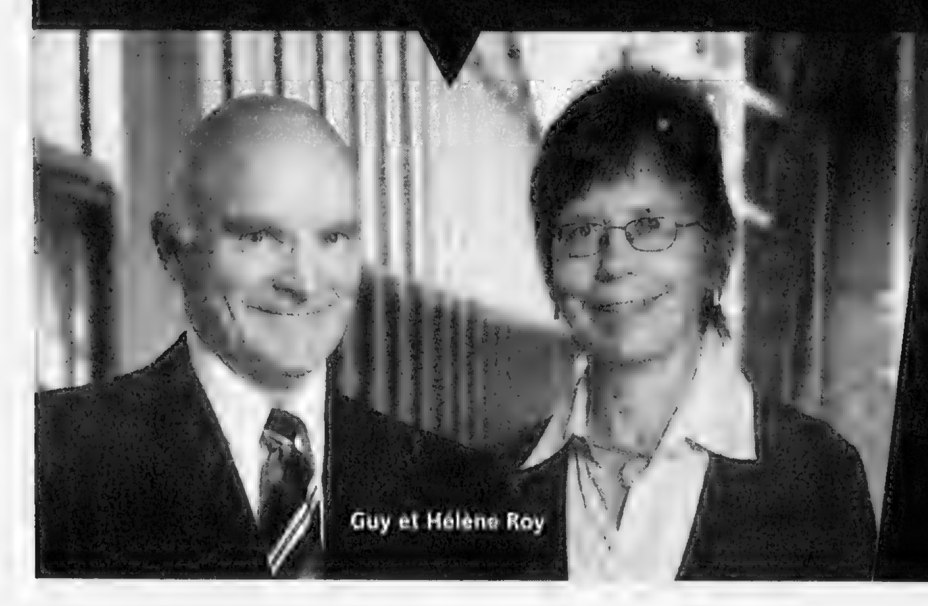
Nous sommes honorés de participer activement à la Campagne de financement 2007 de notre alma mater. C'est pour nous l'occasion de faire appel à votre générosité à l'endroit du Collège universitaire de Saint-Boniface.

Par son unique contribution à l'enseignement postsecondaire, notre Collège est sans aucun doute un pilier dans le développement et la dynamisation de notre collectivité francophone. En poursuivant leurs études au Collège, chacun de nos étudiantes et de nos étudiants se forge une place dans notre société avec l'espoir d'y contribuer de façon positive, comme nous l'avons fait auparavant.

C'est pour ces deux raisons qu'il est important que vous vous joigniez à nous en souscrivant pour cette campagne dont l'objectif est de 600 000 $. Rappelez-vous qu'encore cette année, plusieurs dons peuvent être appariés, ainsi votre contribution pourrait être doublée! Merci de répondre généreusement!



Raymonde Gagné



Guy et Hélène Roy

MESSAGE DE LA **RECTRICE**

« En ma qualité de rectrice du Collège universitaire de Saint-Boniface, j'ai l'occasion de croiser nos étudiantes et étudiants tous les jours. En conversant avec eux, je constate l'impact de votre contribution. Ils sont fiers et heureux de poursuivre leurs études au Collège universitaire de Saint-Boniface et des progrès qu'ils y réalisent. Cela témoigne de la qualité de l'éducation que nous leur offrons, et ce, grâce à vous. En appuyant nos leaders de demain, votre don a une influence positive sur leur vie. Merci de votre générosité. »

À REMPLIR :

Nom : ______________________________

Adresse : ______________________________

Ville : ____________________ Code postal : ________

Téléphone : ______________________________

Courriel : ______________________________

Nº d'enregistrement : 106953110 R00027

MERCI!

Je désire soutenir le Collège universitaire de Saint-Boniface en faisant un don au Fonds de développement du Collège.

Je souscris la somme de : ______________________________ $

MODE DE CONTRIBUTION

☐ Par chèque (À l'ordre du Collège universitaire de Saint-Boniface)

☐ Don en ligne : www.cusb.ca/cusb/bd

☐ Par téléphone : (204) 235-4409 Sans frais : 1-888-233-5112

☐ Par carte de crédit : ☐ Visa ☐ MasterCard

Nº de carte : ______________________________

Date d'expiration (MM/AAAA) : ______________________________

Signature : ______________________________

Date : ______________________________

☐ versement unique ou
☐ versement mensuel à raison de ________ / versements

à compter du ____________________ (MM/AAAA)



200, avenue de la Cathédrale, Winnipeg (Manitoba) R2H 0H7 CANADA
Téléphone : (204) 235-4409 Sans frais : 1-888-233-5112 Télécopieur : (204) 235-4480
developpement@cusb.ca www.cusb.ca/cusb/bd

La collecte des renseignements personnels sous l'autorité de la Loi sur le Collège universitaire de Saint-Boniface est utilisée aux fins de gérer les dossiers de la campagne annuelle. Les renseignements personnels ne seront pas utilisés ni divulgués pour d'autres raisons que celles permises par la Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée (LAIPVP). Si vous avez des questions concernant la collecte de vos renseignements personnels, veuillez contacter le bureau de la coordonnatrice de la LAIPVP (237-1818, poste 398), au Service des archives du Collège universitaire de Saint-Boniface, 200, avenue de la Cathédrale, Winnipeg (Manitoba) R2H 0H7

Chaud devant!



photo : Julien Abord-Babin

Les Louis Boys ont réchauffé le Centre culturel franco-manitobain samedi dernier dans le cadre de la collecte de fonds annuelle d'Envol 91 FM, le Chaud de l'hiver. C'est la sixième fois que ces vieux routards de la scène musicale manitobaine prêtent main forte à la radio communautaire. Ils ont tout de même laissé une place de choix à la relève. Les groupes Scénario Swing, Coulée et Les six Croches ont tous eu la chance de faire danser les spectateurs.

Près de 300 personnes ont répondu à l'invitation d'Envol 91FM, qui, selon les premières estimations de son directeur général, Michel Allard, a amassé au moins 10 000 $.

CONCOURS

Rendez-vous cinématographique

Le Front des réalisateurs indépendants du Canada (FRIC) a dévoilé le nom des trois réalisatrices retenues dans le cadre de son concours Fauteuil réservé. La Franco-Manitobaine Laurence Véron est du nombre des finalistes avec un projet de long métrage fiction.

Fauteuil réservé est une activité qui permet aux jeunes réalisateurs de la francophonie canadienne de rencontrer des intervenants du milieu de la production audiovisuelle québécoise. Cela leur donne l'occasion de discuter avec d'autres créateurs dans le but d'approfondir leur sujet et leur approche cinématographique.

Les finalistes prendront part à la 26e édition des Rendez-vous du cinéma québécois qui se déroulera à Montréal du 14 au 24 février.

P. B.T.

SAINT-BONIFACE

L'heure du conte est de retour

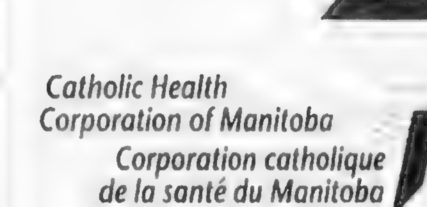
La Bibliothèque publique de Saint-Boniface offre cette année encore *L'heure du conte* aux tout-petits.

L'activité est une occasion pour les enfants d'écouter des histoires et de participer à diverses activités de groupe.

« Il s'agit de 30 minutes pendant lesquelles les enfants se font raconter des histoires, explique la bibliothécaire en chef, Édith Boulet. Il y a une vingtaine d'enfants inscrits, et on reçoit aussi des enfants d'une garderie. Ça permet aux jeunes de voir d'autres enfants et de jouer avec eux. »

L'activité qui s'adresse aux enfants de trois à cinq ans a lieu tous les jeudis à 10 h 30 à la Bibliothèque publique de Saint-Boniface et les lundis à la bibliothèque Louis-Riel située au 1168 Dakota.

P. B.T.



Daniel Lussier



Daniel Lussier, directeur général de la Corporation catholique de la santé, tout nouvellement en poste.

Dans la foulée des sœurs grises

L'arrivée de Daniel Lussier à la direction de la Corporation catholique de la santé tombe à un bon moment. Mise sur pied il y a maintenant sept ans, la Corporation est en effet à l'étape des premiers bilans, et à la recherche des éléments qui lui donneront un second souffle. Pour Daniel Lussier, cela signifie à la fois sauter dans un train en marche et participer à la définition des prochaines destinations. Le moment est passionnant; les perspectives sont stimulantes.

« Le monde de la santé est très complexe, explique le nouveau directeur général, en poste depuis le 1er octobre dernier. L'organisation est complexe, il y a beaucoup de joueurs, beaucoup de changements constants et une perpétuelle recherche de financement. »

Dans cet univers géré par des Offices régionaux de la santé (ORS), qui eux-mêmes tiennent leurs mandats et leur financement de Santé Manitoba, la Corporation catholique de la santé occupe une place particulière. Contrairement à la plupart des institutions de santé, les œuvres des sœurs grises n'appartiennent pas au gouvernement provincial et ne sont pas directement gérées par un ORS. Elles établissent des liens et collaborent avec les ORS. Elles ont avec les ORS des ententes en ce qui concerne le financement provenant du gouvernement provincial. Et la Corporation reste un outil qui permet à ces institutions de préserver et poursuivre l'œuvre commencée par les sœurs grises.

En effet, alors qu'elles se font vieillissantes et moins nombreuses, les sœurs estiment, au cours des années 1990, qu'elles doivent trouver une façon de transférer aux laïcs la gestion de leurs avoirs. Elles embauchent Raymond Lafond, qui devient le gestionnaire de leurs biens. Ensemble, avec les membres des conseils d'administration, ils ébauchent la structure de gouvernance qui deviendra la Corporation catholique de la santé : une façon de maintenir l'Hôpital général Saint-Boniface, le Centre Taché, le Foyer Valade, le Centre Youville et les autres œuvres des sœurs, tout en comptant sur l'appui de bénévoles pour en assurer la bonne gestion.

Depuis qu'il occupe ses fonctions de directeur général, Daniel Lussier découvre l'ampleur de cette œuvre des sœurs, et les ramifications d'un réseau d'institutions qui offrent toutes sortes de soins de santé. « Plus de 200 bénévoles siègent aux différents conseils d'administration », mentionne-t-il. La Corporation chapeaute en effet une vingtaine d'institutions fondées par les sœurs, telles l'Hôpital général Saint-Boniface. Ces institutions embauchent plus de 6 000 personnes.

« Ce qui se fait dans notre réseau est vraiment varié, constate Daniel Lussier, et c'est ce qui le rend intéressant pour l'avenir. Il y a là de quoi bâtir en misant sur une diversité de façon de répondre à des besoins. » Pour Daniel Lussier, cette diversité est aussi une force parce qu'elle diminue la vulnérabilité possible du réseau face aux différentes sources de financement.

Mais ce qui frappe le plus le nouveau directeur général, c'est à quel point la vision initiale des sœurs grises reste inspirante encore aujourd'hui. Tous laïcs qu'ils soient, les administrateurs de la Corporation continuent de mettre en œuvre la vision de Marguerite d'Youville, fondatrice de la congrégation. Cette femme de tête et de cœur a consacré sa vie au service des plus démunis. Comme elle, les sœurs grises n'avaient qu'un but : répondre aux besoins. Et aux besoins dont personne ne s'occupe.

Daniel Lussier prend aujourd'hui la pleine mesure de leurs réalisations : « Ces femmes étaient des leaders. Elles étaient ouvertes sur le monde, et elles le sont encore. Elles étaient des pionnières. Quand elles identifiaient un besoin, elles se roulaient les manches et se mettaient au travail en se demandant ce qu'elles pouvaient faire pour aider. Faire partie de tout ce qu'elles ont mis sur pied, c'est un privilège. »

En tant que directeur général, Daniel Lussier se donne ainsi deux priorités au plan personnel : la première est « d'assurer que cette mission se poursuive »; la seconde est « d'aider là où il y a des besoins dans le réseau ». En tant que directeur général de la Corporation, son rôle, dit-il, est de s'assurer que le modèle de gouvernance en place fonctionne bien; que des bénévoles compétents siègent aux conseils d'administration et s'acquittent de leur travail; que les différentes composantes de la Corporation travaillent dans un esprit de cohésion; et qu'on puisse continuer de répondre aux nouveaux besoins.

« On parle maintenant de communautés en santé, rappelle Daniel Lussier. La santé, c'est large, c'est diversifié, ça veut dire beaucoup de chose. » Et pour lui, être à l'écoute des besoins qui surgissent et trouver comment y répondre, « c'est vraiment pas mal stimulant! »

Hôpital général Sainte-Rose

hôpital rural


Tony Fraser

Directeur général de l'Hôpital général Sainte-Rose depuis bientôt neuf mois, Tony Fraser n'est cependant pas un nouveau venu dans le domaine de la santé. Les gens de l'est de la province se souviendront de lui, puisqu'il a déjà dirigé le centre médico-social De Salaberry. Il travaillait dans la vallée de l'Okanagan, en Colombie-Britannique, quand on lui a offert de tenir les rênes de trois établissements : l'Hôpital général Sainte-Rose, la Résidence Dr-Gendreau (à Sainte-Rose-du-Lac) et le centre de santé Winnipegosis.

Ce francophone du Manitoba a ainsi retrouvé sa province natale, et avec elle des occasions de parler sa langue maternelle puisque l'Hôpital général Sainte-Rose est aussi désigné pour prodiguer des services en français.

Avec ses 26 lits et sa spécialisation en soins de courte durée, l'Hôpital général Sainte-Rose emploie 78 personnes et deux médecins. Pendant l'année qui s'est terminée le 31 mars 2007, l'hôpital a comptabilisé 1 222 admissions et 5 537 jours de soins. C'est donc un endroit occupé, où le travail ne manque pas.

C'est aussi un centre régional de soins en région rurale et éloignée, des réalités qui demandent de trouver des solutions innovatrices à la pénurie de personnel médical que connaît l'ensemble du monde de la santé.

« On est à trois heures de route de Winnipeg, mais à seulement une demi-heure de Dauphin, rappelle Tony Fraser. Quand on a des patients qui nécessitent rapidement des soins plus spécialisés, on peut les envoyer à Dauphin. Mais on a aussi des spécialistes qui viennent en consultation ici. Par exemple, nous avons un spécialiste de la gorge et des oreilles qui vient régulièrement de Winnipeg. Même chose dans les domaines de l'orthopédie et des allergies chez les enfants. »

La médecine en région éloignée est également grandement facilitée par le recours à la technologie, indique Tony Fraser, qui donne l'exemple de la télé-santé. Auparavant, les patients en attente d'une chirurgie devaient se rendre à Winnipeg pour obtenir l'information sur la préparation à l'opération et les soins pendant la convalescence. « Avec télé-santé, les patients suivent ces sessions à Sainte-Rose. Ils n'ont plus besoin de se déplacer aussi loin pour une séance de 45 minutes. C'est aussi beaucoup moins fatiguant pour eux. »

Télé-santé est utile pour des formations destinées aux membres du personnel, qui eux aussi gagnent alors du temps. « La télé-santé et les technologies du genre, c'est l'avenir de la médecine en région éloignée », estime Tony Fraser.

À Sainte-Rose, c'est la fondation de l'Hôpital, la Fondation Prévost (du nom d'une sœur grise), qui a financé l'achat de l'équipement requis pour la télé-santé, il y a deux ans. La Fondation a aussi fourni les sommes nécessaires pour la création d'un programme destiné aux jeunes de la région. On organise des activités pour eux et on les occupe à l'extérieur des heures de classe. Avec le temps, raconte Tony Fraser, les succès de ce programme ont amené le Village, la Municipalité rurale et d'autres partenaires à s'y joindre. Sainte-Rose a cédé l'ancienne station de pompiers, qui est devenu le centre de jeunes. On y trouve table de billard, télévision, jeux vidéo… et des jeunes en grande quantité. « L'an dernier, indique Tony Fraser, 93 adolescents ont rendu 805 visites au centre. » La Fondation Prévost continue d'appuyer ce projet, et l'hôpital y fournit un appui administratif sous la forme d'une coordonnatrice.

Les priorités de l'Hôpital, indique Tony Fraser, « sont d'améliorer nos services et embaucher à nouveau un troisième médecin ». Depuis le départ d'un des membres de l'équipe en juillet dernier, l'hôpital tente en effet de recruter un autre médecin, ce qui n'est pas facile. « Nos atouts, c'est qu'on donne au médecin un chance d'avoir toute sa pratique en un lieu, dans un hôpital où on voit des cas diversifiés. C'est donc très formateur. Et puis il y a l'air de la campagne, la qualité de vie, mais aussi le fait qu'avec Dauphin à 30 minutes et Winnipeg à trois heures, il est possible de participer à des activités culturelles plus urbaines. »

L'Hôpital général Sainte-Rose reçoit régulièrement des étudiants en stage de médecine familiale pour une durée de trois à quatre semaines. Un des médecins actuels de l'hôpital est d'ailleurs un ancien stagiaire qui a aimé son expérience. L'Hôpital reçoit aussi des étudiants du Programme d'adjoints aux médecins. Une fois leur formation terminée, ils travaillent pour l'armée canadienne et sont appelés à servir dans des endroits comme l'Afghanistan. « Ce ne sont pas des médecins, mais presque, résume Tony Fraser. Ils sont formés en particulier pour intervenir en situation d'urgence. C'est un programme unique aux forces armées. »

du président

Gérald Labossière

Président de la Corporation catholique de la santé, Gérald Labossière est un bénévole engagé auprès des œuvres des sœurs grises depuis plus de 25 ans. « Au fond, dit-il, ce que fait la Corporation catholique de la santé, c'est simplement poursuivre la mission des sœurs grises et des sœurs bénédictines, qui a toujours été de répondre aux besoins dont personne ne se préoccupe. »

Cette vision, dit-il, « s'est infiltrée dans les institutions » aujourd'hui « gouvernées par les laïcs dans cet esprit-là ».

Mais ce n'est pas tout. Pour Gérald Labossière, la poursuite de cette mission est nécessaire surtout parce qu'elle permet de réaliser des choses importantes, qui peut-être ne verraient pas le jour autrement, ou qui ne seraient pas accomplies de la même façon.

« Les organismes de la santé sont devenus plus bureaucratiques avec le temps, explique-t-il. La majorité sont sous la responsabilité d'agences gouvernementales qui n'ont pas toujours une vision qui les projettent dans 20 ans. La Corporation a l'avantage de reposer sur des gens branchés sur leurs communautés, et elle veut d'abord voir à ce que les besoins soient rencontrés. La souplesse de notre structure est un autre avantage. Nous réévaluons constamment ce que nous faisons dans cette perspective : y a-t-il des besoins qui ne trouvent pas de réponses? Et comme nous sommes moins bureaucratiques, nous sommes plus facilement orientés vers l'innovation. »

Gérald Labossière rappelle l'époque où les sœurs grises ont mis sur pied le Centre Youville. C'était un centre de santé communautaire comme il en existait peu il y a 25 ans. Elles l'ont financé à même leurs ressources, jusqu'à ce que le gouvernement provincial reconnaisse la nécessité et l'utilité de tels centres, et y accorde des fonds.

Les sœurs ont fait de même en mettant sur pied la résidence Sara-Riel qui accueille des gens aux prises avec des problèmes de santé mentale.

Et plus récemment, la Corporation s'est engagée dans une étude sur l'itinérance et la pauvreté dans Saint-Boniface. Cela l'a menée à prendre sous son aile le Centre Flavie-Laurent, qui distribue des biens aux gens dans le besoin. Les nouveaux arrivants, dont les francophones, constituent maintenant une autre des clientèles à appuyer. La Corporation est donc en discussion avec d'autres organismes de la communauté pour voir comment elle peut aider.

« Les sœurs grises et les sœurs bénédictines étaient des pionnières, rappelle Gérald Labossière. Et aujourd'hui, cet esprit est présent chez les administrateurs et les directeurs de la Corporation : on veut toujours être innovateurs et foncer. »

« Les sœurs, poursuit-il, n'ont jamais eu peur d'agir. Elles investissaient leur temps, leur effort, leurs ressources pour faire avancer des dossiers qui ne trouvaient pas d'autres défenseurs. Ce sens-là, nous voulons le garder à travers notre connexion communautaire, par les membres de nos conseils. »

Les prochaines années, dit-il, verront la Corporation se préoccuper davantage de santé holistique. Une sorte de retour aux sources, indique Gérald Labossière, « puisque les sœurs, autrefois, se préoccupaient déjà de la personne dans toutes ses dimensions ».

De nos jours, on reconnaît la nécessité de considérer la santé d'une personne dans une perspective qui inclut les éléments spirituel, mental, émotionnel et physique. Gérald Labossière résume : « On veut voir comment incorporer dans nos œuvres des concepts de bien-être et de médecine douce. »

Comme le dit son président, la Corporation catholique de la santé veut rester branchée sur les besoins en demeurant innovatrice. « Les soeurs ne peuvent plus assurer elles-mêmes la gestion de leurs oeuvres, alors elles la lèguent aux laïcs, résume Gérald Labossière. Le mécanisme change. La mission, elle, reste. »

Résidence Despins

au service des aînés


Aurèle Foidart

Ancien couvent des sœurs grises, la Résidence Despins est la réponse qu'elles ont trouvé à deux besoins : celui de loger les religieux et les religieuses vieillissants alors que les communautés religieuses disparaissent. Et celui d'offrir aux aînés laïcs des logements autonomes et semi-autonomes.

Ouverte depuis août 2005, la Résidence Despins fait partie des organisations chapeautées par la Corporation catholique de la santé. Elle compte 82 unités destinées aux personnes autonomes, et 48 autres destinées aux personnes semi-autonomes.

Ces 48 chambres occupent quatre étages. Comme l'explique le directeur de la Résidence Despins, Aurèle Foidart, « elles accueillent des aînés qui ne peuvent plus vivre à la maison, même avec des soins à domicile, mais dont l'état ne nécessite pas non plus qu'ils soient placés dans un foyer de longue durée. »

Ces aînés peuvent ainsi souffrir des débuts de la maladie d'Alzeimer ou d'autres états qui affectent leur santé mentale. À la Résidence Despins, ces aînés ont leur chambre avec salle de bain privée, mais pour le reste, « ils vivent un peu comme une famille », explique Aurèle Foidart. Le salon, la cuisine, la salle à dîner et la salle de lecture sont des espaces communs. Ils prennent leurs repas ensemble, des activités sont organisées pour eux et ils reçoivent sur place des soins personnels. « Et puis, comme le fait d'être actifs aide à les maintenir en bonne santé, on les encourage à faire des petits travaux : épousseter leur chambre, passer l'aspirateur, faire la vaisselle, n'importe quelle tâche qu'ils veulent faire et qui les occupe », mentionne Aurèle Foidart.

Ces unités de soins semi-autonomes constituent une nouveauté dans le domaine de la santé, explique-t-il. L'Office régional de la santé (ORS) de Winnipeg encourage leur mise sur pied : elles coûtent moins cher que d'autres solutions, et permettent aux aînés de maintenir une vie sociale et personnelle plus active et stimulante.

« À Winnipeg, on trouve 276 de ces unités dans cinq établissements, explique Aurèle Foidart. Et d'autres sont en préparation. Quatre ou cinq centres ouvriront d'ici un an et demi. »

Pour être logé dans une unité semi-autonome, un aîné est en général recommandé par un coordonnateur des Soins à domicile. Sa candidature est ensuite revue par un panel de l'ORS. Puis, la famille pourra visiter les résidences voulues et choisir celle qui correspond le mieux à ses besoins.

« La liste d'attente est assez courte du côté des unités semi-autonomes, mais elle compte autour de 150 noms pour les unités destinées aux personnes autonomes », indique Aurèle Foidart. Parmi ces 82 unités, 9 sont des *bachelors*, 9 ont deux chambres à coucher et 64 ont une chambre. Dès l'ouverture de la Résidence en 2005, 81 de ces 82 unités ont été occupées par des religieux et religieuses provenant de sept congrégations différentes. Les laïcs y font leur entrée au fur et à mesure que les unités se libèrent. Comme dans le cas des résidences semblables, par exemple le Manoir de la Cathédrale, le loyer fixé comprend tous les repas ainsi que le ménage et les activités sociales organisées.

Chez les francophones, la Résidence Despins est une destination appréciée. « On est bien situé, on est près de l'hôpital, indique Aurèle Foidart. Les personnes qui viennent ici sont souvent nées dans le quartier, elles sont près de leurs racines. Et comme on fonctionne principalement en français, on est aussi près de leur culture. »

Les spécialistes du diabète

Centre Youville

Le Centre Youville célèbre ses 25 ans. Fondé par les sœurs grises en tant que centre de santé communautaire, il s'est spécialisé dans l'appui aux diabétiques. Il est reconnu pour l'excellence de ses programmes et son intervention auprès des personnes qui souffrent de cette maladie chronique.

Malgré les progrès de la médecine, il est toujours impossible de guérir du diabète. Le contrôle de la maladie repose presque entièrement sur la volonté du diabétique. C'est pourquoi le Centre Youville mise sur des programmes d'éducation qui permettent aux gens de comprendre le fonctionnement de la maladie et son évolution. Le Centre veut aussi aider les gens à adopter des habitudes de vie qui aident à retarder l'aggravation de la maladie.

Trois infirmières, trois diététistes et une conseillère sont spécialisées dans les programmes liés au traitement du diabète. Jacqueline Grégoire y travaille depuis 1988. « Quand j'ai commencé, raconte cette infirmière, il n'existait que deux sortes de médicaments pour traiter le diabète, à part l'insuline. De nos jours, il y en a beaucoup plus. La médecine a évolué, mais la maladie est toujours incurable. »

Une partie toujours plus importante de la population souffre de cette maladie. « Les cas de diabètes sont plus fréquents pour plusieurs raisons, indique Jacqueline Grégoire : la population vieillit, on est en général plus gros qu'auparavant et on bouge moins. » S'ajoutent à cela des facteurs ethniques. Les Autochtones et les personnes d'origine sud-asiatique, sud-américaine et africaine sont plus à risque de développer le diabète. « Selon l'Association canadienne du diabète, mentionne Jacqueline Grégoire, 25 % de notre population en 2016 sera composée de membres de groupes ethniques ayant un risque élevé. »

Le Centre Youville a accueilli 750 nouveaux clients l'an dernier. Sa base de données contient 12 000 noms de personnes diabétiques.

Les clients sont en général référés par leur médecin. Une infirmière du Centre aura une discussion avec eux pour déterminer le type de programme d'éducation qui leur convient. Le Centre offre des programmes en groupes et individuels. « Le suivi à faire est particulier à chaque cas, indique Jacqueline Grégoire. Certaines personnes viennent nous voir deux fois par année, d'autres six fois. Parfois, le Centre Youville est leur seul système de soutien. On est là pour eux. »

Le diabète peut entraîner des complications très graves : cécité, malfonctionnement des reins, etc. L'éducation joue donc un rôle important pour retarder l'évolution de la maladie. Comme le Centre est entièrement voué au traitement du diabète, son personnel a acquis une expertise qui est mise au service du corps médical : le Centre Youville a le mandat de former des professionnels de la santé d'autres centres de santé.

Sur place, les diététistes et la conseillère jouent un rôle essentiel. « Tout le monde n'accepte pas facilement le fait de devoir vivre avec une maladie comme celle-là, rappelle Jacqueline Grégoire. Et ce n'est pas facile de devoir changer ses habitudes de vie et son alimentation. »

Depuis presque trois ans, le Centre Youville offre un programme spécialisé auprès des jeunes et jeunes adultes (15 à 25 ans) aux prises avec le diabète de type 1. Le Centre a reçu un financement pour une période de deux ans; et si ce financement est maintenant terminé, le projet, lui, se poursuit toujours au Centre Youville. « Le diabète de type 1 est celui qui nécessite de l'insuline pour survivre », résume Jacqueline Grégoire. Chez les jeunes visés par ce programme, dit-elle, la plus grande difficulté est de les amener à prendre leur insuline et s'occuper de leur santé. « Quand ils atteignent 18 ans, ils ne relèvent plus de l'Hôpital pour enfants et alors on les perd. Un bon nombre cessent d'être suivis par le système; ils disparaissent. Et quand on les revoit, c'est parce que des problèmes sont apparus et leur cas est devenu beaucoup plus grave. Donc, on essaie d'éviter cela en maintenant le contact avec eux. »


Jacqueline Grégoire


Sylvia Oosterveen

Dans ses locaux de Saint-Boniface, le Centre Youville mène un projet important pour arriver à mieux desservir sa clientèle : celui d'agrandir et de moderniser des locaux vieux de 25 ans. « Nous voulons rendre un meilleur service à la clientèle, affirme la directrice générale, Sylvia Oosterveen. Nous voulons ajouter à son confort, améliorer l'occupation de l'espace et parvenir à livrer plus de programmes. Les programmes de méditation, les cours de cuisine et le programme de soins des pieds destinés aux diabétiques auront enfin une place adéquate quand nous aurons rénové et agrandi nos locaux. »

Dès le début mai, le Centre occupera en plus de ses locaux actuel, les bureaux voisins jusqu'ici loués par un dentiste. Cet ajout de 1 189 pieds carrés nécessite cependant un financement que l'ORS ne comble qu'en petite partie. « Nous sommes donc en pleine campagne de financement, rappelle Sylvia Oosterveen. Nous avons besoin de presque 500 000 $ pour mener ces travaux à bien. »

Une administration, deux emplacements

À Saint-Boniface, au centre commercial Dominion (33, rue Marion). Cet emplacement est spécialisé dans le traitement du diabète. Heures d'ouverture : de 9 h à 21 h du mardi au jeudi, et de 9 h à 17 h les lundis et vendredis. Infos et rendez-vous : 233-0262.

À Saint-Vital, au Saint-Vital Square (845, Dakota, bureau 6), une grande variété de services communautaires sont offerts. Pour les diabétiques, seul le programme d'éducation en groupe est offert, ainsi qu'un groupe de soutien géré par les diabétiques mêmes. Heures d'ouverture : de 9 h à 21 h du lundi au jeudi et de 9 h à 17 h les vendredis. Composez le 255-4840.

Pour contribuer à la campagne de financement du Centre Youville ou obtenir plus de renseignements à ce sujet, communiquer avec Sylvia Oosterveen au 233-0262.

à vaincre l'autisme

St. Amant

Que faire quand l'enfant de trois, quatre ans qui est devant vous est incapable de communiquer? Incapable de vous faire comprendre qu'il a faim ou soif? Et que son seul recours est alors de pleurer, crier, tempêter?

Des enfants qui ont ce type de comportement, Caroline Simard en côtoie tous les jours. « Je me souviens d'un enfant qui ne parlait pas du tout, raconte-t-elle. Alors je lui ai donné un cartable avec des images. Puis il a appris à montrer les images pour indiquer qu'il avait faim ou soif. Et ensuite, on a continué à travailler avec lui jusqu'au moment où il pouvait communiquer ce qu'il voulait avec des mots. »

Cet enfant dont parle Caroline Simard était autistique. Comme tous les enfants auprès de qui elle intervient dans le cadre de son travail à St.Amant (anciennement connu comme le Centre St-Amant).

Conseillère pour le programme d'intervention auprès des enfants autistiques et chef d'une équipe, Caroline Simard compte parmi un personnel qui comprend une quinzaine de consultantes, une vingtaine de tutrices principales et plus de 60 autres tutrices.

Caroline Simard

Leur rôle : offrir aux enfants autistiques et à leurs parents un service d'intervention intensif, pour aider les enfants à acquérir les outils qui leur permettront d'améliorer leur comportement.

« La méthode que nous utilisons s'appelle Analyse comportementale appropriée, ou ABA en anglais, dit-elle. Il s'agit de comprendre les comportements des enfants, pour promouvoir l'acquisition d'habiletés dans tous les domaines, en vue d'arriver à diminuer les comportements problématiques. »

Le programme permet de développer des interventions propres à chaque enfant. « Il y a d'abord une évaluation de ses capacités en termes de communication, de socialisation et de développement général. Et à partir de cela, on crée un programme personnalisé. » Pour un enfant d'âge préscolaire, l'intervention est d'une durée de trois ans, à raison de 36 heures par semaine, dont 5 heures sont sous la responsabilité des parents. Le reste du temps, une conseillère, une tutrice principale et deux autres tutrices peuvent intervenir auprès de l'enfant par toutes sortes de méthodes, incluant le jeu, pour l'amener à communiquer et socialiser.

«Notre objectif est de mettre l'accent sur le potentiel unique de chaque enfant, explique Caroline Simard, de travailler avec lui jusqu'au point où il n'y aura plus de travail pour nous! Nous voulons aider les enfants à avoir toutes les habiletés qui leur permettront de vivre de façon autonome.

« Et pour y arriver, poursuit-elle, il faut mettre l'accent sur la communication pour commencer, et ensuite trouver ce qui motive cet enfant. Quand on peut trouver ça, on utilise cette motivation pour créer de l'apprentissage et de nouvelles habiletés. »

Le programme de St.Amant a d'abord été créé pour les enfants d'âge préscolaire. Un programme pour les enfants d'âge scolaire est naturellement venu s'ajouter. St.Amant travaille ainsi avec le milieu scolaire. « Nous avons trois enfants qui fréquentent des écoles de la DSFM, raconte Caroline Simard. Nous travaillons donc beaucoup avec le personnel de la DSFM et je dois dire que la collaboration avec cette division scolaire est excellente. »

En ce moment, 58 enfants d'âge préscolaire et 54 d'âge scolaire sont suivis par l'équipe de St.Amant. Les interventions du personnel auprès des enfants ont lieu en milieu familial; ce ne sont donc pas les membres de la famille qui se déplacent. Pour Caroline Simard, aider les enfants autistiques est un travail d'équipe qui requiert de l'expertise, de la patience, du doigté, et où les gratifications sont énormes. « J'ai commencé comme tutrice il y a neuf ans, raconte-t-elle, et tout de suite j'ai su que c'était ce que je voulais faire dans la vie! »

L'autisme : qu'est-ce que c'est?

Trouble envahissant du développement, l'autisme entraîne des altérations graves du développement de l'enfant, affectant en particulier sa capacité à communiquer et ses interactions sociales, et créant parfois des comportements et des intérêts très restreints et très stéréotypés. Et tout cela entraîne des comportements souvent problématiques chez l'enfant autistique.

Longtemps méconnu, l'autisme reste aujourd'hui difficile à diagnostiquer avec précision. La science a cependant permis de développer le concept de « spectre autistique » qui facilite la compréhension des différentes sortes d'autisme. On distingue trois formes : l'autisme comme tel, le syndrome d'Asperger et le trouble envahissant du développement non spécifié.

« Les enfants qui ont le syndrome d'Asperger ont des déficits en termes de communication et de socialisation, explique Caroline Simard, mais ils sont moins graves que dans le cas de l'autisme. Dans le trouble envahissant du développement non spécifié, les symptômes peuvent être plus ou moins nombreux et plus ou moins sévères, mais il est certain que les gens démontrent les symptômes de l'autisme. Et ces symptômes apparaissent après l'âge de trois ans. »

Les cas d'autisme comme tel doivent répondre aux trois critères (déficits en communication, socialisation et développement), et les symptômes sont observés chez l'enfant avant l'âge de trois ans. « Le diagnostic est aussi posé quand aucun autre diagnostic d'aucune autre maladie peut mieux expliquer ce qui se passe », précise Caroline Simard.

L'apparition du concept de spectre autistique et une plus grande sensibilisation des médecins et de la société en général au sujet de ce phénomène ont entraîné une augmentation des diagnostics. Si le nombre d'enfants autistiques est en augmentation, c'est donc en bonne partie parce qu'on arrive mieux à repérer les cas, et qu'on pourra donc davantage offrir un soutien aux parents et aux enfants. Et Caroline Simard a un message positif : « Quand on est un enfant autistique, il est possible de devenir un adulte tout à fait fonctionnel dans la société. »

HOCKEY

Êtes-vous prêts?

Le hockey est dans le cœur de bien des Manitobains. Mais connaissent-ils vraiment leur sport favori? Ce défi permettra à tout un chacun d'évaluer ses connaissances sur le sujet.

Sophie DESRUISSEAUX

Le 9 février approche à grands pas. Winkler se prépare à célébrer le hockey. Ce sera la Journée du hockey à Winkler (1). Plusieurs activités seront organisées dont un concours de photographie. CBC et le célèbre Don Cherry seront sur place.

La Liberté a décidé d'entrer dans la fête. Elle vous propose donc un questionnaire qui évalue vos connaissances sur le hockey manitobain.

❶ De quelle année à quelle année, les Jets de Winnipeg ont évolué dans Ligue nationale de hockey (LNH)?

a) 1972 -1995
b) 1972 - 1996
c) 1979 - 1995
d) 1979 – 1996

❷ Quels joueurs des Jets de Winnipeg ont signé leur contrat à l'extérieur, au coin de Portage et Main.



Archives La Liberté

Plusieurs Manitobains adorent jouer au hockey. Mais connaissent-ils vraiment ce sport?

a) Dale Hawerchuk – Bobby Hull
b) Jonathan Toews – Theroren Fleury
c) Bobby Hull – Ed Belfour
d) Dale Hawerchuck – Peter Sullivan

❸ Combien de coupes Stanley a remporté le capitaine du Moose, Mike Keane?

a) 0
b) 1
c) 2
d) 3

❹ Quel est le joueur de hockey favori de Jonathan Toews?

a) Wayne Gretsky
b) Mario Lemieux
c) Joe Sakic
d) Theoren Fleury

❺ Quel hockeyeur originaire de Winnipeg a joué avec cinq équipes différentes et gagné deux coupes Stanley. Il est entré au Temple de la renommée du hockey en 1971.

a) Jonathan Toews
b) Terry Sawchuk
c) Andy Bathgate
d) Ed Belfour

❻ Combien de coupes Avco les Jets de Winnipeg ont-ils remporté lors de leur séjour dans l'Association mondiale de hockey?

a) 1
b) 2
c) 3
d) 4

❼ Quelle date le Moose a-t-il joué sa première partie au Manitoba?

a) 11 octobre 1996
b) 4 octobre 1996
c) 6 octobre 1995
d) 8 octobre 1997

❽ Les Jets de Winnipeg sont devenus les

a) Blackhawks de Chicago
b) Canadiens de Montréal
c) Wild du Minnesota
d) Coyotes de Phoenix

❼ Quel joueur originaire de Winnipeg a compté trois buts en 21 secondes?

a) Billy Mosienko
b) Jonathan Toews
c) Mike Keane
d) Theoren Fleury

❿ Quel joueur originaire de Carman est surnommé L'Aigle?

a) Jonathan Toews
b) Ed Belfour
c) Theoren Fleury
d) Andy Bathgate

RÉPONSES LA SEMAINE PROCHAINE

(1) Pour plus de renseignements sur la Journée du hockey à Winkler, consultez le site Internet : http://www.hockeydayinwinkler.com/

SPORT

Hockey jusqu'au bout... en prolongation

Les amateurs de hockey bottine peuvent se remettre de leur peine causée par le froid sibérien qui a frappé Winnipeg le 19 janvier.

L'événement *Hockey jusqu'au boute 2008* n'a pas été annulé, mais bien reporté au 17 février. Il se tiendra comme prévu au sentier d'hiver de la Fourche.

Il est encore possible de s'inscrire. La date limite est le 13 février. Les équipes doivent avoir entre cinq et huit joueurs dont deux femmes minimum.

Des informations supplémentaires sont disponibles sur le site Internet : www.directorat.mb.ca.

S. D.

T'es parent avec qui, toi?



Bonjour!

Je m'appelle **Nathalie Marie-Rose de Rocquigny**. Je suis née le vendredi 5 octobre 2007, à l'Hôpital général Saint-Boniface. Je pesais 7 livres, 14 once et je mesurais 22 ½ pouces.

Mes fiers parents sont François et Chantal de Rocquigny. Ma grande sœur Alexus et mon grand frère Zachary me donnent beaucoup de becs et ils prennent bien soin de moi. Je les aime beaucoup!

Mes grands-parents de Rocquigny (Raymond et Nicole) et Braconnier (Jean et Louise) m'aiment beaucoup et je passe beaucoup de temps avec eux. Je m'amuse bien avec mes oncles (Jason, Tyler, Michel et Bryan), mes tantes (Kiwi, Karine, Julie et Janelle) et mon cousin (Matthieu).

Mes arrière-grands-parents sont Marie Rose de Rocquigny, Ernest et Gisèle Fontaine, Armand et Doris Bouvier et Roméo et Thérèse Richard.

J'ai seulement deux mois et je commence à faire des beaux sourires et je fais des sons quand quelqu'un me parle. Avec l'aide de mes beaux yeux, je regarde tout autour de moi parce que je suis vraiment curieuse.

Baseball

Le retour du favori

**Winnipeg a séduit Maxime Poulin.
Le joueur a choisi les Goldeyes pour une huitième année consécutive.**

Sophie DESRUISSEAUX

« Nous n'avons jamais rien gagné. J'ai eu d'autres offres, mais je tenais à continuer à Winnipeg pour remporter le championnat », dit le joueur des Goldeyes, Maxime Poulin.

Ce dernier vient tout juste de renouveler son contrat. Il jouera donc une autre saison avec les Goldeyes. Une des raisons qui a motivé son choix est l'amour des partisans manitobains pour le baseball. « Nous avons des foules de 7 000 à 8 000 personnes. Les autres équipes ont entre 2 000 et 3 000 personnes. Quand tu vois ça, tu veux et tu tiens à rester à Winnipeg », explique le joueur.

D'ailleurs, les amateurs de baseball à Winnipeg n'aiment pas seulement leur équipe. Ils apprécient aussi énormément Maxime Poulin. Ils l'ont démontré en le nommant *joueur Rogers de l'année*. « C'est le *fun* de voir que les gens apprécient ce que je fais sur le terrain. Je n'ai jamais été le meilleur joueur de l'équipe, mais je me suis toujours donné à fond », indique-t-il.

Malgré cet amour du public, Maxime Poulin se demandait si l'organisation des Goldeyes allait lui offrir un nouveau contrat. Après sept années passées à Winnipeg, il est maintenant devenu un vétéran. Or, une équipe peut seulement avoir quatre vétérans. Un doute s'est donc installé dans la tête du joueur. « Je me demandais si j'avais des chances de rester. J'avais quand même connu une bonne saison et voilà je suis heureux d'être encore là », ajoute-t-il.

Premier hiver au Manitoba

Maxime Poulin a vécu sept étés au Manitoba, mais il en est à son premier hiver. Mais le froid sibérien ne l'a pas encore déstabilisé. « Je suis très occupé. Il faut que je travaille si je veux jouer au baseball l'été », révèle-t-il.

En plus d'être menuisier et de représenter au Manitoba la compagnie de bâtons de baseball B45, il a mis sur pied un programme de baseball dans les écoles. « Je trouve qu'il n'y a pas assez d'activités organisées par les écoles primaires après les heures de classe. Mon programme remédie en quelque sorte à la situation », indique Maxime Poulin.

Le programme est basé sur quatre semaines. Une à fois par semaine, après l'école, Maxime Poulin se rend dans une école et rencontre les enfants. Il peut ainsi visiter cinq établissements par semaine. « J'accueille les francophones et les anglophones. Les enfants peuvent avoir déjà joué ou non. L'important, c'est qu'ils découvrent et pratiquent un sport autre que le hockey. Tous les enfants ne jouent pas ou n'aiment par forcément le hockey », explique Maxime Poulin.

Il avoue s'ennuyer des montagnes du Québec où il adore skier et faire de la planche à neige. Pour se consoler, il ira dans les Rocheuses. « C'est la première fois que je peux y aller en auto. Je vais en profiter », lance-t-il.

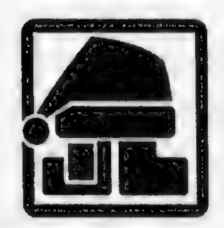
Maxime Poulin a commencé à jouer au baseball à cinq ans. Dès lors, il a voulu devenir joueur professionnel. « On me disait tout le temps que j'étais trop petit et que je ne réussirai pas. Ça a été ma source de motivation », confie-t-il.

Trop petit? Les partisans des Goldeyes ne s'en sont jamais plaints.



photo : Sophie Desruisseaux

Le joueur des Goldeyes, Maxime Poulin, passe son premier hiver au Manitoba.



Festival du Voyageur

2008

15-24 février

Le PROGAMME DE PRIMES du Macaron Voyageur

Portez fièrement votre macaron et recevez des rabais et offres spéciales chez les marchands participants.

LE PORTAGE INCROYABLE

Recevez une carte de jeu à l'achat de votre Macaron Voyageur.
Visitez les relais du Festival du Voyageur et amassez des timbres.
Collectionnez vos timbres pour la chance de gagner un voyage pour deux à Churchill *(valeur de 10 000 $, gracieuseté de North Star tours et Calm Air).*

VISITEZ NOTRE SITE WEB POUR PLUS DE DÉTAILS : WWW.FESTIVALVOYAGEUR.MB.CA

LE MACARON VOYAGEUR... c'est simple, et c'est payant !

Procurez-vous le Macaron Voyageur dès maintenant afin de profiter du Programme de primes et du tout nouveau jeu-concours Le portage incroyable !

Adultes .... 20$
Jeunes (6 à 17 ans) .... 5$
Enfants (5 ans et moins) .... Gratuit !

Le MACARON VOYAGEUR est DISPONIBLE aux endroits suivants :







POUR UN SOIR SEULEMENT

Mardi 19 février
Paul Cargnello et Alfa Rococo
Pat the White et JP LeBlanc

Mercredi 20 février
Samian et Gatineau
Blackie and the Rodeo Kings et Michel Pagliaro

Jeudi 21 février
Michel Rivard et Susie Arioli
Florent Volant et Lucie Idlout

Vendredi 22 février
Xavier Caféïne et Vulgaires Machins
Benoit Morier et Moran

Samedi 23 février*
Michel Faubert et Karen Young
Damien Robitaille et Tricot Machine
Emili-Claire Barlow et France D'Amour

Dimanche 24 février
Florence K et Claire Pelletier
Martin Léon et Ginette

Spectacles / enregistrements à 20 h 00
Portes ouvrent à 19 h 15
Relais Radio-Canada
CCFM, 340 boul. Provencher
*Samedi 23 février / portes ouvrent à 19 h 00, spectacle à 19 h 30

Billets : 15$ par soir
Festival du Voyageur
233, boul. Provencher
Tél. : (204) 237-7692









Une programmation du Festival du Voyageur
Une production des Production Rivard
Une télé-série de Radio-Canada et de ARTV (diffusion ultérieure)

PARTENAIRES OFFICIELS



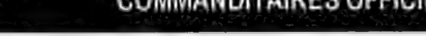








COMMANDITAIRES OFFICIELS
























PARTENAIRES GOUVERNEMENTAUX





Le calendrier communautaire



La Broquerie

✔ 31 janvier • ***Bébés, parents et gazouillements*** • 10 h 30 à 13 h • Le Centre d'Amitié • info. : Claire, 231-2350.

Saint-Boniface

✔ 8 janvier au 29 juillet • ***Bébés, parents et gazouillements*** • les mardis matin • 10 h 30 • École Précieux-Sang • info. : Claire, 231-2350.

✔ 28 janvier • ***Club de recettes internationales*** • L'Accueil francophone • venez partager vos meilleures recettes en compagnie de personnes venant des quatre coins du monde • chaque dernier lundi du mois • inscriptions • 18 h à 20 h • Centre communautaire Notre-Dame • 271, avenue de la Cathédrale • info. : Marieme, 945-5504 ou Nathalie, 945-5575.

✔ 31 janvier • ***Musique sur écran*** • Le 100 NONS • films expérimentaux manitobains silencieux et des photos serviront de toile de fond pour l'interprétation d'une nouvelle musique à base improvisatrice • artistes : Marie-Josée Clément, Pierre Freynet, Nadia Gaudet, Jérémie Gosselin, Pretty Grizzly et Joel Perreault • 10 $ public et 7 $ membres du 100 NONS • 20 h • Salle Antoine-Gaborieau • Centre culturel franco-manitobain • 340, boulevard Provencher • info. : Marianne, 231-7036.

✔ 1 février • ***LIM*** • La ligue d'improvisation du Manitoba • verts contre bleus • 19 h • Salle Antoine-Gaborieau • Centre culturel franco-manitobain • 340, boulevard Provencher • info. : 233-8972.

✔ 1 février • ***Quelques arpents de pièges*** • gratuit • 17 h • Salle Antoine-Gaborieau • 2e étage • Centre culturel franco-manitobain • 340, boulevard Provencher • info. : 233-8972.

✔ 1 février au 4 avril • ***Programme d'exercice SMART en français*** • Centre de Santé Saint-Boniface • programme d'exercices doux et plaisant destiné aux personnes de 55 ans et plus • inscriptions • coût : dons suggérés : 2 $ par classe ou 20 $ par session • 10 h à 11 h • Gymnase Est du Collège universitaire de Saint-Boniface • 200, avenue de la Cathédrale • info. : Georgette, 953-2255 ou Raul, 997-9105.

✔ 2 février • ***Mardi Gras*** • coût : 10 $ • les profits de la soirée aideront les jeunes pèlerins des JMJ 2008 • 20 h • Cathédrale de Saint-Boniface • info. : Monique, 233-0908 ou 233-7304.

✔ 2 février • ***Atelier de technique vocale approfondie*** • Le 100 NONS • présenté par Hélène Parent • 10 $ membres / 15 $ public • places limitées • réservations • 8 h à 12 h 30 • Salle 241 • Centre culturel franco-manitobain • 340, boulevard Provencher • info. : Marianne, 231-7036.

✔ 3 février • ***Partie de cartes*** • coût : 3 $ • 19 h 30 • Club Éclipse'79 Inc. • 255, rue de la Cathédrale • info. : Jocelyne, 233-5937.

✔ 13 février • ***Une soirée avec L'ONF*** • L'Office National du Film • soirée divertissante de visionnement de films • animé par Micheline Manseau • films : *Il parle avec les loups* et Une leçon de chasse • inscriptions • 19 h à 21 h • Bibliothèque de Saint-Boniface • info. : 986-4331.

✔ 21 février • ***Activité / EMR*** • Les Éducatrices et Éducateurs Manitobains à la retraite • Dîner au CCFM dans le cadre du Festival du Voyageur • RSVP avant le 18 février • 11 h 30 • Centre culturel franco-manitobain • 340, boulevard Provencher • info. : Aimé, 256-8344.

✔ 22 février au 15 mars • ***Douze hommes en colère*** • Le Cercle Molière • Théâtre de la chapelle • www.cerclemoliere.com • info. : 233-8053.

✔ 22 février • ***La Fureur du Festival du Voyageur*** • à la recherche d'équipes de quatre • inscriptions obligatoires • 19 h • Relais des pionniers • Salle des Saints-Martyrs-Canadiens • 289, avenue Dussault • info. : 736-4445.

Saint-Jean-Baptiste

✔ Jusqu'au 26 février • ***Jeux libre*** • CPEF • pour les parents avec enfants âgés de 0 à 6 ans • les mardis soirs • 18 h 30 à 19 h 15 • gymnase élémentaire • École Régionale Saint-Jean-Baptiste • info. : Nathalie, 758-3625.

✔ 7 février • ***Heure du conte*** • CPEF • 18 h 30 à 19 h 15 • info. : Nathalie, 758-3625.

✔ 14 février • ***Je rencontre d'autres bébés*** • CPEF • 10 h à 11 h 30 • info. : Nathalie, 758-3625.

Saint-Lazare

✔ 13 février • ***Atelier / Dès la naissance, préparer son enfant pour l'avenir*** • trucs faciles et abordables • préparation pour votre enfant pour l'école et la vie • trousse de jeux, d'activités, de ressources et d'informations pour enfants de 2 à 5 ans • 19 h • École Saint-Lazare • info. : Chantal, 683-2569.

Saint-Léon

✔ 2 février • ***Danse du bon vieux temps*** • un goûter sera servi • 20 h • Centre récréatif • info. : Yvonne, 744-2339.

Saint-Pierre-Jolys

✔ 14 février • ***Bébés, parents et gazouillements*** • 11 h 15 à 13 h • École communautaire Réal-Bérard • 377, rue Sabourin • info. : Claire, 231-2350.

Saint-Vital

✔ 31 janvier • ***Vin-Fromage annuel*** • Union nationale métisse Saint-Joseph du Manitoba • 19 h • Chalet Louis-Riel • 67, avenue Richfield • info. : Gabriel, 295-4361.

Winnipeg

✔ 2 février • ***Forum provincial de la petite enfance 2008*** • inscriptions avant le 25 janvier : http://cpe.dsfm.mb.ca • 8 h 30 à 15 h 30 • Canada Inns • 1824, chemin Pembina • info. : Lucille, 878-4424 poste 229.

✔ 9 février • ***Danse / Banquet pour la Saint-Valentin*** • Chevaliers de Colomb • collecte de fonds pour la paroisse de St. Gérard • billets : 25 $ • à l'avance seulement • date limite : 3 février • 18 h • 40, rue Foster • info. : Raymond, 661-1690.

✔ 17 février • ***Hockey jusqu'au boute*** • DAS - Directorat de l'activité sportive • inscriptions nécessaires avant le 13 février • 65 $ par équipe avant le 8 février • 80 $ par équipe entre le 9 au 13 février • info. : Sylvie, 231-7012.

Toi, moi et la Mère l'Oie

✔ École Précieux Sang • les vendredis • info. : Joanne, 231-2350

✔ École Christine-Lespérance • les vendredis • info. : Chantal, 237-9666 poste 204

✔ Bibliothèque de Saint-Boniface • les samedis • info. : Chantal, 237-9666 poste 204

✔ École communautaire Réal-Bérard • les mardis • info. : Jacqueline, 433-7706

✔ École communautaire Saint-Georges • les mercredis • info. : Gisèle, 367-2704.

Heure du conte

✔ CRÉE • les lundis • info. : Chantal, 237-9666 poste 204

✔ École Précieux-Sang • les jeudis • info. : Joanne, 230-2350

✔ École Lagimodière • les 1er jeudis du mois • info. : Pierre, 878-3922

✔ Bibliothèque de l'École Sainte-Agathe • les 1er mercredis du mois • info. : Ginette, 880-2427

✔ École communautaire Saint-Georges • les 3e jeudis du mois • info. : Madeleine, 267-4298

✔ École communautaire Aurèle-Lemoine • les 3e jeudis du mois • info. : Lucille, 646-2049

✔ Bibliothèque de l'École Saint-Lazare • les lundis • info. : Tanya, 683-2380

✔ École communautaire • info. : Jacqueline, 433-7706.

Autres

✔ 15 janvier • ***Appel aux femmes*** • Réseau action femmes • à la recherche de femmes intéressées à siéger au conseil d'administration présentement et dans l'avenir • info. : Joelle, 231-7063 ou Cécile, 261-6797.

✔ 20 février • ***Nouvelle Équipe / 5 X 5*** • Le 100 NONS • artistes : Jocelyne Baribeau, Aimé Boisjoli, Cosette Dorge Bott, Laura Graceffo et Julie Lacroix • leur premier spectacle sera lors du Festival du Voyageur • titre : Hommage à Luc Plamondon • 20 h • Relais Radio-Canada • 340, boulevard Provencher • CCFM • info. : Marianne, 231-7036.

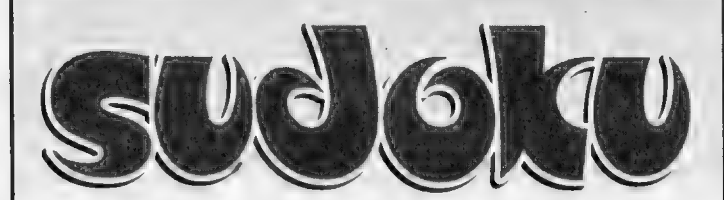
La Liberté publie gratuitement les informations du Calendrier communautaire, mais peut limiter le nombre de fois qu'un événement sera publié et la longueur des textes, en raison de contraintes d'espace. Les organisateurs d'événements qui désirent par ailleurs réserver un espace publicitaire peuvent contacter Sophie Gaulin au 237-4823.

Vous voulez faire la promotion d'un thé-rencontre, d'une vente bric-à-brac, d'une fête communautaire, d'une réunion annuelle ou de tout autre événement communautaire? C'est facile! Vous n'avez qu'à nous faire parvenir l'information au 233-ALLÔ

avant midi le jeudi précédant la date de parution.



233-ALLÔ • 383, boulevard Provencher • Pièce 215 • Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G9
Téléphone : (204) 233-2556 • Sans frais : 1 800 665-4443 • Télécopieur : 233-1017 • Courriel : 233allo@sfm-mb.ca • Site Web : www.sfm-mb.ca/233allo



PROBLÈME N° 104

						6		
			9	4	3		7	
	5		1			3	9	
7		3	6	1		4		
		4					8	
5	8				9	7	6	2
				9				8
6			2				1	
			5	7				

RÉPONSE DU N° 104

3	4	9	8	5	7	6	2	1
2	1	6	9	4	3	8	7	5
8	5	7	1	6	2	3	9	4
7	2	3	6	1	8	4	5	9
9	6	4	7	2	5	1	8	3
5	8	1	4	3	9	7	6	2
1	7	2	3	9	6	5	4	8
6	3	5	2	8	4	9	1	7
4	9	8	5	7	1	2	3	6

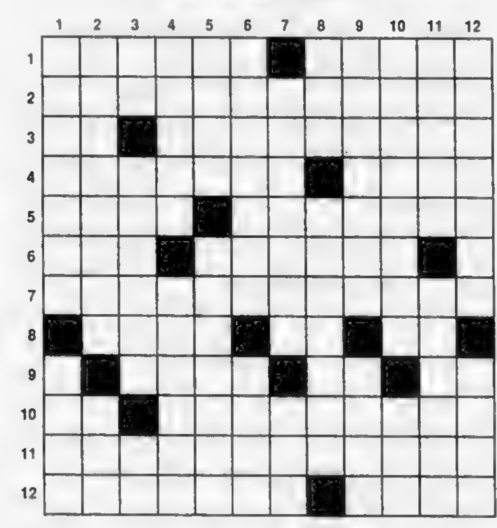
RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres 1 à 9 qu'une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : **vous ne devez jamais répéter plus d'une fois les chiffres 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.**

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 474



HORIZONTALEMENT

1. Prénom et nom du propriétaire de l'équipe de hockey les Nordiques, critiqué pour avoir vendu son équipe.
2. Caractère d'un organe qui s'irrite facilement.
3. Possessif. – Fonda la congrégation des Frères de l'instruction chrétienne
4. Toute matière qui est une imitation d'une autre (pl.). – Plantes potagères.
5. Aven. – Une plante qui a été traitée de manière à l'empêcher de grandir.
6. Possèdent. – Éprouve un attachement profond pour.
7. Tendance marquée au pessimisme.
8. Cerf du Canada. – Personnel. – Se suivent inversement.
9. Il reçoit les eaux du lac Huron. – Sont séparées par une lettre. – Gamme.
10. Gamme. – Maintiennes fortement dans tes bras en témoignage d'affection.
11. Rendrons satisfait.
12. Affectée, sans naturel. – Il possède des ailes rudimentaires.

VERTICALEMENT

1. Devoir inhérent à une profession et au rôle social qu'on lui attribue. – Mussolini a pris ce titre.
2. Morceau de boeuf utilisé en biftecks. – Tambour.
3. Doublé. – Modillon plat, placé sous le larmier. – Une lettre les sépare.
4. La vorticelle, la paramécie. – Chose rare.
5. Le boucher s'y penche souvent. – Satisfaction de soi-même (pl.).
6. Ruines la santé de quelqu'un. – Fleuve d'Irlande.
7. Petits meubles circulaires d'argent ou d'or. – Saison.
8. Rivière de France qui sort du Jura. – Juif de Perse qui organisa la restauration de Jérusalem.
9. Qui a rapport à l'os cubital. – Personne vorace.
10. Usent de moyens détournés. – Réputation.
11. Qui est profitable. – Fille d'Oedipe.
12. Jeton qui permettait l'entrée au spectacle, au vote. – Né de, venu.

RÉPONSES DU N° 473

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	P	H	I	L	A	D	E	L	P	H	I	E
2	L	I	B	E	R	A	L	I	S	E	N	T
3	A	L	I	T	E	R	■	T	A	L	A	■
4	S	O	D	A	■	D	R	E	L	I	N	■
5	M	I	E	L	L	E	E	■	T	O	I	T
6	O	R	M	I	E	R	■	S	E	N	T	I
7	L	E	■	T	U	■	V	A	R	■	E	R
8	Y	■	V	E	R	R	E	R	I	E	■	E
9	S	P	A	■	R	E	G	I	O	N	A	L
10	E	U	G	L	E	N	E	■	N	E	R	I
11	■	C	A	I	R	O	T	E	■	M	U	R
12	S	E	L	S	■	M	A	L	F	A	M	E

ESCRIME

Des armes victorieuses

Des Manitobains se sont démarqués lors d'une compétition d'escrime regroupant les meilleurs athlètes nord-américains.

Au sabre, dans la catégorie junior, Adrien Sparling a terminé 14e et Zachary Allard s'est classé au 18e rang. Max Stearns a été le meilleur des trois en obtenant une 5e place.

La performance de Max Stearns et d'Adrien Sparling leur permettent d'être membres de l'équipe canadienne junior. « Elle comprend trois personnes, dont deux Manitobains. C'est du jamais-vu! », indique le responsable du développement des athlètes de l'Association d'escrime du Manitoba, Michel Allard. Le premier défi des jeunes athlètes aura lieu en avril alors que l'équipe canadienne participera à la coupe du monde.

Avec ces succès, il est possible de croire que ces athlètes représenteront le Canada lors de prochains Jeux olympiques. « Si le Canada envoie des athlètes dans cette catégorie et si les jeunes continuent à pratiquer le sport, il est fort possible qu'ils participent aux Jeux Olympiques de 2012 », dit Michel Allard.

Chez les femmes, à l'épée, dans la catégorie sénior, Daria Jorquera-Palmer a terminé au 6e rang.

S. D.

Les champions de Notre-Dame-de-Lourdes



Photo : Gracieuseté de Rachel Vigier

L'équipe de hockey des Hawks de Notre-Dame-de-Lourdes, niveau bantam, a remporté un tournoi régional disputé à Souris du 11 au 13 janvier.

En plus de mériter les grands honneurs, plusieurs joueurs ont vu leurs efforts récompensés. Le gardien de but, Alcide Grenier, a été le joueur le plus utile du tournoi alors que Brody Chabbert a eu cette nomination pour la partie finale. Mathieu Vigier et Michel Chanel ont été nommés sur l'équipe d'étoiles du tournoi. Kristine Grenier s'est distinguée en terminant au 3e rang des marqueurs ayant obtenu le plus de points.

Cette victoire permet à l'équipe de participer au tournoi provincial qui aura lieu à Brandon à la mi-février.

Recette

Gâteau aux mandarines

Ingrédients :

Gâteau :

1 tasse (175 g) de farine
1 c. à thé (6 g) de bicarbonate de soude
1 c. à thé (3 g) de poudre à pâte
1 tasse (225 g) de sucre
1 œuf, battu
1 conserve (10 oz; 284 ml) de mandarines, avec le jus
1 c. à thé (5 ml) d'extrait de vanille

Glaçage :

3 c. à soupe (45 g) de beurre
3 c. à soupe (45 ml) de lait
3/4 tasse (150 g) de cassonade
2 c. à soupe (16 g) de farine

- Préchauffer le four à 350° F (180° C).
- Couper les mandarines en petits cubes.
- Dans un bol, mélanger tous les ingrédients du gâteau.
- Verser dans un moule à gâteau graissé.
- Cuire au four à 350°F (180°C) entre 35 et 40 minutes ou jusqu'à ce qu'un cure-dents inséré en ressorte sec.
- Glaçage : fondre le beurre dans un poêlon. Ajouter la cassonade, la farine et le lait. Cuire sur feu doux jusqu'à ce que la cassonade soit fondue.
- Glacer le gâteau à sa sortie du four.

Préparation : 15 minutes • Cuisson : 40 minutes • Portions : 10

Recette tirée du site Internet suivant : http://www.recettes.qc.ca

■ LISTE

Apprendre à improviser

Daniel BAHUAUD
SAINT-BONIFACE

L'impro, ça s'apprend. Tel était le message de Maryvonne Cyr et Daniel Malenfant aux élèves de la DSFM. Les deux comédiens de la Ligue nationale d'improvisation de Montréal ont donné un atelier à des jeunes de la Ligue d'improvisation du secondaire tellement époustouflante (LISTE), le 9 janvier.

« Nous donnons régulièrement des ateliers du genre, indique Maryvonne Cyr. Notre but est d'aider les jeunes à rendre leurs improvisations plus intéressantes. À la base, une impro, c'est une histoire qu'on raconte. Et comme dans toute histoire qui se tient debout, il faut qu'on comprenne clairement les personnages, leurs désirs ou leur quête, ainsi que les situations dans lesquels ils se trouvent. Lorsqu'on improvise, c'est comme si on écrivait une histoire. On amène notre sujet et on le développe, en y ajoutant des conflits et des rebondissements. »

Pour aider les jeunes, les deux animateurs ont surtout travaillé deux qualités essentielles à tout bon improvisateur l'affirmation et l'écoute. « L'affirmation est tout ce qui a été dit sur l'aire de jeu, indique Daniel Malenfant. C'est l'histoire qui a déjà été racontée au public. Il faut donc y croire sinon on ne le communiquera pas. Il faut donner crédit à la personne devant nous et construire le reste de l'histoire en fonction de ce qui a été dit. Il faut assumer ce qu'il y a sur le jeu et travailler avec ça

« L'écoute et le respect de l'autre sont donc essentiels, poursuit-il. Cela veut dire qu'il ne faut pas porter trop de jugement sur l'autre et sur nous-mêmes. Il ne faut pas s'arrêter sur ses doutes, car on manque alors les perches que nous tendent nos équipiers. Et il ne faut pas non plus rester accroché à ses seules idées. »

Tout cela est beaucoup plus facile à dire qu'à faire. La solution : travailler et



Photo : Gracieuseté La LISTE

Des jeunes de l'équipe mixte de la LISTE, qui rassemble des jeunes des écoles Gilbert-Rosset, Jours-de-Plaine, Pointe-des-Chênes et Réal-Bérard, lors de l'atelier de formation en improvisation du 9 janvier.

retravailler, en équipe, la façon dont on contribue à l'histoire. « Si on veut faire une bonne impro, il faut jouer de façon convaincue et convaincante, rappelle Maryvonne Cyr. Il faut s'assumer, ce qui n'est pas toujours évident en période adolescente. L'impro est un terrain de jeu où on peut se permettre de vivre ce qu'on a envie de vivre. Pour cela, les moments de pratique sont tout aussi importants que les matchs. L'expérience corrige les mauvaises tendances. Elle nous donne confiance en nous et nous permet de pouvoir vivre un échec total et revenir tout à fait correct pour la prochaine impro. Après tout, les joueurs sont responsables d'offrir un bon spectacle ils n'ont pas le droit de baisser les bras Quand la sauce ne prend pas, il ne faut pas abandonner. On peut toujours relancer une histoire en y ajoutant, par exemple, un conflit entre les personnages. »

Les jeunes de la LISTE disent avoir aimé l'atelier, et apprécié qu'on leur donne une occasion de se perfectionner. « C'était intéressant et très utile, déclare un élève en 9e année à l'École communautaire Gilbert-Rosset, André Germain. On a travaillé des moyens de trouver un personnage et des idées de saynètes. C'est ce que j'ai le plus apprécié, puisque c'est ma première année dans la LISTE. »

Même son de cloche chez Arielle Morier-Roy. « Les animateurs nous ont disposé en deux lignes de comédiens se faisant face, explique l'élève en 11e année à l'École Pointe-des-Chênes. La personne devant nous disait n'importe quoi, et nous devions lui poser la question qui allait avec son propos, qu'on prenait pour une réponse. Et ce n'est qu'un des exercices d'échauffement que nous avons pratiqué. Il est certain que ça va améliorer la qualité du jeu. Je crois que nous pourrions tous bénéficier d'autres ateliers de professionnels, pour développer davantage nos aptitudes. »

L'apprentissage s'est fait dans les deux sens. Les comédiens montréalais se disent impressionnés de l'enthousiasme des jeunes de la DSFM, et de leur désir d'améliorer leur français.

« Nous avons eu un très bel accueil, indique Maryvonne Cyr. J'ai vu de beaux jeunes, très créatifs, très enthousiastes, avec une belle énergie, et un désir de s'exprimer en français. »

« Je trouve ça super que des jeunes en milieu minoritaire arrivent à créer quelque chose de spontané en français, souligne Daniel Malenfant. Je repars au Québec les yeux ouverts. C'était magnifique. »

André Germain est heureux de leur réaction. « C'est justement pour améliorer mon français, et pour avoir plus de chance de rencontrer des francophones que je me suis joint à la LISTE. »

À noter

ACTIVITÉS SCOLAIRES

30 janvier • Opérette *Anabelle Canto* au CCFM pour les élèves de la maternelle à la 6e année.

31 janvier • Journée de déguisement organisé par le conseil étudiant de l'École communautaire Gilbert-Rosset.

4 février • Début du 2e semestre, pour les élèves du secondaire.

4 au 15 février • Tournée de Daniel Richer, dans les écoles de la DSFM.

6 et 7 février • Sortie de ski alpin pour les élèves de niveau secondaire de l'École communautaire Gilbert-Rosset.

8 février • Sortie à Saint-Laurent pour les élèves de tous les niveaux de l'École communautaire Gilbert-Rosset.

15 au 24 février • Festival du Voyageur.

17 février • Tournoi des éliminatoires de la LISTE, de 10 h à 16 h au Collège régional Gabrielle-Roy.

20 février • Journée DSFM au Festival du Voyageur.

20 au 22 février • Pièce *Douze hommes en colère* du Cercle Molière, pour les élèves de la 9e à la 12e années, au Théâtre de la Chapelle.

22 février • Finale de la LISTE. Endroit à déterminer d'ici une semaine.

COMMISSION SCOLAIRE

30 janvier • Rencontre de la CSFM à Lorette à 19 h.

27 février • Rencontre de la CSFM à Lorette à 19 h.

CONGÉS

31 janvier • Journée de perfectionnement professionnel dans les écoles Christine-Lespérance, Lacerte, Précieux-Sang, Roméo-Dallaire et Taché, ainsi qu'au Centre scolaire Léo-Rémillard et au Collège Louis-Riel.

1er février • Journée administrative à l'École communautaire Réal-Bérard, à l'École Lagimodière, à l'École Précieux-Sang et à l'École Sainte-Agathe. Pas de classes.

18 février • Journée Louis-Riel. Pas de classes.

AVIS AUX DIRECTIONS, PERSONNEL ET PARENTS DE LA DSFM

Le babillard DSFM sera à **votre** disposition! Vous voulez faire la promotion de vos événements scolaires tels que les rencontres de comités scolaires, dates de congés d'école, concerts et spectacles? C'est facile! Vous n'avez qu'à faire parvenir l'information au 231-7000, poste 375, ou au 1 800 523-3355, ou encore à dansnosecoles@shaw.ca avant 12 h le mercredi précédant la date de parution.

ÉCOLE LAGIMODIÈRE

Jeunesse et sagesse

Daniel BAHUAUD
LORETTE

« L'histoire du Manitoba français n'est pas enseignée à l'école, lance l'agente du Réseau communautaire, Mariette Kirouac. Or, pour assurer la transmission de notre identité, nos jeunes doivent avoir accès à ceux et celles qui peuvent transmettre notre culture et notre passé. Nos aînés sont une ressource inestimable. Ils peuvent enseigner aux jeunes comment on vivait en français autrefois, ou encore comment ils ont vécu les conséquences de l'abolition des écoles françaises en 1916. La difficulté, c'est qu'on ne peut pas tenir pour acquis que les jeunes ont accès à leurs grands-parents. Trop souvent, dans nos villages, les aînés et les jeunes se croisent sans se parler. »

C'est pour ces raisons que le Réseau communautaire a créé le projet intergénérationnel Jeunesse-sagesse. Grâce à cette initiative subventionnée par Nouveaux Horizons, des jeunes de quatre communautés de la région Est, y compris des élèves des écoles Lagimodière, Pointe-des-Chênes et Saint-Joachim, ont l'occasion de rencontrer des aînés et d'avoir avec eux des discussions sur toutes sortes de sujets. (1)

À l'École Lagimodière, qui en est à la troisième rencontre organisée dans le cadre de ce projet, les élèves en 8e année ont pu discuter de l'évolution de la société et de la façon dont on célébrait Noël autrefois. Ils ont aussi joué quelques parties de whist avec « leurs » aînés.

« Les élèves adorent ça, déclare l'enseignant en 8e année, André Mireault. Ils sont toujours surpris devant le comique de certaines anecdotes racontées par les aînés. Lors de la première rencontre, une aînée a expliqué qu'avec un sou, on pouvait acheter une énorme boule de gomme noire. Ce qui a épaté les jeunes et les a fait pouffer de rire. »

« C'est étonnant à quel point les jeunes embarquent, lance à son tour Mariette Kirouac. Pour assurer le succès des rencontres, je me rends d'abord dans les écoles, pour présenter le thème de la visite. Les jeunes développent des questions ouvertes qui appuient le sujet. Ensuite, ils les posent aux aînés. Les partages sont souvent révélateurs. Lors de la deuxième rencontre, une jeune décrivait son Noël. Elle parlait de quatre à cinq party de Noël avec ses familles, parce que ses parents sont divorcés. Les jeunes et les aînés se sont rendus compte qu'on est passé de familles avec 12 enfants à des familles avec 12 parents! Les aînés étaient surpris. »

« La grande révélation chez les jeunes est que les cadeaux n'étaient pas ce qu'on a aujourd'hui, explique André Mireault. Petits, nos aînés recevaient des oranges, des bonbons, des bas de laine et des choses pratiques comme des vêtements. Et les arbres de Noël n'étaient pas une grande coutume. Ce n'est pas la même réalité qu'aujourd'hui. Même pour magasiner. À l'âge de nos élèves, les aînés se rendaient en ville pour magasiner peut-être une ou deux fois par année. »

Ainsi, chaque groupe réévalue sa perception de l'autre, et se met à apprécier d'autres points de vue. « Les jeunes sont peut-être plus gâtés sur le plan matériel, mais en revanche ils n'ont pas de gardien à la maison qui leur donnera des beignes, soutient Mariette Kirouac. Ce contact humain leur manque, puisque leur gardien est l'ordinateur. Les jeunes apprennent à quel point la famille est importante. Et ils réévaluent le respect qu'ils doivent aux aînés. »

Grâce à ces échanges, les liens entre aînés et jeunes se resserrent, ce qui tient la communauté francophone un peu plus proche. « Les aînés voient les jeunes d'un autre œil, déclare André Mireault. Et les jeunes les écoutent attentivement. Tous en sortent gagnants. »

(1) Il s'agit des communautés de La Broquerie, Lorette, Sainte-Anne et Sainte-Geneviève.



Photo : Gracieuseté École Lagimodière

Des élèves de l'École Lagimodière ont tissé des liens avec les aînés de la communauté en célébrant Noël.

ÉCOLE JOURS-DE-PLAINE

Géographie et GPS

Daniel BAHUAUD
PARC NATIONAL DU MONT-RIDING

Les élèves de l'École Jours-de-Plaine ne perdront jamais le Nord... du moins, dans le strict sens scientifique! Et cela, c'est grâce aux exercices de l'enseignant de géographie, Jean-François Simard, qui leur apprend l'emploi des systèmes de positionnement par satellites (GPS).

« Comme toutes les sciences, la géographie est affectée par les nouvelles technologies, explique l'enseignant de géographie pour les 8 à 11e années. Par exemple, c'est plus facile de repérer un endroit précis avec le GPS. En classe, les élèves ont appris le fonctionnement des montres GPS et se sont rendus compte, très concrètement, de leur précision pour repérer des lieux. »

Une fois la théorie présentée, le temps était venu de la mettre en pratique. À la fin d'octobre, les élèves sont allés au Parc national du Mont-Riding où ils ont fait de la télémétrie pour trouver un collier caché dans le bois. Ils ont également appris à tracer une carte à partir des points de repère GPS qui jalonnaient leur parcours dans la forêt. Les exercices leur ont permis de s'orienter et de retrouver le même endroit exact le lendemain.

« On a trouvé une tour de radio grâce aux montres GPS, explique un élève en 8e année, Maurice Tucker. Ça nous a pris du temps pour la trouver, mais on a réussi. Une fois rendus, on l'a marquée sur notre GPS pour la repérer plus facilement la fois d'après. C'était la première fois que je me servais de cet appareil. J'ai tout de suite compris qu'il serait utile pour le camping. Avec un GPS, on ne se perd pas dans les bois. »

« Une fois que tu sais te servir du GPS, l'orientation en forêt devient facile, approuve son camarade de classe, Devon Bray. En nous rendant vers la tour, on ajoutait des points de repère à nos GPS pour faciliter notre retour. Et le retour était très facile. Je n'avais jamais utilisé un GPS, mais je comprends maintenant son utilité. Je fais de la chasse avec mon père. J'ai déjà utilisé une boussole. Le GPS est plus précis. La boussole a toujours son utilité pour te pointer dans une certaine direction. Mais si, par exemple, tu veux retrouver le gîte d'un ours, le GPS t'aidera à le faire beaucoup plus rapidement. »

Les élèves ont également étudié les biomes, c'est-à-dire les endroits naturels formés par un climat en relief caractéristique d'une région donnée. Pour cette activité, l'école a eu recours aux services de Brett Smith, le guide de Parcs Canada qui a accompagné le groupe. « Un bon service en français est toujours apprécié, souligne Jean-François Simard. Brett Smith était très bon et les jeunes l'ont vraiment aimé. »

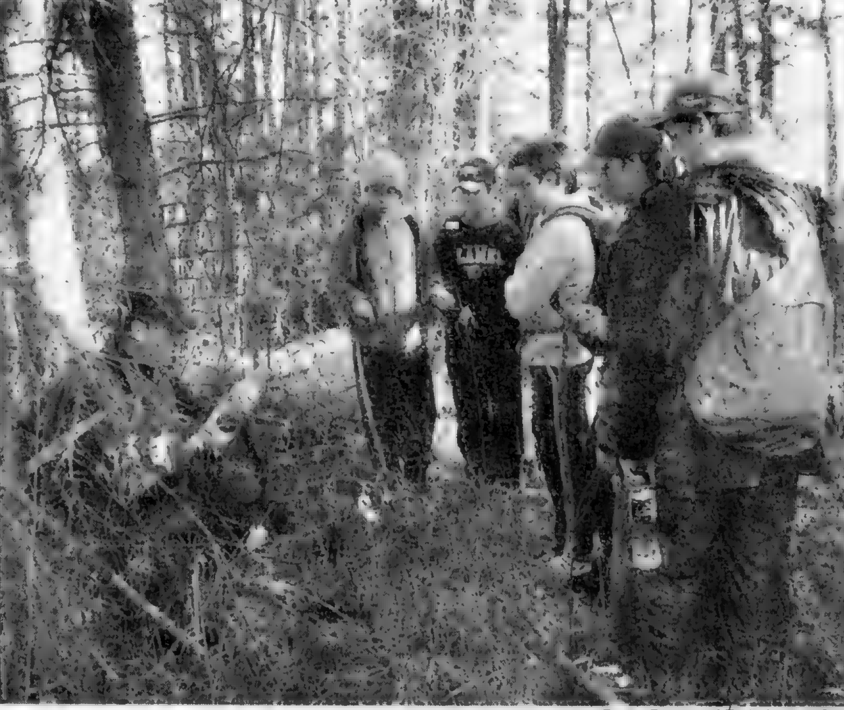


Photo : Gracieuseté École Jours-de-Plaine

Les élèves de l'École Jours-de-Plaine, au Parc national du Mont-Riding.

Les pages Dans nos écoles sont une réalisation de *La Liberté* en collaboration avec les professionnels et les élèves de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM). Les idées de sujets et commentaires sont les bienvenus et peuvent être acheminés à Daniel Bahuaud, au courriel : dansnosecoles@shaw.ca

Le Club de **Bicolo**

Gagnants et gagnantes du concours

Merci pour tous les beaux dessins!

Champagne, Xavier
5 ans
Winnipeg

Collette, Nicolas
5 ans
Steinbach

Gomercic, Danica
6 ans
Winnipeg

Paul, Alexandre
9 ans
Winnipeg

Toupin, Daneige
7 ans
Saint-Adolphe

Chartier, Madeleine
6 ans
Saint-Lazare

Friesen, Benjamin
7 ans
Russell

Lagacé, Owen
7 ans
La Salle

Totté, Megan
6 ans
Saint-Lazare

Turman, Mélanie
7 ans
Winnipeg

Voici quelques dessins gagnants :


Madeleine Chartier


Benjamin Friesen


Owen Lagacé


Megan Totté


Daneige Toupin


Mélanie Turman

Club de Bicolo • C.P. 190 • 383, boulevard Provencher • Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4 • 237-4823

SAINT-CLAUDE

Souvenirs de guerre

À l'époque de la Première Guerre mondiale, le curé jouait un rôle très important. Les soldats qui partaient au front n'hésitaient pas à lui écrire. C'est ce qu'ont fait ceux qui habitaient Saint-Claude.

Sophie DESRUISSEAUX

La Société historique de Saint-Claude possède des cartes postales datant de la Première Guerre mondiale. Des soldats originaires de Saint-Claude avaient écrit à leur curé, le père Joseph Radaz.

« Au total, nous avons 343 cartes postales. 198 possèdent des textes écrits, huit ne contiennent que l'image et le reste ont seulement une phrase », explique l'archiviste de la Société historique de Saint-Caude, Lucille Bazin.

Cette dernière est en train de défricher les écrits des différents soldats. Son objectif principal est de créer un album. « Je vais disposer les cartes postales d'un côté et de l'autre, il y a aura les transcriptions », explique Lucille Bazin. Le tout sera déposé au Centre du patrimoine de Saint-Claude qui ouvrira ses portes au printemps.

Certaines cartes sont très difficiles à lire, mais Lucille Bazin est convaincue de l'importance de son travail. « Ça va servir à des gens qui font des études sur la guerre. De plus, ce sont nos pères et nos grands-pères qui ont écrit ces lettres. C'est important de les conserver », note-elle.

L'aventure a commencé en 1992 alors que Lucille Bazin préparait le centenaire de Saint-Claude. Elle a alors trouvé deux vieux albums appartenant au père Joseph Radaz. À l'intérieur, se trouvaient les cartes postales. « Elles n'étaient vues par personne. La paroisse a donc décidé de nous les donner », raconte Lucille Bazin.

Elle a donc commencé à les lire et s'est rendu compte de l'importance des écrits. C'est alors qu'elle a eu l'idée d'en faire un album.

Encore aujourd'hui, Lucille Bazin est surprise par certaines phrases qu'elle trouve dans ces cartes. « Les soldats étaient vraiment préoccupés par leur famille qu'ils avaient laissées ici à Saint-Claude. Ils ont écrit des phrases comme « Disciplinez mon fils », constate Lucille Bazin.



photo : Sophie Desruisseaux

Plusieurs cartes postales ont été échangées entre les combattants originaires de Saint-Claude et le père Joseph Radaz, dont celle-ci qui célébrait la nouvelle année.

La Société historique de Saint-Claude estime que le projet coûtera 6 000 $. Le groupe est donc à la recherche de subventions. Lucille Bazin aimerait que ces albums soient terminés d'ici un an, si le projet trouve le financement nécessaire.

Télé-horaire de la semaine du 4 au 10 février 2008

Le Jour du Seigneur :
le dimanche 10 février à 10 h à la SRC
À confirmer.

Du lundi au vendredi

	08h00	08h30	09h00	09h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30
SRC	Les petits Einstein	Variées	Grosse journée: partez du bon pied!		La fosse aux lionnes		Ricardo	Le Téléjournal/ Midi		Pour le plaisir			C'est ça la vie		Le temps d'une paix	Terre humaine	Urgences	
RDI	RDI en direct						Téléjournal/ Midi	Variées	RDI en direct								Téléjournal	:45 RDI Junior
TV5	Variées	Variées	Variées	L Nec plus ultra	Variées	Variées	Ma Me V Journal	Variées	Ma Me V On n'a	V :55 Cinéma	Variées	Variées	Variées	Ma Me V Journal	Ma Me V Côté	Ma Me V Chiffres	Ma Me V Tout le	Variées
TVA	Deux filles le matin		Tout simplement Clodine		Le cercle	TVA en direct.com / :45 Le TVA midi		TVA en direct.com		Shopping TVA		Infopublicité	Les feux de l'amour		Top modèles		Le TVA 17 heures	

Lundi 4 février

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Kif-kif	Union fait la force	Le Téléjournal		Virginie	Rumeurs	Auberge chien noir "Je pars et je reviens"		Les Boys	Tout sur moi	Le Téléjournal		Le Téléjournal		La zone	:45 La fosse aux lionnes		:45 Pour le plaisir
RDI	RDI en direct		Dominique Poirier en direct		Grands Reportages		Le Téléjournal		Le club des ex	Le National	Le Téléjournal		Le journal RDI	Le National	Le Téléjournal		Grands Reportages	
TV5	16h55 Champion	Le Journal de France	Toute une histoire		Un autre monde			Maison de Tunisie	Partir Autrement	Viva Américas	TV5 le journal	Les coulisses du CIMJM		Battuta		:45 Caméra café	:05 Le petit silvant	Cinérama
TVA	Le TVA 18 Heures	Le cercle	Qui perd gagne "La tentation est forte"		Annie et ses hommes		Dr House "À la vie, à la mort"		Le TVA 22 Heures		Denis Lévesque		Les 4400 "Le poids du monde"		Infopublicité			

Mardi 5 février

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Kif-kif	Union fait la force	Le Téléjournal		Virginie	La Facture	Providence		Les Lavigueur "Le cinéma"		Le Téléjournal		Le Téléjournal		La zone	:45 La fosse aux lionnes		:45 Pour le plaisir
RDI	RDI en direct		Les élections Américaines Les républicains de 21 États et les démocrates de 22 États font le choix.										Le journal RDI	Le National	Le Téléjournal		Grands Reportages	
TV5	16h55 Champion	Le Journal de France	Toute une histoire		Stratégies animales "Le sabot et la corne"		L'espoir au coeur du ghetto		Arrière-scène	Urbania	TV5 le journal	Un autre monde			Maison de Tunisie	Design	L'espoir au coeur du ghetto	
TVA	Le TVA 18 Heures	Le cercle	Fièvre de la danse "12 danseurs performent"		Histoires de filles	Caméra café	La promesse		Le TVA 22 Heures		Denis Lévesque		Monk "Monk et le petit Monk"		Infopublicité			

Mercredi 6 février

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Pieds/m-arge	Union fait la force	Le Téléjournal		Virginie	L'Épicerie	Le match des étoiles "Spéciale Les Boys"		Une heure sur terre		Le Téléjournal		Le Téléjournal		La zone	:45 La fosse aux lionnes		:45 Pour le plaisir
RDI	RDI en direct		Dominique Poirier en direct		Grands Reportages		Le Téléjournal		Le club des ex	Le National	Le Téléjournal		Le journal RDI	Le National	Le Téléjournal		Grands Reportages	
TV5	16h55 Champion	Le Journal de France	Toute une histoire		"L'africain"('82) Catherine Deneuve, Philippe Noiret.				Par ici la vie	Passez au vert	TV5 le journal	Vivement dimanche! Michel Drucker nous fait connaître des personnalités d'horizons variés.				Arrière-scène	La Crim'	
TVA	Le TVA 18 Heures	Le cercle	Drôle de vidéos	Poule aux oeufs d'or	Destinées "Boomerang"		Les étés d'Anaïs (P)		Le TVA 22 Heures		Denis Lévesque		Las Vegas		"Les mémoires d'un homme invisible"('92) Daryl Hannah, Chevy Chase.			

Jeudi 7 février

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Pieds/m-arge	Union fait la force	Le Téléjournal		Virginie	Infoman	Tous pour un "Les plaisirs de la table"		Enquête		Le Téléjournal		Le Téléjournal		La zone	:45 La fosse aux lionnes		:45 Pour le plaisir
RDI	RDI en direct		Dominique Poirier en direct		Grands Reportages "Papa en prison"		Le Téléjournal		Le club des ex	Le National	Le Téléjournal		Le journal RDI	Le National	Le Téléjournal		Grands Reportages "Papa en prison"	
TV5	16h55 Champion	Le Journal de France	Toute une histoire		Envoyé spécial			Gérald Métroz, l'envie de gagner		Design	TV5 le journal	Cinérama	Relais G.	"Procès de famille"('04) Sam Karmann, Nicolas Gob.			C'est pas sorcier	Coeurs batailleurs
TVA	Le TVA 18 Heures	Le cercle	Les Gags	Star système	Le banquier		Taxi 0-22	Juste pour rire	Le TVA 22 Heures		Denis Lévesque		"L'exorciste"('73) Ellen Burstyn, Jason Miller.					:45 Publicité

Vendredi 8 février

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Match!	Union fait la force	Le Téléjournal		Du coeur au ventre		Paquet voleur		L'heure de gloire		Le Téléjournal		Le Téléjournal		La zone	:45 La fosse aux lionnes		:45 Pour le plaisir
RDI	RDI en direct		Dominique Poirier en direct		Hockey: La fierté d'un peuple		Le Téléjournal		Le match des élus	Le National	Le Téléjournal		Le journal RDI	Le National	Le Téléjournal		Hockey: La fierté d'un peuple	
TV5	16h55 Champion	Le Journal de France	Toute une histoire		Thalassa				Sommets gloire	:50 Au sommet	TV5 le journal	"L'africain"('82) Catherine Deneuve, Philippe Noiret.				Stratégies animales "Le sabot et la corne"		Invité de marque
TVA	Le TVA 18 Heures	Le cercle	J.E.		Du talent à revendre		Le négociateur "Mystère maudit"		Le TVA 22 Heures		Denis Lévesque		"Sans retour"('93) Gabriel Byrne, Bridget Fonda.				:15 Infopublicité	

Samedi 9 février

	08h00	08h30	09h00	09h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30
SRC	Glurp attack	Galactik football	W.I.T.C.H.	Spirou et Fantasio	Oniva	Deuxième chance "L'aveu"		L'Épicerie	Téléjournal/ Midi	La Facture	"Bienvenue chez Trudy"('02) Shia LaBoeuf, Clara Bryant.				Passion sports			
RDI	4h30 RDI en direct			L'Épicerie	RDI en direct	Rendez-vous	Téléjournal/ Midi	Vivre ici	RDI en direct	Face à l'histoire	RDI en direct	Tour de terre	RDI en direct	National/ hebdo	RDI en direct	Journal de France 2	Téléjournal	La Facture
TV5	7h55 Soccer 24e journée Championnat de France Équipes à communiquer				Sommets gloire	:55 Soccer Troisième place Coupe d'Afrique des Nations					Un autre monde			Journal Suisse	Urbania	Chiffres et lettres	Paroles et musique	:55 Champion
TVA	5h00 Salut, bonjour!		Michel Jasmin		Chaîne d'artistes	P.-dessus marché	Le TVA midi	Via TVA	Les pierrafeu	Shopping TVA		Infopublicité	Infopublicité	Infopublicité	Quoi Bugs? /:15 "Austin Powers: International Man of Mystery"('97)			

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	400 fois Québec	5 sur 5	Téléjournal	Pendant ce temps	3600 secondes d'extase		Le moment de vérité		Dre Grey, leçons "Entre deux mondes"		Téléjournal	Zone doc "Phoques, le film"		:45 "La naissance"('04) Cameron Bright, Nicole Kidman.				:50 Hors d'ondes
RDI	La Semaine verte		Le journal RDI	Face à l'histoire	Une heure sur terre		Téléjournal	Enquête		La Facture	Téléjournal	Face à l'histoire	Le journal RDI	National/ hebdo	Téléjournal	L'Épicerie	Enquête	
TV5	16h55 Champion	Le Journal de France	Technopolis "Villes propres"		Tenue de soirée				:20 Caméra café	:40 Le petit silvant	TV5 le journal	On n'est pas couché Laurent Ruquier sera entouré d'invités de tous les domaines et commentera avec eux.						:45 Parcours
TVA	TVA 18H Week-end	"Harry Potter à l'école des sorciers"('01) Rupert Grint, Daniel Radcliffe.						"Ong Bak: Le guerrier"('03) Petchtai Wongkamlao, Tony Jaa.				Le TVA réseau	"Le chacal"('97) Richard Gere, Bruce Willis.					:45 Publicité

Dimanche 10 février

	08h00	08h30	09h00	09h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30
SRC	Code Lyoko	La légende du dragon	Kim Possible	Aventures Tintin	Le Jour du Seigneur		Les coulisses du pouvoir		Téléjournal/ Midi	La Semaine verte		Second Regard	Une heure sur terre		On fait tous du show business			
RDI	4h30 RDI en direct				RDI en direct	Le monde en parlait	Téléjournal/ Midi	Les coulisses du pouvoir		La Facture	RDI en direct	Tour de terre	RDI en direct	Rendez-vous	RDI en direct	À comm.	Téléjournal	L'Épicerie
TV5	7h30 Présent	Sud, côté court	France 2 Foot		Kiosque	:55 Soccer Finale Coupe d'Afrique des Nations					36.9°	:55 7 jours sur la planète		Journal Suisse	Grand musée	Chroniques d'en haut	Village en vue	Par ici la vie
TVA	5h00 Salut, bonjour!		"La mélodie du bonheur"('65) Julie Andrews.			:45 Quoi Bugs?	Le TVA midi	Infopublicité	La victoire de l'amour	Shopping TVA		Infopublicité	Infopublicité	Infopublicité	"Les aventures de bébé"('94) Joe Pantoliano, Joe Mantegna.			

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Oniva	Zig Zag	Téléjournal	Découverte		Laflaque	Tout le monde en parle				:15 Le Téléjournal		On fait tous du show business				"À communiquer"	
RDI	Les coulisses du pouvoir		Le journal RDI	Rendez-vous	Découverte		Téléjournal	5 sur 5	Hockey: La fierté d'un peuple		Téléjournal	Second Regard	Le journal RDI	Face à l'histoire	Téléjournal	5 sur 5	Découverte	
TV5	Acoustic	Le Journal de France	Questions pour un super champion		Vivement dimanche! Michel Drucker nous fait connaître des personnalités d'horizons variés.				Ville, style "Berlin"	Invité de marque	TV5 le journal	Gérald Métroz, l'envie de gagner		Envoyé spécial			Sommets de la gloire	
TVA	Le TVA 18 Heures	Juste Pour Rire - Gala "Dominique Michel"		Le banquier		Dieu Merci!		Le TVA réseau	"Le jour de la marmotte"('93) Andie MacDowell, Bill Murray.				Infopublicité					

ÉCONOMIE

Pas de panique!

**L'économie canadienne est solide et fiable.
Elle ne craint pas les États-Unis et leurs problèmes économiques actuels.
Elle est prête à les affronter. Elle perdra probablement quelques soldats, mais elle gagnera la guerre.**

Sophie DESRUISSEAUX

Possibilité de récession, chute boursière, problèmes de liquidités, la situation économique des États-Unis est inquiétante. La majorité des exportations canadiennes allant vers les États-Unis, l'économie nationale pourrait s'en ressentir. Pourtant, les spécialistes économiques n'ont qu'un conseil à donner : ne paniquez pas!

« La tempête sera moins importante si les consommateurs et les investisseurs ne réagissent pas fortement », dit la professeure d'économie et d'administration des affaires du Collège Universitaire Saint-Boniface (CUSB), Sylvie De Serres.

L'économie est basée sur la confiance. Lorsque cette dernière flanche, l'économie entre dans un cercle vicieux. « Si les consommateurs et les investisseurs perdent confiance dans leur économie, ils achètent moins de produits. Les entreprises doivent diminuer la production et congédier des employés. Ces personnes qui ont moins d'argent dépensent moins et voilà le cercle vicieux est enclenché », explique Sylvie De Serres.

L'économiste pense donc que les consommateurs et les investisseurs doivent continuer à consommer et à investir comme ils le font habituellement. Surtout que, selon elle, l'économie canadienne se porte bien. Les surplus budgétaires enregistrés au cours des dernières années aideront le Canada à diminuer l'impact négatif d'un ralentissement économique. « Cette somme permet au gouvernement fédéral d'avoir une marge de manœuvre s'il doit prendre des mesures pour encourager l'économie. Dans cette situation, c'est beaucoup plus facile pour lui d'intervenir avant que le pays soit plongé en récession », indique la professeure.

Les États-Unis se trouvent dans une situation contraire. Depuis quelques années, leur économie n'est pas solide et le gouvernement avait des déficits budgétaires. « Si le gouvernement américain souhaite prendre des mesures pour aider son économie, il doit emprunter et sa dette augmente. Ce n'est pas positif. Le Canada est donc dans une situation totalement différente », compare Sylvie De Serres.

Les autres pays ont aussi une bonne confiance dans l'économie canadienne. Ils continueront donc d'importer des produits et surtout des ressources naturelles. « La demande est très forte pour notre pétrole et nos céréales. La Chine et l'Inde en ont besoin », souligne Sylvie De Serres.

Malgré tous ces aspects positifs, le Canada subira quand même les contrecoups de la situation américaine. « Nos exportations vers les États-Unis diminueront. Elles avaient déjà chuté à cause de la hausse de la valeur du dollar canadien. Bref, la situation actuelle s'ajoute aux difficultés qu'avaient déjà les exportateurs », admet l'économiste. Le secteur manufacturier sera le plus touché par cette diminution des produits pour l'exportation. Des emplois seront perdus.

Au Manitoba

Le Manitoba devrait s'en tirer mieux que d'autres provinces. « Le Manitoba est en bien meilleure position que le Québec et l'Ontario qui ont des industries manufacturières importantes. L'économie manitobaine est diversifiée et le secteur agricole est solide », annonce Sylvie De Serres.

Elle émet tout de même des réserves : « Le gouvernement Doer n'a pas fait de surplus budgétaire depuis quelques années alors que l'économie était à son meilleur. Où prendra-t-il l'argent si, pour aider l'économie, il doit augmenter ses dépenses? Il n'a pas de marge de manœuvre ».

La bourse et les REER

Tous les investisseurs ont été affectés par la chute boursière. « En moyenne, les gens ont perdu entre 4 et 5 %. Ce chiffre augmente à environ 9 % si toutes leurs économies étaient dans le marché boursier », note le conseiller financier chez Credential Securities, Guil Perreault.

Ce dernier se veut rassurant : « La bourse a remonté et les investissements sont revenus à ce qu'ils étaient avant la chute. Les marchés boursiers seront néanmoins très volatiles pour les six prochains mois. Il faut s'attendre à ce qu'ils redescendent ».


photo : Sophie Desruisseaux

La professeur d'économie et d'administration des affaires du Collège Universitaire Saint-Boniface (CUSB), Sylvie De Serres affirme que les Manitobains doivent continuer à consommer et à investir.

Le spécialiste des investissements en fonds mutuels chez Credential Asset Management, Joël Bretécher est lui aussi optimiste. « À court terme, la valeur des portefeuilles diminueront, mais à long terme, tout devrait revenir à la normal », explique-t-il.

Guil Perreault a tout de même un conseil à donner aux investisseurs : « Ne paniquez pas. Profitez-en pour revoir votre portefeuille et réviser votre tolérance au risque », dit-il.

Les seules personnes qui risquent donc de connaître des difficultés sont celles qui ont besoin de leur argent maintenant et que l'ensemble de leurs placements est en bourse. « Dans cette situation, il y a de quoi s'inquiéter, mais un bon conseiller financier s'organise pour que ses clients n'aient pas à connaître cette situation », conclut Guil Perreault.

Que se passe-t-il aux États-Unis?

Depuis quelques jours, la situation économique des États-Unis est difficile. Pourtant, ce n'est pas d'hier que date le problème. Retour en arrière pour bien comprendre ce qui se passe aujourd'hui.

Les banques américaines ont fait beaucoup de prêts hypothécaires à des personnes qui n'étaient pas solvables. La demande pour les maisons a augmenté ce qui a fait augmenter leur valeur. « Si la personne n'arrivait plus à payer son prêt, les banques saisissaient la maison. Elles se fiaient à l'augmentation de sa valeur pour faire du profit », raconte la professeure d'économie et d'administration des affaires du Collège Universitaire Saint-Boniface (CUSB), Sylvie De Serres.

Cette situation ne pouvait pas durer une éternité et la bulle a éclaté. Les maisons ont perdu de la valeur. Les banques saisissaient des maisons dont la valeur à l'origine était de 200 000 $ et qui était rendue à 125 000 $.

Le tout s'est généralisé de façon importante. Les banques ont donc décidé de restreindre le crédit ce qui a entraîné une crise des liquidités. « Cela a eu pour conséquences de diminuer la confiance des consommateurs et les biens ont perdu de la valeur », explique Sylvie De Serres.

Le gouvernement Bush a alors annoncé un programme qui permettrait aux Américains de retrouver la confiance dans leur économie. Or, les spécialistes ont affirmé que la somme annoncée n'était pas suffisante pour améliorer la situation. Les investisseurs ont perdu confiance à leur tour et la bourse a chuté.

La réserve fédérale a alors diminué le taux indicateur. L'impact ne s'est pas encore fait sentir auprès des consommateurs, mais elle a tout de même redonné confiance aux investisseurs et les valeurs boursières ont augmenté.

AGRICULTURE

Un problème bœuf

Les bovins peuvent traverser à nouveau la frontière entre les États-Unis et le Canada, mais les problèmes rencontrés par les producteurs ne sont pas tous réglés pour autant.

Sophie DESRUISSEAUX

La frontière est totalement ouverte pour l'exportation du bœuf entre le Canada et les États-Unis depuis le 19 novembre dernier. Mais la situation des producteurs canadiens n'est pas revenue à la normale pour autant.

L'augmentation du prix du maïs aux États-Unis et la force du dollar canadien nuisent aux producteurs. « Les Américains dépensent plus d'argent afin de nourrir les animaux. Ils en ont donc moins pour acheter du bétail. Cela a pour conséquence de faire baisser les prix des animaux que nous leur vendons. Ce n'est presque plus intéressant d'exporter aux États-Unis », explique le producteur de bœuf de Saint-Malo, René Catellier.

L'ouverture de la frontière a donc permis aux producteurs canadiens de reprendre le commerce avec les Américains. Peu de profits résultent néanmoins de cette exportation. « Reste que si les États-Unis n'étaient pas là, j'aurais encore plus de problèmes. Les choses sont beaucoup plus faciles depuis que la frontière est rouverte », avoue René Catellier.

Les Américains sont cependant encore craintifs. Certains groupes font pression pour que la frontière se ferme à nouveau. Mais cela ne touche pas René Catellier. « Nous avons un beau réseau. Les gens avec qui nous faisons du commerce ont confiance en nous », dit-il.

De plus, les animaux qui traversent la frontière doivent répondre à certains critères. Ils doivent être nés après le 1er mars 1999. « Les bovins ne sont plus nourris avec des protéines bovines depuis 1997. Cette nourriture était un des facteurs entraînant la maladie de la vache folle. Le temps qu'elle soit complètement éliminée, nous étions en 1999 », explique le vétérinaire Pierre Lafortune.



Archives La Liberté

La situation du producteur bovin, René Catellier, n'est pas tout à fait revenue à la normale malgré la réouverture de la frontière.

De plus, chaque animal doit être tatoué dans l'oreille gauche ou marqué sur la hanche afin d'indiquer qu'il est bien un produit canadien. Les éleveurs ont cette responsabilité, mais le vétérinaire qui autorise l'exportation doit s'assurer que ce travail a été bien fait.

Cette nouvelle procédure entraîne une augmentation des dépenses pour les producteurs. « Oui, ça nous coûte plus cher, mais ça vaut la peine puisque ça donne accès au marché américain », indique René Catellier.

Plusieurs autres conditions existent. Par exemple, les bovins ne doivent pas avoir contracté de maladies contagieuses dans les 60 jours avant l'exportation.

L'Association canadienne des bovins (The Canadian Cattlemen's Association) estime que depuis 2003, année où la frontière a été fermée pour la première fois, 4 milliards $ ont été perdus pour les agriculteurs.



La Société historique de Saint-Boniface
est à la recherche d'étudiants au niveau postsecondaire
pour combler les postes de
Guides-interprètes
au **Lieu historique national du Canada**
de la Maison-Riel.

Fonctions :

- offrir des tournées guidées,
- assurer l'animation du programme scolaire;
- participer au maintien quotidien de la maison, des artefacts et du site en général;
- aider à la préparation et au déroulement d'événements spéciaux.

Exigences :

- doit pouvoir bien communiquer dans les deux langues officielles;
- doit être étudiant(e) au niveau postsecondaire;
- doit faire preuve d'entregent, d'initiative et de solides capacités en relations publiques;
- doit éprouver un vif intérêt pour l'histoire du Manitoba;
- doit être disponible à travailler pendant toute la saison, y compris les fins de semaine

Durée et particularités de l'emploi : du 6 mai au 1er septembre 2008
Selon la charge de travail, habituellement 40 heures par semaine

Salaire : entre 10,50 $ et 12,00 $ / heure, selon l'expérience

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur lettre d'accompagnement, curriculum vitae ainsi que trois (3) références **d'ici le vendredi 22 février 2008** à l'attention de Vania Gagnon, Directrice du Lieu historique national du Canada de la Maison-Riel, aux coordonnées suivantes

La Société historique de Saint-Boniface
340, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G7

Téléphone : (204) 233-4888
Télécopieur : (204) 231-2651
Courriel : vgagnon@shsb.mb.ca



APPEL D'OFFRES
Services professionnels pour projets spéciaux

L'Agence nationale et internationale du Manitoba (ANIM) souhaite constituer une banque de personnes-ressources (consultants et pigistes occasionnels) pour la réalisation de divers mandats à être octroyés en cours d'année 2008 dans les secteurs suivants :

- Marketing international
- Affaires internationales
- Communication et rédaction (français et anglais)
- Traduction (français et anglais)
- Graphisme
- Gouvernance et administration
- Conception de demandes d'aide financière gouvernementale
- Planification et organisation de projets spéciaux
- Secrétariat

Les personnes intéressées sont invitées à faire parvenir leur curriculum vitae, accompagné d'une lettre spécifiant le ou les secteur(s) d'expertise correspondant le mieux à leurs compétences et intérêts, **avant le vendredi 15 février 2008** à l'attention de :

Annie Girard
Directrice générale adjointe
ANIM
219, boulevard Provencher, 3e étage
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G4
agirard@animcanada.com
Télécopieur : (204) 254-4162

GESTIONNAIRE CHEF D'ÉQUIPE

Office régional de la santé de Winnipeg

LOffice régional de la santé de Winnipeg s'est engagé à accroître le nombre d'Autochtones parmi ses employés, à tous les niveaux. Nous encourageons les Autochtones à poser leur candidature.

Fidèle à la Politique des services en langue française du gouvernement du Manitoba et à sa propre politique en matière de services en français, l'ORSW s'est engagé à offrir ses services en français et en anglais dans des zones francophones désignées de programmes et de services. Ce poste permanent à temps plein a été désigné bilingue.

Poste permanent à temps plein

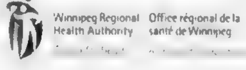
Le ou la gestionnaire sera responsable de la gestion des activités quotidiennes de prestation de services et du maintien de bonnes relations avec d'autres fournisseurs de services communautaires et hospitaliers, ainsi qu'avec d'autres responsables de programmes et services connexes offerts au centre d'accès ou dans la zone communautaire et avec les équipes de programmes de l'ORSW. Il ou elle travaillera étroitement avec les partenaires de Services à la famille et Logement en ce qui concerne la prestation de services sociaux et de santé intégrés.

QUALITÉS REQUISES :

- un diplôme de 1er cycle en services sociaux ou dans un domaine connexe est exigé; une maîtrise dans un domaine pertinent (commerce, santé ou services sociaux) est préférée;
- au moins 3 ans d'expérience pertinente en milieu communautaire et au moins 2 ans d'expérience en gestion sont exigés;
- preuve de leadership dans un milieu interdisciplinaire;
- aptitude à s'exprimer, lire et écrire en français à un niveau linguistique prédéterminé.

Le traitement sera établi selon l'échelle salariale définie et en fonction des compétences et de l'expérience de la personne choisie.

Date limite des demandes : le 11 février 2008
Pour de plus amples renseignements, visitez notre site Web à l'adresse www.wrha.mb.ca



Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae
en indiquant le n° de concours 2007-1418A à :

Service des ressources humaines ORSW
155, rue Carlton, rez-de-chaussée
Winnipeg (Manitoba) R3C 4Y1
Téléc. : (204) 926-7107
Courriel : wrhahrpostings@wrha.mb.ca

Nous recommandons aux candidats autochtones de nous faire connaître leurs origines en remplissant le formulaire de déclaration qu'on peut se procurer au Centre de recrutement de l'ORSW ou par l'entremise de l'Initiative sur les ressources humaines autochtones en composant le 926-7092 ou par courriel : **ahri@wrha.mb.ca**

L'ORSW remercie toutes les personnes intéressées à l'offre d'emploi, mais il ne communiquera qu'avec les personnes choisies pour une entrevue.

Offre d'emploi

Gouvernement du Manitoba

Travailleur social bilingue ou travailleuse sociale bilingue – WS4, Poste de durée déterminée, Services à la famille et Logement Manitoba, Division de la prestation de services dans les communautés
Numéro de l'annonce : 18714
Échelle de salaire : de 44,370 $ à 61,524 $ par année
Date de clôture : le 8 février 2008

Qualités requises : La personne choisie sera titulaire d'un baccalauréat en service social et possédera de l'expérience en travail social, où l'accent était mis sur la gestion de cas auprès d'adultes vulnérables ou d'enfants souffrant d'incapacités. D'autres combinaisons acceptables d'études et d'expérience de travail dans un domaine connexe pourraient être prises en considération pour une classification et une échelle de salaire équivalente. La personne choisie devra, entre autres, posséder les qualités suivantes : expérience et capacités manifestes dans les domaines du counselling, de l'évaluation, de la planification, du développement de ressources et de la coordination de services. Elle devra également pouvoir démontrer qu'elle possède les qualités nécessaires pour classer les besoins des clients par ordre de priorité et pour s'occuper efficacement des cas qui lui sont confiés. Une expérience de travail autonome, tout en faisant partie d'une grande équipe multidisciplinaire, et la capacité de travailler auprès d'organismes à but non lucratif, seraient un atout. Un permis de conduire valide et l'utilisation d'un véhicule personnel à des fins professionnelles sont exigés. Les personnes qui posent leur candidature seront soumises à une vérification de casier judiciaire, du relevé des mauvais traitements, et pourraient avoir à travailler en soirée et pendant les fins de semaine. La personne choisie devra parler couramment l'anglais et le français. Les personnes dont la candidature sera etudiée plus en détail après le processus d'entrevue devront subir une évaluation de leurs capacités langagières en français.

Fonctions : La personne choisie offrira un large éventail de services communautaires comprenant l'évaluation des besoins individuels et familiaux, la planification, la coordination de services et le counselling. Son travail inclura, entre autres, le contrôle des engagements financiers et de l'achat d'ententes de services, afin de veiller à ce que les services offerts aux clients répondent aux attentes régionales et soient conformes aux lois provinciales pertinentes.

Présentez votre demande à l'adresse suivante :
Nº de l'annonce : 18714
Services à la famille et Logement Manitoba
Services des ressources humaines
300, rue Carlton, bureau 4089
Winnipeg (Manitoba) R3B 3M9
Télécopieur : 204 945-0601



Nous remercions toutes les personnes qui posent leur candidature. Nous les informons que nous communiquerons seulement avec les personnes dont la candidature sera étudiée plus en détail

Nous tiendrons compte du programme d'équité en matière d'emploi dans le processus de sélection. Nous encourageons les candidats à indiquer sur leur lettre d'accompagnement ou sur leur curriculum vitæ s'ils (si elles) font partie d'un des groupes suivants : les femmes, les Autochtones, les minorités visibles ou les personnes handicapées.



Le COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE

fait appel de candidatures pour **un technicien ou une technicienne en nouvelles technologies** au Service des communications par Internet.

Tâches :
Les tâches du technicien ou de la technicienne seront accomplies en étroite collaboration avec la coordonnatrice du Service des communications par Internet.

- collaborer à la mise à jour du site principal et des sites parallèles;
- participer à l'élaboration technique de nouveaux projets;
- participer à l'analyse des besoins des usagers et des usagères et leur assurer un soutien des outils Web;
- concevoir et offrir des sessions de formation déterminées par la coordonnatrice;
- élaborer des outils graphiques secondaires;
- gérer la mise en place des sites d'appui de cours sur place;
- assurer un support technique des salles de vidéoconférence;
- rédiger et publier divers documents en utilisant divers supports (papier, électronique, vidéo, audio, etc.).

Qualifications et habiletés recherchées :

- excellente connaissance d'un logiciel auteur professionnel (de préférence Dreamweaver);
- bonne connaissance du logiciel Photoshop;
- bonne connaissance du langage HTML;
- connaissance de Java, ASP ou PHP, CGI et Java Script;
- capacité de préparer et de publier les rapports statistiques des sites Web du Collège;
- facilité à recevoir des formations sur les nouveaux outils Internet et à transmettre les connaissances;
- excellente capacité d'analyse des besoins;
- maîtrise du français et de l'anglais;
- capacité de travailler minutieusement, de façon indépendante et sous pression.

Rémunération : selon la convention collective

Entrée en fonction : dès que possible

Veuillez soumettre votre curriculum vitae avant le 14 février 2008 à :



MADAME LORRAINE ROCH
CONSEILLÈRE PRINCIPALE EN RESSOURCES HUMAINES
COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE
200, AVENUE DE LA CATHÉDRALE
WINNIPEG (MANITOBA) R2H 0H7
Téléphone : 204-233-0210, poste 401
Télécopieur : 204-237-3099
loroch@ustboniface.mb.ca

Le CUSB souscrit au principe de l'équité en matière d'emploi et encourage la candidature de toute personne qualifiée, femme ou homme, y compris les Autochtones, les personnes handicapées et les membres des minorités visibles. Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, cette annonce s'adresse aux personnes ayant la citoyenneté canadienne ou la résidence permanente du Canada.

La Coalition francophone de la petite enfance

cherche à combler le poste de :

Coordination
Centre de la petite enfance et de la famille
École Roméo-Dallaire (30 heures/semaine)

Responsabilités :

Sous la direction du comité directeur de la Coalition francophone de la petite enfance et de la coordination provinciale, le/la coordonnateur/trice local/e sera responsable du développement et de la coordination du Centre de la petite enfance et de la famille (CPEF) dans la communauté de l'École Roméo-Dallaire. Cette personne établira des liens avec les divers organismes et agences pour assurer la prestation de programmes et de services, coordonnera et fera la promotion des programmes et des activités du CPEF, travaillera en collaboration avec le regroupement des partenaires du CPEF et créera des liens entre la famille, l'école et la communauté.

Qualifications, habiletés et expériences recherchées :

- études postsecondaires relatives au poste;
- habiletés dans les domaines de la gestion de projet, le développement communautaire, la littéracie, l'éducation des parents et l'éducation de la petite enfance;
- bonne capacité de planification et d'organisation;
- bonne connaissance de la communauté et de la francophonie en contexte minoritaire;
- bonne connaissance du français oral et écrit;
- esprit d'initiative et d'autonomie;
- bonne capacité de bâtir et d'assurer le travail en équipe.

Un permis de conduire et une voiture sont nécessaires.

Veuillez envoyer votre curriculum vitae accompagné d'une lettre de présentation **avant le 15 février 2008** au :

Coordonnatrice provinciale des CPEF
209, rue Kenny, bureau 217
Winnipeg (Manitoba)
R2H 2E5

Courriel : jcolliou@atrium.ca
Téléphone : 204-791-3286

La Coalition francophone de la petite enfance remercie toutes les personnes intéressées à l'offre d'emploi, mais elle ne communiquera qu'avec les personnes retenues pour une entrevue.

PARENTY REITMEIER

TRANSLATION SERVICES

est à la recherche d'un(e)

COORDONNATEUR/TRICE DE PROJETS DE TRADUCTION
Poste à temps plein

Habiletés requises :

- maîtrise de la langue française et anglaise, parlées et écrites;
- bonne connaissance du logiciel MS Office;
- bon sens de l'organisation et des échéanciers;
- esprit d'initiative et d'autonomie;
- bonnes aptitudes pour le travail d'équipe.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae à :

Parenty Reitmeier Inc.
123-B, rue Marion
Winnipeg (Manitoba)
R2H 0T3

Courriel :
parenty@parenty.mb.ca
Télécopieur :
237-9997

Recyclez ce journal!

Travailler juste en français, c'est possible!



Besoin d'un emploi stable?

Besoin d'un revenu supplémentaire?

Nous recrutons dès à présent des **représentant(e)s de service à la clientèle** francophones ou bilingues.

- Postes à temps partiel ou à temps plein disponibles
- Ambiance très conviviale
- Horaires flexibles
- Taux horaire : 10 $/h ou plus (selon l'expérience)

Site facile d'accès par transports publics.



Déposez votre candidature à l'attention de **Nikki** :

Par courriel : careers@24-7intouch.com
Par téléphone : 272-5954
Par télécopie : 272-5990
En personne : 1400, avenue Taylor, Winnipeg

Visitez notre site Internet www.24-7intouch.com pour mieux nous connaître!

Service correctionnel Canada | Correctional Service Canada

Infirmier ou infirmière de soins généraux (Inventaire)

Service correctionel Canada

PRINCE ALBERT, SASKATOON, MAPLE CREEK (SK), ET GRAND CACHE, BOWDEN, EDMONTON, DRUMHELLER (AB) ET AUTRES LIEUX VARIÉS AU MANITOBA, EN SASKATCHEWAN ET EN ALBERTA

Qui est admissible: Les personnes résidant au Canada ainsi que les citoyennes et citoyens canadiens résidant à l'étranger.

Pour de plus amples renseignements au sujet de ces postes et pour faire une demande d'emploi, veuillez visiter le site Internet de la Commission de la fonction publique du Canada au **http://emplois.gc.ca** ou téléphoner à **Infotel** au **1-800-645-5605**. Si vous désirez de plus amples renseignements au sujet de ces postes, veuillez contacter Heather Thompson, gestionnaire des soins de santé pour la région des Prairies, au (306) 975-4850.

This information is also available in English

emplois.gc.ca Canada

PRÉPOSÉ(E) RESPONSABLE DES HORAIRES

Office régional de la santé de Winnipeg

L'Office régional de la santé de Winnipeg s'est engagé à accroître le nombre d'Autochtones parmi ses employés, à tous les niveaux. Nous encourageons les Autochtones à poser leur candidature.

Poste à temps plein, de durée limitée - jusqu'au 6 mars 2009
210 rue Osborne, bureau 2

Le (la) préposé(e) responsable des horaires joue un rôle prépondérant au sein de l'équipe de prestation des services et est responsable de l'élaboration des calendriers de travail du personnel infirmier affecté aux patients vus dans le cadre du Programme de soins à domicile de l'ORSW.

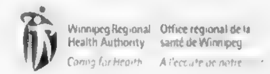
Fidèle à la Politique des services en langue française du gouvernement du Manitoba et à sa propre politique en matière de services en français, l'Office régional de la santé de Winnipeg s'est engagé à offrir ses services en français et en anglais dans des zones francophones désignées de programmes et de services. Le poste indiqué ci-haut a été désigné bilingue.

QUALITÉS REQUISES :

- Aptitude à s'exprimer, lire et écrire en français à un niveau linguistique prédéterminé.
- Diplôme d'études secondaires ou d'un programme équivalent de formation; formation officielle dans le domaine du travail de bureau pratique exigée.
- Deux à trois ans d'expérience professionnelle connexe.
- Au moins six mois d'expérience de l'établissement d'horaires.
- Expérience de l'entrée des données et une vitesse de saisie au clavier d'au moins 45 mots/min. exigée.
- Compétences en Microsoft Word, Excel, des systèmes de courrier électronique et des calendriers informatisés (GroupWise). Connaissance de Procura serait un atout.

Salaire : 18,49 $ à 21,20 $ de l'heure (CL 3)

Date limite des demandes : le 11 février 2008
Pour de plus amples renseignements, visitez notre site Web à l'adresse www.wrha.mb.ca



Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae, portant la mention offre d'emploi n° 2008-69, à :

Agente de recrutement
des ressources humaines - ORSW
155, rue Carlton, bureau 1800
Winnipeg (Manitoba) R3C 4Y1
Téléc. : (204) 926-7107
Courriel : wrhahrpostings@wrha.mb.ca

Nous recommandons aux candidats autochtones de nous faire connaître leurs origines en remplissant le formulaire de déclaration qu'on peut se procurer au Centre de recrutement de l'ORSW ou par l'entremise de l'Initiative sur les ressources humaines autochtones en composant le 926-7092 ou par courriel : **ahri@wrha.mb.ca**

L'ORSW remercie toutes les personnes intéressées à l'offre d'emploi, mais il ne communiquera qu'avec les personnes choisies pour une entrevue.

DEUX POSTES BILINGUES

Office régional de la santé de Winnipeg

Avec l'établissement de l'Initiative sur les ressources humaines autochtones et la création d'un partenariat avec la communauté autochtone, l'Office régional de la santé de Winnipeg s'est engagé à accroître le nombre de personnes autochtones parmi ses employés, à tous les niveaux. Nous encourageons les personnes autochtones à poser leur candidature.

Fidèle à la Politique des services en langue française du gouvernement du Manitoba et à sa propre politique en matière de services en français, l'Office régional de la santé de Winnipeg s'est engagé à offrir ses services en français et en anglais dans des zones francophones désignées de programmes et de services. Les postes indiqués ci-dessous a été désigné bilingue.

INFIRMIER OU INFIRMIÈRE DE SANTÉ PUBLIQUE

Poste permanent à temps plein (1,0 ETP)
N° de concours : 2007-1096
Zone communautaire de Saint-Boniface / Saint-Vital

Le ou la titulaire de ce poste assume la responsabilité d'appliquer les programmes et d'offrir les services de santé publique dans une région géographique donnée.

QUALITÉS REQUISES :

- Aptitude à s'exprimer, lire et écrire en français à un niveau linguistique prédéterminé.
- Baccalauréat en sciences infirmières exigé.
- Minimum de 4 ans d'expérience de travail récente en soins infirmiers, de préférence dans le domaine de santé publique ou de santé communautaire.
- Permis de conduire en règle et véhicule.
- Ce poste exige une vérification du casier judiciaire des candidats et du registre de l'enfance maltraitée; de plus, selon les politiques de l'ORSW, on vérifiera la situation de la personne en matière d'immunisation et on lui demandera de subir le test tuberculinique.

Salaire : 30,75 $ à 38,52 $ de l'heure (infirmière de niveau IV)

VISITEUR/VISITEUSE À DOMICILE – LES FAMILLES D'ABORD

Poste permanent à temps plein (1,0 ETP)
N° de concours : 2007-1287A
Zone communautaire de Saint-Boniface / Saint-Vital,
614, rue Des Meurons

Le ou la visiteur/visiteuse à domicile – Les Familles d'abord doit se rendre fréquemment chez les familles qui ont été identifiées par une infirmière de santé publique.

QUALITÉS REQUISES :

- Diplôme d'études secondaires, test d'équivalence d'études secondaires ou une formation acceptable.
- Expérience ou orientation professionnelle dans les domaines de la santé, des services sociaux ou de l'éducation. Expérience dans le domaine de l'épanouissement de l'enfant.
- Capacité de parler, lire et écrire en français au niveau linguistique prédéterminé.
- Expérience dans le domaine des visites à domicile en travaillant dans des milieux culturels différents avec des familles ayant de jeunes enfants.

Salaire : 12,80 $ à 16,00 $ de l'heure (MGEU)

Date limite des demandes : le 8 février 2008
Pour de plus amples renseignements, visitez notre site Web à l'adresse www.wrha.mb.ca



Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae, portant la mention du n° d'offre d'emploi à :

Agente de recrutement
des ressources humaines - ORSW
155, rue Carlton, bureau 1800
Winnipeg (Manitoba) R3C 4Y1
Téléc. : (204) 926-7107
Courriel : wrhahrpostings@wrha.mb.ca

Nous recommandons aux candidats autochtones de nous faire connaître leurs origines en remplissant le formulaire de déclaration qu'on peut se procurer au Centre de recrutement de l'ORSW ou par l'entremise de l'Initiative sur les ressources humaines autochtones en composant le 926-7092 ou par courriel : **ahri@wrha.mb.ca**

L'ORSW remercie toutes les personnes intéressées à l'offre d'emploi, mais il ne communiquera qu'avec les personnes choisies pour une entrevue.

BESOIN URGENT!

Nous sommes à la recherche **d'enquêteurs(trices) bilingues** pour travailler dans une société d'études de marchés progressiste.

Les enquêteurs(trices) mèneront des sondages et des enquêtes par téléphone.

Ce poste s'adresse à ceux et celles qui veulent travailler à **temps partiel**. Postes de jour.

Les candidat(e)s doivent être capables de parler, lire et écrire le français et l'anglais.

Le salaire de départ est de 12 $/heure avec possibilité de primes.

Entrée en fonction : dès que possible

Veuillez vous présenter en personne du lundi au vendredi entre 9 h et 17 h chez :

kisquared
388, rue Donald, bureau 226
Winnipeg (Manitoba)
R3B 2J4

EMPLOIS OCCASIONNELS POUR LE PERSONNEL DE RELÈVE

Des postes motivants et valorisants auprès de personnes qui éprouvent des troubles de développement ou qui présentent un handicap physique. Les candidats choisis devront prodiguer des soins directs tout en assurant la supervision et la planification des activités des personnes désignées vivant avec leurs familles.

Qualités requises : Les personnes choisies possèdent de l'expérience et des connaissances liées aux individus et aux familles ayant des besoins spéciaux. Elles font preuve d'excellentes aptitudes en relations interpersonnelles, elles travaillent de façon autonome, elles sont dévouées et flexibles.

Une formation en premiers soins et en réanimation cardio-respiratoire est fortement recommandée. L'accès à un véhicule serait un atout. Les personnes choisies doivent être prêtes à travailler le soir et les fins de semaines. Un nombre limité d'emplois de jour sont offerts. Les candidats doivent se soumettre à une vérification du casier judiciaire et du registre concernant les mauvais traitements. Veuillez présenter votre demande en envoyant votre curriculum vitæ à l'adresse suivante :

Service des soins de relève
Services à la famille et Logement Manitoba
139, avenue Tuxedo, unité 3
Winnipeg (Manitoba) R3N 0H6
Télécopieur : 204-945-1735
Courriel: JoAnn.Etches@gov.mb.ca

Nous remercions les candidats. Toutefois, nous ne communiquerons qu'avec ceux qui sont sélectionnés pour une entrevue.

Les personnes bilingues sont encouragées à poser leur candidature.

AVIS AUX ANNONCEURS

Toutes les annonces (réservations et matériel) doivent être parvenues à nos bureaux au plus tard le **mercredi à 17 h** pour parution le mercredi de la semaine suivante.

Pour les petites annonces, l'heure de tombée est le **jeudi à 12 h**. *(par écrit et payée d'avance)*

Merci de votre collaboration!
Téléphone : 237-4823
Télécopieur : 231-1998



Villa Youville inc.

Centre de soins de longue durée

est à la recherche de

PERSONNEL INFIRMIER RN, BN ou RPN et LPN
pour des postes à temps partiel et occasionnel

et du

PERSONNEL OCCASIONNEL
dans les fonctions d'aide diététique, d'entretien ménager et d'aide en soins de santé

Les candidat(e)s doivent être bilingues (français/anglais).

Veuillez nous faire parvenir votre curriculum vitae à :

Louise-M. Perrin
Adjointe à l'administration
Villa Youville inc.
15, chemin Charrière
Sainte-Anne (Manitoba)
R5H 1C9
lperrin@sehealth.mb.ca



Villa Youville inc.

Centre de soins de longue durée

sollicite des candidatures au poste de

COORDONNATEUR(TRICE)
DE RESSOURCES AUX LOCATAIRES

Mandat :

Ce poste assumera la responsabilité de coordonner une panoplie de services aux locataires tels que développés/approuvés par le conseil d'administration de la Villa Youville.

Exigences :

- démontrer des qualités de direction;
- expérience en gestion de projet un atout, mais non obligatoire;
- habileté à communiquer efficacement avec le public en général, entre autres les personnes âgées;
- habileté à communiquer efficacement (oral et écrit) en français et en anglais;
- démontrer de bonnes relations interpersonnelles avec les personnes âgées, le public en général et les bénévoles.

Heures de travail :

Poste pour une durée d'un an, du lundi au vendredi – 38,75 heures par semaine.

Rémunération : 10,00 $/heure à 12,60 $/heure

Date d'entrée en poste : le 10 mars 2008

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae **avant le 6 février 2008 à 17 h** à :

Louise-M. Perrin
Adjointe à l'administration
Villa Youville inc.
15, chemin Charrière
Sainte-Anne (Manitoba) R5H 1C9

par télécopieur : (204) 422-5842
par courriel : lperrin@sehealth.mb.ca



La Fédération provinciale des comités de parents

fait un appel de candidatures pour le poste de

commis au CRÉE
(poste à temps plein)

Responsabilités :

- servir la clientèle du CRÉE;
- maintenir le système Mandarin et gérer les données informatisées du système de prêt du CRÉE;
- agir de personne-ressource au CRÉE (stimuler le jeu chez les enfants, informer les parents, animer des ateliers pour parents-enfants);
- aider à la préparation des ressources pour les mini-centres CRÉE.

Qualités/compétences recherchées :

- bonne connaissance de la gestion et du traitement des données;
- connaissance du domaine de la petite enfance;
- bonne connaissance de la langue française parlée et écrite;
- avoir de l'entregent.

Contrat annuel : 35 heures/semaine.
Salaire : à négocier.
Entrée en fonction : dès que possible.

Veuillez envoyer votre candidature **avant le 5 février 2008** à :

Hélène d'Auteuil
Directrice générale
Fédération provinciale des comités de parents
1075, promenade Autumnwood
Winnipeg (Manitoba)
R2J 1C6
Courriel : fpcp@fpcp.mb.ca



PETITES ANNONCES

Villas en Floride

Golfe du Mexique, 2 chambres à coucher toutes équipées, six personnes maximum. Piscines, jacuzzis, tennis. Bradenton, Floride 1-800-926-9255 mentionnez Code 201 (spéciaux) shorewalk.com

Petites annonces

Placez une annonce dans les journaux francophones à travers le Canada. Choisissez une région ou tout le réseau – c'est très économique! Contactez-nous à l'Association de la presse francophone au **1 800 267-7266**, par courriel à **petitesannonces@apf.ca** ou visitez le site Internet **www.apf.ca** et cliquez sur l'onglet PETITES ANNONCES.

Les *Petites* ANNONCES

Nombre de mots	Nombre de semaines 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
20 et moins	7,35 $	14,70 $	17,85 $	21,00 $	24,14 $	27,30 $	30,45 $	33,60 $	36,75 $	39,90 $
21 à 25	8,40 $	16,80 $	21,00 $	25,20 $	29,40 $	33,60 $	37,80 $	42,00 $	46,20 $	50,40 $
26 à 30	9,45 $	18,90 $	24,15 $	29,40 $	34,65 $	39,90 $	45,15 $	50,40 $	55,65 $	60,90 $

Mot additionnel : 11¢ — Photo : 9,45 $




Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le jeudi à 12 h précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

DIVERS

REMERCIEMENTS à Sainte-Anne de Beaupré et au Sacré-Cœur de Jésus. D.L.
605-

À VENDRE

1998 Honda Accord LX, 4 portes. Certificat d'inspection. Manuelle, 5 vitesses. 187 000 km. Air climatisé, régulateur automatique de vitesse Portes et fenêtres électriques, rétroviseur chauffé. Alarme avec télécommande pour démarrer. Pneus d'hiver compris (valeur 1 000 $). Doit être vendue. Demande 6 900 $ ou meilleure offre. Téléphonez au 223-3999.
599-

À LOUER

À LOUER : Appartement de 2 chambres à coucher. Disponible immédiatement. Entrée privée, tous les services compris sauf l'électricité. 5 minutes du CUSB. Réfrigérateur, cuisinière, stationnement. Services de buanderie sur place. Autobus en face. 695 $/mois. Composez le 255-1578.
604-

PETIT APPARTEMENT À LOUER. 575, rue Archibald, 2e étage, comprend laveuse/sécheuse. 500 $ par mois + électricité. Disponible le 9 février. Contactez le 219-2528.
606-

À VOTRE SERVICE

SERVICES

L'ÉQUIPE
DAN VERMETTE
Vente de maisons
SERVICES EN FRANÇAIS
255-4204
www.danvermette.com
RE/MAX performance

GUY VINCENT
TAEKWONDO
Programmes hommes · femmes et enfants
487-3687
Courriel : guytkd@shaw.ca
Confiance · Intégrité · Modestie · Contrôle de soi



«Au service des Franco-Manitobains depuis 1910...»
Courriel: info@brunetmonuments.com
Internet: www.brunetmonuments.com
405, rue BERTRAND
ST. BONIFACE·WPG·MB
233-7864
Sans frais: 1(888)733-3323

ROBERT LAURIN
PROPRIETAIRE
All About
Hardwoods
Plancher de bois franc
- Approvisionnements
- Installation
- Estimes

Gallerie 376C rue Marion
Composer le 237- 4782 pour un rendezvous

Nicole Landry-Milner
255-4204
Service Bilingue
www.nicolemilner.com
RE/MAX performance realty

Cet espace est à votre disposition!

AFM MECHANICAL SERVICES LTD.
Plomberie • Chauffage • Entretien • Réparation
Daniel Boissonneault
Tél. : (204) 231-4664 • Courriel : afm@mts.net



APPEAL GRAPHICS



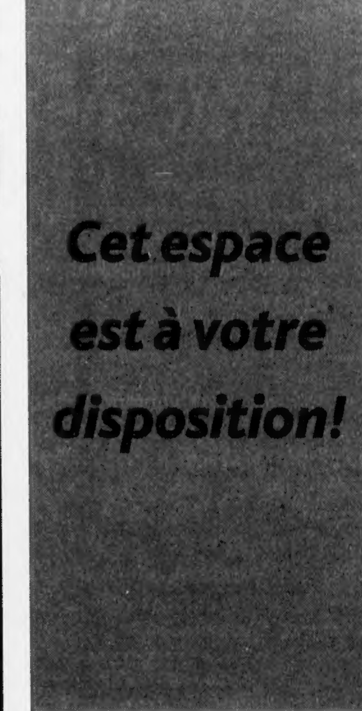


conception graphique & sites web
tél 204.989.5250
service@appealgraphics.com



Southern Shade Window & Door Inc.
Vous avez vu les autres, maintenant venez voir les meilleurs!
Manufacturier de fenêtres en PVC, portes-fenêtres et portes d'entrée en acier sur mesure.
FENÊTRES, PORTES ET PORTES-FENÊTRES
Tél. : 888-1162 • Téléc. : 896-3437
Courriel : sswandd@mts.net
Internet : www.southernshade.ca
Contactez-nous pour parler à un représentant.

EXPERTS CONSEILS / COMPTABLES AGRÉÉS



BDO

Raymond Desrochers, c.a., c.f.e.
Henri Magne, c.a.
Marc Rivard, c.a.
Pamela Dupuis, c.a.
Nicole Gisiger, c.a.
Yves Lagassé, c.a.
Michelle Kunzler, c.a.
Travis Leppky, c.a., c.i.s.a.

BDO Dunwoody s.r.l.
Comptables agréés et conseillers
Winnipeg (MB) R3C 4L5
Téléphone 204 • 956 • 7200
Télécopieur 204 • 926 • 7201
Sans frais 1 • 800 • 268 • 3337
www.bdo.ca

AVOCATS-NOTAIRES

Alain J. Hogue
AVOCAT ET NOTAIRE
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan
Domaines d'expertise:
- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600

TEFFAINE, LABOSSIÈRE
Avocats et notaires
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière
247, boulevard Provencher
Saint-Boniface (MB)
R2H 0G6
Téléphone: 925–1900
Fax: 925–1907

SERVICES



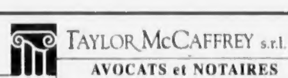
Louise
DANDENEAU GRANGER
10 ans d'expérience
Traduction et révision
- générale
- domaine de la santé
- documents administratifs
- manuscrits

Références disponibles sur demande
louisedandeneau@shaw.ca
256-5635 ou
770-2974

ASSUREURS

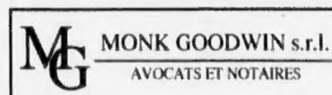


ASSURANCES LAVERGNE
téléphone : (204) 433-7758
télécopieur : (204) 433-7181
www.placelavergne.com
Saint-Pierre-Jolys



AVOCATS et NOTAIRES
Plus de 50 avocats exerçant dans tous les domaines du droit à votre service!
Mᵉ ALAIN L.J. LAURENCELLE
alaurencelle@tmlawyers.com
• avocat et notaire accrédité auprès du consulat général de France à Toronto
• droit commercial et corporatif
• droit des affaires / entreprises
• vente / achat de maison
• testaments et successions.
Mᵉ MARC E. MARION
mmarion@tmlawyers.com
• droit fiscal.
Mᵉ JOHN MYERS
jmyers@tmlawyers.com
• droit d'auteur • propriété intellectuelle • marque de commerce • litige général.
Mᵉ PATRICK RILEY
priley@tmlawyers.com
• litige général.
Tél. : 949-1312
Téléc. : 957-0945

AIKINS
J. Guy Joubert
Barbara M. Shields
Catherine E. Skinner
John B. Martens
Robert G. Tétrault
Melissa N. Burkett
(stagiaire)
Tél.: (204) 957-0050
www.aikins.com



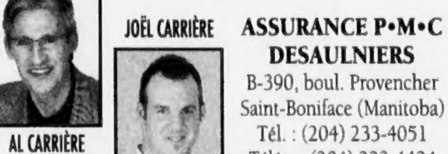
MG MONK GOODWIN s.r.l.
AVOCATS ET NOTAIRES
Barry L. Gorlick, c.r.
Rhonda M. Hercus
Scott A. Lancaster

800 – 444, AVENUE ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
Tél. : (204) 956-1060
Téléc. : (204) 957-0423
www.monkgoodwin.com



DESAULNIERS
INSURANCE BROKERS | COURTIERS D'ASSURANCE
MAISON • LOCATAIRE • COMMERCIALE

ASSURANCE P•M•C
129, rue Goulet
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: (204) 233-2828
Téléc. : (204) 233-5242
al@pmc-insurance.com



AL CARRIÈRE
JOËL CARRIÈRE

ASSURANCE P•M•C DESAULNIERS
B-390, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél. : (204) 233-4051
Téléc. : (204) 233-4434
joel@pmcdesaulniers.ca



autopac



« La tradition d'excellence continue »

Abonnez-vous à



OPTIONS OFFERTES

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada
1 an	33,60 $ ☐	36,75 $ ☐
2 ans	56,00 $ ☐	63,00 $ ☐

Nom :
Prénom :
Adresse :
Ville :
Province :
Code postal :
Téléphone :
Je choisis de payer par :
☐ Visa :
☐ MasterCard :
(inscrire le numéro de votre carte et la date d'expiration)
Chèque ou mandat poste:
(libellez votre chèque ou mandat de poste à l'ordre de La Liberté)
C.P. 190,
383, boulevard Provencher,
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

Nécrologies

Barbara Frances Sarrasin (née Reid)



Paisiblement, le 4 janvier 2008, après une longue maladie, Barbara Sarrasin est décédée au Foyer Valade.

Fille de Henry Reid et Lillian Hawes, Barbara est née le 31 mars 1922 à Dorion, Québec. Elle fut précédée par son époux, Léo Sarrasin en 1987 ainsi que de quatre enfants. Elle laisse dans le deuil trois filles, Janelle Reynolds (Wayne) et leurs enfants Alix et Marc, Roxane Sarrasin (Gilbert Savard) et leurs enfants Lisbeth Savard (Drissa Dembélé), Joël Savard (Kristen Pachet) et Amélie Savard, et Sylvie Sarrasin (Gérard Boudreau) et leur fils Mathieu Sarrasin Boudreau, ainsi que deux arrière-petits-fils Alexandre-Hassane Dembélé et Loïc Savard. Elle laisse dans le deuil sa sœur Rita Dugas, et cinq frères, Cyril, Conrad, Laurent, William et John. Elle fut précédée par trois frères et trois sœurs.

Barbara est venue travailler au Manitoba en 1943 pour la Compagnie ferroviaire Canadien Pacifique. Mariée en 1945, elle a œuvré dans l'entreprise familiale avec Léo et ensuite à la ferme à Lorette. Barbara s'est toujours intéressée au travail communautaire, soit comme cheftaine d'une troupe de Guides catholiques, Régente des Filles d'Isabelle, bénévole auprès des aînés, ou membre de la chorale du Précieux-Sang. Cuisinière exceptionnelle, sa famille et ses amis appréciaient ses plats gastronomiques. De plus son tissage artistique lui a valu un prix du Manitoba Guild. Elle a étudié l'espagnol pendant plusieurs années ce qui lui a servi lors de nombreux voyages. Elle retourne aux études à l'âge de 50 ans pour décrocher un diplôme de technicienne en bibliothéconomie. Elle s'adonnait au golfe, au ski de fond, à la natation et avec beaucoup de succès aux quilles. Ses petits-enfants se souviennent des fins de semaine passées au chalet à faire du ski de fond et à déguster son gruau crémeux et son pain chaud et moelleux. Barbara a parcouru le monde, d'abord avec son mari Léo et plus tard avec des membres de sa famille.

La famille tient à remercier le personnel du Foyer Valade pour leurs excellents soins au fil des années, ainsi qu'à ses compagnes Jeannette Fillion, Thérèse Fréchette, Jocelyne Pinette et sa petite-fille Amélie.

Les funérailles ont été célébrées par le père Isaïe Blanchette, omi. le mercredi 9 janvier 2008 en l'église du Précieux-Sang. L'inhumation a eu lieu au cimetière de Saint-Boniface. Le salon Desjardins a été en charge des arrangements.

Parents et amis peuvent faire un don au Foyer Valade, 450, chemin River, Winnipeg R2M 5M4.

Sœur Irène Forest (Sœur Arthur-Marie) Fille de la Croix

C'est avec regret que nous annonçons le décès de Sœur Irène Forest le 18 janvier 2008 au Foyer Valade. Elle laisse dans le deuil sa famille religieuse, les Filles de la Croix, ses frères Louis et Jean, ses sœurs Germaine, Denise, Hortense, Alice, Aurise, Aline, Anita et Marcelle, ses beaux-frères : Jean Chagnon, Henri Trudel, Jack Henderson, Ernest Neveux, Gabriel Catellier, Joseph Robidoux, de nombreux neveux et nièces ainsi que plusieurs amis.

Elle a été précédée de son père Arthur et de sa mère Emma Fortier, de son frère Norbert, de ses sœurs Annette et Cécile, de ses beaux-frères Jean Morin, Stanley Lipischack, Roger Sicotte, Tom Pilkington et de Jean Comeau.

Irène est née à Saint-Malo le 9 août 1930 et fit ses études chez les Filles de la Croix à l'école du village. Elle voulut consacrer toute sa vie au service du Seigneur. Elle fit donc son entrée chez les Filles de la Croix, le 15 août 1951, à Saint-Boniface.

Femme de foi, de service et d'oubli de soi, Sœur Irène enseigna plusieurs années au primaire au Manitoba, en Saskatchewan et au Québec. Elle obtint aussi son diplôme d'infirmière (LPN) avec lequel elle put prodiguer des soins avec amour et tendresse.

Malgré la vie très active que menait Sœur Irène, elle trouvait le temps d'assister à des groupes de prière, d'écouter des cassettes, de regarder la télévision, de découvrir l'ordinateur et d'être chauffeur à l'occasion.

Quand la dure épreuve de la maladie Parkinson la toucha, Sœur Irène a graduellement mieux compris le mystère de la Croix et de la Résurrection.

Les Filles de la Croix aimeraient remercier sincèrement le personnel de la Maison Provinciale et du Foyer Valade pour l'attention et les bons soins prodigués à notre chère Sœur.

Les prières eurent lieu le 21 janvier à la Maison Provinciale et la Messe de la Résurrection, présidée par l'abbé Desjardins, le lendemain au même endroit. L'inhumation a eu lieu au cimetière de Saint-Adolphe.

La direction des funérailles a été confiée aux Frères Leclaire.

Sœurs de la Charité de Montréal « Sœurs Grises »

Les Soeurs Grises de la province de l'Ouest formeront deux entités distinctes et autonomes à partir du 15 février 2008

Sœurs Grises de Saint-Boniface
et
Sœurs Grises de Saint-Albert

Dans la prière et après consultation, sœur Jacqueline St-Yves, supérieure de congrégation et son conseil ont nommé les personnes suivantes pour le leadership des trois prochaines années :

Soeurs Grises de Saint-Boniface

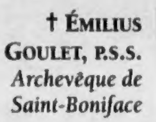
Soeur Juliette Thévenot, responsable
Soeur Thérèse Vachon, assistante

Soeurs Grises de Saint-Albert

Soeur Marguerite Letourneau, responsable
Soeur Emiline Peña, assistante

Notre gratitude rejoint l'équipe sortante pour leurs généreuses années de service 2001-2008 :

Soeur Lucille Damphousse, supérieure provinciale
Soeur Céline Vermette, assistante et secrétaire
Soeur Eveline Gagnon, conseillère
Soeur Marcia Wiley, trésorière



Chronique RELIGIEUSE

† Émilius Goulet, p.s.s.
Archevêque de Saint-Boniface



Sainte Marie, Mère de Dieux

Au début de l'année civile, le Jour de l'An, l'Église célèbre la Solennité de Sainte Marie, Mère de Dieu. C'est la plus ancienne de toutes les célébrations mariales. Auparavant, l'Église latine célébrait la Maternité de la Vierge Marie, le 11 octobre. Cette fête avait été instituée par Pie XI à l'occasion du XVe centenaire du Concile d'Éphèse (431-1931). Le nouveau Calendrier romain de 1969 l'a fixée au 1er janvier, selon l'ancienne coutume de la Liturgie de Rome.

Marie est Mère de Dieu. Cette croyance évoque les grands débats théologiques des premiers siècles de la chrétienté et découle des décisions conciliaires subséquentes sur la nature humaine et divine de la personne du Christ Jésus.

Selon la pensée du Nouveau Testament, Jésus est l'effigie de l'être même de Dieu. Quel mystère! Il n'est pas facile de l'accepter dans toute sa profondeur! Dès le début, une tendance à étriquer le mystère de l'Incarnation s'est manifestée. L'Église s'est donc prononcée pour sauver l'intégrité du mystère.

Vers l'an 300, Arius, un prêtre d'Alexandrie, met en doute la divinité du Christ en déclarant que Jésus est une créature supérieure; mais il demeure une créature humaine. Le Concile de Nicée réuni en 325 condamne l'hérésie arianiste. Il nous a donné la profession de foi toujours proclamée aujourd'hui : « Je crois en un seul Seigneur, Jésus Christ, le Fils unique de Dieu, né du Père avant tous les siècles : il est Dieu, né de Dieu, lumière, née de la lumière, vrai Dieu, né du vrai Dieu, engendré, non pas créé, de même nature que le Père; et par lui tout a été fait... » Il existe en Dieu un véritable surgissement, une vraie naissance qui n'est pas une création. C'est ainsi que le Fils procède du Père.

Certes, l'Église professe depuis toujours que Jésus Christ est à la fois vrai Dieu et vrai homme; mais le mode d'union de la divinité et de l'humanité dans la personne de Jésus est demeuré longtemps obscur. Une théorie apparaît au début du Ve siècle, dont Nestorius, le Patriarche de Constantinople, se fait le défenseur : il y a deux personnes en Jésus Christ : le Verbe, Fils éternel de Dieu, avec tous ses attributs divins, et l'homme, le fils de Marie, avec ses facultés humaines. Marie n'a engendré que la personne humaine; on peut donc l'appeler *Mère du Christ*, mais non pas *Mère de Dieu*.

Le Concile général réuni à la Pentecôte 431 à Éphèse, où selon la tradition Marie s'est endormie avant d'être transportée au ciel en Assomption, dénonce la théorie précédente et définit la foi en Jésus Christ, vrai Dieu et vrai homme : un seul Seigneur, Christ et Fils, en même temps Dieu et homme. Dans l'homme Jésus, nous trouvons Dieu. Ainsi pour exprimer avec force l'unité du Christ, le Concile affirme solennellement que Marie est *Theotokos*, Mère de Dieu.

Marie est Mère de Dieu. Cette vérité établit le fondement de toute la doctrine mariale. La tradition chrétienne l'exprime selon deux concepts différents. D'une part, l'expression grecque *Theotokos* (en latin, *Deipara* ou *Dei Genitrix)* constitue un raccourci audacieux pour signifier le mystère de l'Incarnation; elle souligne son fondement charnel, l'acte d'enfanter Dieu, de lui donner naissance selon l'humanité. Cette dernière précision est importante, voire nécessaire; car il est évident que Marie n'engendre pas Dieu selon la divinité. D'autre part, la seconde expression *Mère de Dieu* (en latin, *Mater Dei)* est moins abrupte et moins paradoxale; elle ne signifie plus la génération comme fondement physique de l'Incarnation, mais ce qui en résulte, la relation d'une Mère à un Fils qui est Dieu.

Toutefois, les deux expressions impliquent un paradoxe fondamental. Comment Dieu peut-il avoir une Mère? Ne serait-il pas plus juste de dire « *Mère de l'homme Jésus* »? Pourtant, l'affirmation dogmatique est justifiée; car en vertu de l'unité de personne dans le Christ, on peut sous certaines réserves, en évitant toute confusion entre les natures qui demeurent distinctes, attribuer à sa divinité ce qui n'appartient qu'à son humanité, et réciproquement. La maternité ou la paternité se rapporte à la personne. Les parents ne sont pas seulement père et mère du corps de leur enfant, encore moins de la seule partie du corps qu'ils ont contribué à former, mais bien père et mère de la personne entière. La Vierge Marie est Mère d'une personne, Jésus, qui est Fils de Dieu et qui est en même temps son propre fils.



Avis public
CRTC 2008-6
Avis de Consultation

Canadä

Appel aux observations sur la divulgation des données financières cumulatives concernant les grands groupes de propriété de télédiffusion en direct et de radiodiffusion. La date limite pour le dépôt des commentaires est fixée au **14 février 2008.**

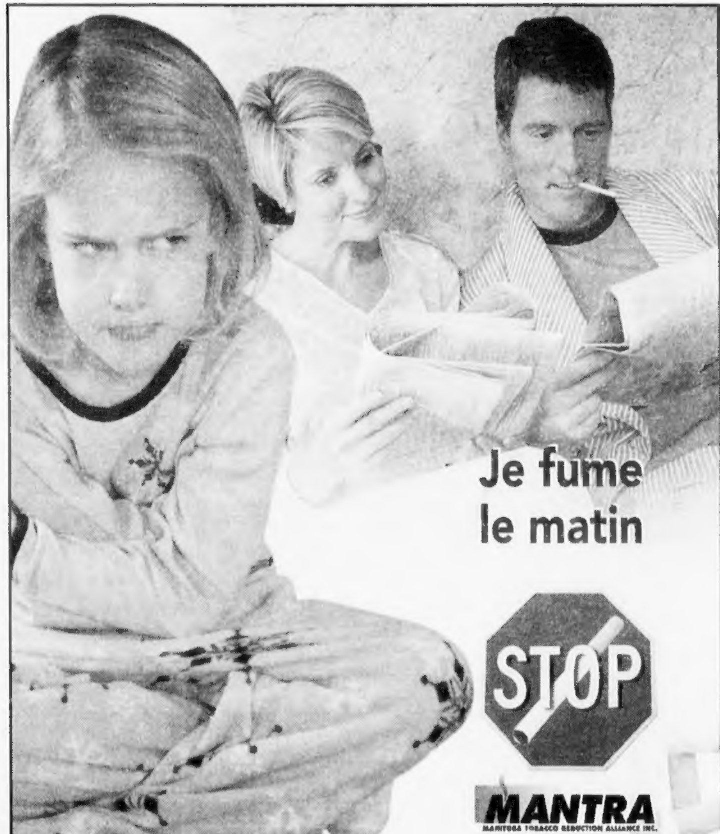
Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter l'avis public **CRTC 2008-6**. Si vous désirez appuyer ou vous opposer à une demande ou obtenir une copie de l'avis public, veuillez consulter le site Web du CRTC au www.crtc.gc.ca à la section « instances publiques » ou appelez le numéro sans frais 1-877-249-CRTC. Toute information que vous soumettrez, incluant tout renseignement personnel, sera disponible sur le site Internet du CRTC.

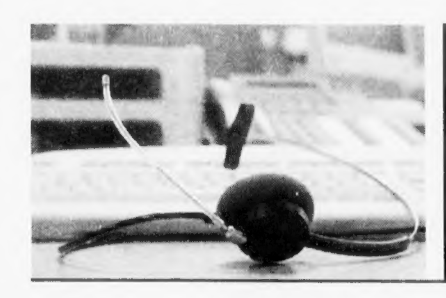
#108



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission







Représentant(e)s du service à la clientèle bilingue

Pas de ventes!!

Temps plein ou Temps partiel!!

Est-ce que l'industrie automobile vous intéresse?

Ou est-ce que vous connaissez quelqu'un qui serait intéressé?

Des postes permanents de service à la clientèle sont ouverts dans notre centre d'appel!!

Les candidats doivent être **bilingues** (anglais et français)

SR&J Customer Care Call Centres Inc. offrent à ses employés des horaires flexibles, des salaires concurrentiels, des primes de bilinguisme, des récompenses mensuelles et un environnement de travail professionel positif.

Appellez-nous aujourd'hui pour plus d'information concernant notre ***« Prime de Référence »***

Tél. : 204-487-4775

Ou postulez aujourd'hui à :

careers@srjgroup.com



Conseil Routier
Avis en Vertu du *Code de la Route*

Avis est par les présentes donné qu'une audience du Conseil routier aura lieu le **mardi 12 février 2008** à 13 h au 301, rue Weston, bureau 204, Winnipeg (Manitoba) R3E 3H4, téléphone 204 945-8912, et le **mercredi 13 février 2008** à 9 h 30 à l'Immeuble provincial de Brandon, bureau B8, 340, 9e Rue, Brandon (Manitoba).

Zones de Vitesse Limitée – Partie IV – Articles 97 et 98 du *Code de la Route*

001-SH – Infrastructure et Transports Manitoba
(Direction du Contrôle de la Circulation Routière)

Examen de la demande de faire passer de 100 à 110 km/h la vitesse maximale autorisée sur les tronçons de route à chaussées séparées suivants de la RPGC n° 1 :

- de la frontière de la Saskatchewan jusqu'à Virden (longueur de 44 km environ);
- d'un point immédiatement à l'est de l'intersection de la RPS n° 464 (près de Brandon) en direction de l'est jusqu'à un point situé à 3 km du passage à niveau immédiatement à l'ouest de Carberry (longueur de 10,75 km environ);
- d'un point 3 km à l'est du passage à niveau à Carberry en direction de l'est jusqu'à un point 3 km à l'ouest de la RPGC n° 16 près de Portage-la-Prairie (longueur de 63,5 km environ);
- d'un point immédiatement à l'est de l'intersection de la RPGC n° 13 en direction de l'est jusqu'à un point 3 km à l'ouest de l'intersection de la RPS n° 248 (longueur de 15,8 km environ);
- d'un point 3 km à l'est de l'intersection de la RPS n° 248 en direction de l'est jusqu'à un point 3 km à l'ouest du croisement rail-route à niveau près de la RPS n° 334 (longueur de 20,4 km environ).

075-SH – Infrastructure et Transports Manitoba
(Direction du Contrôle de la Circulation Routière)

Examen de la demande de faire passer de 100 à 110 km/h la vitesse maximale autorisée sur les tronçons de route à chaussées séparées suivants de la RPGC n° 75 :

- d'un point au sud de l'intersection de la RPS n° 210 en direction du sud jusqu'à un point 2 km au sud de l'intersection de la RPS n° 330 (longueur de 40 km environ);
- d'un point immédiatement au sud de l'intersection sud de la route d'accès Saint-Jean-Baptiste en direction du sud jusqu'à un point 150 m au nord de la RPS n° 243 (longueur de 28 km environ).

Le Conseil routier sera prêt à examiner toutes les soumissions, verbales ou écrites, concernant les demandes susmentionnées. Pour présenter une soumission, veuillez communiquer avec la secrétaire avant ou au moment de l'audience.

Iris Murrell, secrétaire
CONSEIL ROUTIER

